L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À L'HEURE DU TRAVAIL DÉCENT

CETRI

SOLSOC

Belgique
partenaire du développement

SOMMAIRE

02 INTRODUCTION
03 Un partenariat pour des alternatives solidaires

04 TRANSVERSALES
05 Émancipatrice, l'économie sociale et solidaire ?
07 Créer un rapport de force
10 Redéfinir la richesse, l'économie et le politique
12 Économie sociale : Pourquoi et comment « faire mouvement » ?

15 PAROLES DU SUD
16 Bolivie : Les visages contradictoires d'une « révolution »
18 Le changement : entre déclarations et réalisations
20 Transformer l'économie : partir des femmes et des travailleuses
21 Solidarité avec les plus pauvres, l'environnement et les générations futures

22 Burkina Faso : De l'alternance à l'alternative
24 Un accès à la santé pour tous
25 Tensions entre politique sécuritaire et priorités sociales
27 Rendre opérationnelle la protection sociale

28 Burundi : Sortir de l'impasse
30 Les syndicats au défi du Travail Décent
31 Enjeux et défis de la restructuration de la filière café
34 Le droit à la santé à la croisée des chemins

36 Colombie : À la recherche d'une paix juste et digne
39 Le syndicalisme au temps de la violence
41 Un syndicalisme sous menace
42 Reconstruire la paix et la démocratie dans les territoires
43 Une autre économie pour une autre Colombie

44 Maroc : Un pays à deux vitesses
46 Désenclaver la vision économique
47 Des femmes au cœur de la lutte pour la dignité
48 Pain, femmes et dignité
49 La démonstration par la solidarité
50 Une autre manière de (se) manifester

52 Palestine : Une jeunesse en quête d'avenir
55 Une jeunesse occupée

58 République démocratique du Congo : L'espoir d'une véritable alternance ?
61 « Le tout n'est pas d'avoir des droits, mais qu'ils soient appliqués »
62 « Une économie de résistance contre des politiques et des lois injustes »

66 Sénégal : Le pari d'une protection sociale émergente
68 Le double défi de l'emploi et de la protection sociale
70 Enjeux et défis de l'accès à la santé
72 Un pari sur la jeunesse et l'environnement

73 SYNTHÈSE DU PROGRAMME SOLSOC
74 Des partenaires comme levier de changement

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À L'HEURE DU TRAVAIL DÉCENT

CETRI

SOLSOC

Belgique
partenaire du développement

SOLSOC

Belgique

- **SOLIDARIS**
- **FGTB**
  FÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE
- **FOS**
  FONDS VOOR ONTWIKKELINGSSAMENWERKING
- **IFSI/IVSI**
  L'INSTITUT DE FORMATION SYNDICALE INTERNATIONALE DE LA FGTB

Maroc

- **AFAQ**
  ACTION FEMMES DES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DU GRAND CASABLANCA
- **AJR**
  ACTION JEUNES RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS
- **IFAAP**
  INSTITUT DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Palestine

- **MA'AN DEVELOPMENT CENTER**
- **PAC**
  POPULAR ART CENTER
- **PGFTU**
  FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE PALESTINE

Colombie

- **ATI**
  ASSOCIATION DE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE
- **IPC**
  INSTITUT POPULAIRE DE FORMATION

Sénégal

- **GREEN SÉNÉGAL**
  GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES)
- **OYOFAL PAJ**

Burundi

- **ADISCO**
  APPUI AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL ET LA SOLIDARITÉ SUR LES COLLINES
- **FEBUTRA**
  FÉDÉRATION BURUNDAISE DES TRAVAILLEURS DE L'ALIMENTATION
- **CNAC-MURIMA W'ISANGI**
  CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES CAFÉICULTEURS DU BURUNDI
- **PAMUSAB**
  PLATEFORME DES ACTEURS DES MUTUELLES DE SANTÉ AU BURUNDI

Burkina Faso

- **ASMADE**
  ASSOCIATION SONGUI MANEGRÉ / AIDE AU DÉVELOPPEMENT
- **UCRB**
  UNION DES CHAUFFEURS ROUTIERS DU BURKINA FASO
- **UMUSAC**
  UNION DES MUTUELLES DE SANTÉ DE LA RÉGION DU CENTRE

Bolivie

- **AYNI**
  ASSOCIATION CIVILE AYNI
- **FUNDDASUR**
  FONDATION DÉVELOPPEMENT POUR LE SUD
- **PASOS**
  FONDATION PARTICIPATION ET DURABILITÉ
- **REMTE**
  RÉSEAU BOLIVIEN DE FEMMES «TRANSFORMATRICES» DE L'ÉCONOMIE

RDC

- **CENADEP**
  CENTRE NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PARTICIPATION POPULAIRE
- **CRAFOP**
  COMITÉ DE RÉVEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FORCES PAYSANNES
- **PLATE-FORME DIOBASS**

UN PARTENARIAT POUR DES ALTERNATIVES SOLIDAIRES

VERONIQUE WEMAERE, DIRECTRICE DE SOLSOC

Issu d'un mouvement de solidarité avec les combattants républicains espagnols et leurs familles, lors de la Guerre d'Espagne (1936-1939), 80 ans plus tard, l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Solsoc poursuit son action et sa réflexion pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et politiques. Pour ce faire, en partenariat avec les organisations qui représentent et font entendre les voix des populations les plus vulnérables, privées de leurs droits au Sud, mais aussi au Nord, elle met en œuvre des programmes qui luttent contre les exclusions et améliorent l'accès aux services sociaux de base.

Solsoc soutient des luttes pour le respect des droits humains et du droit international, mais également des initiatives en faveur de la réduction des inégalités sociales, économiques, environnementales et de genre. Son action s'organise autour de l'agenda du « Travail Décent » de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Celui-ci s'articule autour de 4 piliers : promouvoir l'emploi, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et encourager le dialogue social. Ils s'inscrivent dans le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* des Nations unies.

« L'éducation populaire, le partenariat en réseau et le renforcement des capacités sont au cœur de la stratégie de Solsoc et de ses partenaires »

En Belgique, Solsoc, mène un travail d'interpellation des décideurs politiques et de mobilisation de la base sociale de l'action commune socialiste. Elle bénéficie de l'appui financier[1], technique et politique du syndicat FGTB (Fédération générale du travail de Belgique) et des mutuelles socialistes UNMS (Union Nationale des Mutualités Socialistes). De concert avec deux organisations enracinées comme elle dans l'action commune socialiste belge, FOS (Fonds voor Ontwikkelings-Samenwerking) et IFSI/ISVI (Institut de Formation Syndicale Internationale de la FGTB), elle a participé à la création du Cadre Stratégique Commun pour le Travail Décent.

La collaboration entre ces trois organisations s'appuie sur un socle de valeurs communes : le combat pour de meilleures conditions de travail et de salaires pour les travailleurs et travailleuses, ainsi que de meilleures conditions de vie et des services sociaux à travers la solidarité internationale. Ensemble, elles ont élaboré un programme d'action permettant de valoriser la complémentarité des expériences et expertises, avec pour ambition de construire des alternatives solidaires, politiques, sociales et économiques, viables et durables à la mondialisation du modèle de compétition économique, en renforçant les mouvements sociaux.

L'éducation populaire, le partenariat en réseau et le renforcement des capacités sont au cœur de la stratégie de Solsoc et de ses partenaires. Encouragés à tous les niveaux, ils permettent, l'émancipation et l'action individuelle et collective ainsi que la participation des acteurs et populations aux décisions qui les concernent. Le programme de Solsoc est ainsi largement l'expression de l'action de ses partenaires. Il fait le lien entre la défense de la reconnaissance de la protection sociale et du Travail Décent, en tant que droits universels, la mise en place de mutuelles de santé pour assurer la couverture santé universelle, et, enfin, l'extension de l'économie sociale et solidaire comme alternative économique au modèle de l'économie conventionnelle.

C'est parce qu'elle croit à son pouvoir de transformation plus profonde de l'économie, et de donner un sens émancipateur à la dimension « travail », que Solsoc a mis l'économie sociale et solidaire au cœur de ses stratégies d'intervention et de sa conception du Travail Décent. Cette publication, en donnant la parole à des acteurs au quotidien de cette transformation, se veut une plaidoirie en ce sens. Nous espérons qu'elle vous convaincra !

1 Solsoc bénéficie aussi de l'appui financier des assurances P&V, de Multipharma, des groupes parlementaires socialistes, du gouvernement belge, de la fédération Wallonie Bruxelles, de la région Bruxelles capitale, d'Actiris, du CNCD 11.11.11…

TRANSVERSALES

ÉMANCIPATRICE, L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

AURÉLIE LEROY, CHARGÉE D'ÉTUDE AU CENTRE TRICONTINENTAL – CETRI

L'économie sociale et solidaire (ESS) a le vent en poupe sur tous les continents. Elle a gagné en attrait et en visibilité à mesure de l'enfoncement des pays dans des crises économiques aux effets brutaux. L'abondance des textes législatifs, politiques publiques et pratiques sociales innovantes témoigne de l'engouement pour « *faire de l'économie autrement* ».

Dans sa forme la plus aboutie, elle est vue comme porteuse de changements, comme bousculant les perspectives en sortant l'économie de sa prétendue indépendance, en la « *ré-encastrant* » dans l'ensemble des relations – sociales et politiques – qui fondent une société. L'économie ne se trouve dès lors plus au service de l'intérêt individuel et « égoïste » du sujet marchand, mais de l'humain dans une optique de justice sociale, d'égalité et de démocratie.

Des critiques se sont toutefois élevées pour démystifier ces initiatives, préférant les décrire comme des stratégies d'adaptation à un contexte défavorable, des mesures destinées à compenser une réduction des dépenses publiques. Une formule au final (soi-disant) payante « *pour les pauvres méritants* », et surtout gagnante pour des États désinvestis.

En réalité, l'ESS participe à la fois d'une dynamique de résilience, d'adaptation et de transformation, et se confronte au dilemme autonomie-instrumentalisation. Cela n'invalide pas la démarche, mais réfute une vision simpliste selon laquelle elle agirait mécaniquement en faveur d'un idéal d'émancipation des femmes et des hommes.

GENRE : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

La force de frappe des initiatives solidaires est posée avec plus d'acuité encore en matière d'égalité de genre. Les femmes sont surreprésentées numériquement dans un secteur, décrit par Isabelle Guérin comme « féminin », mais pas nécessairement « féministe ». L'ESS dispose indéniablement d'un potentiel émancipateur, mais les pratiques de ce secteur ne sont pas « neutres » au regard de la division sexuelle du travail, de la valorisation différenciée du travail féminin et masculin, et de l'essentialisation de certaines valeurs, comme la solidarité, l'empathie ou le don de soi, socialement attribuées aux femmes.

Des organisations de femmes du Sud inscrites dans des projets d'agriculture organique à Mindanao aux Philippines, et d'autres actives dans des comités de marchés urbains à Bukavu en République Démocratique du Congo témoignent de cette ambivalence. L'objectif énoncé par ces groupes est principalement de renforcer le pouvoir économique pour sécuriser les conditions d'existence des ménages dans des contextes hostiles. L'augmentation des revenus ou de la production est au cœur de l'implication des femmes dans ces projets collectifs.

La perspective d'autonomie financière, aussi légitime et centrale soit-elle, ne permet toutefois que partiellement de répondre au défi de l'émancipation. Au croisement de l'éducation populaire et du féminisme, la notion d'*empowerment* a été traduite comme un processus d'acquisition de pouvoirs à deux niveaux : individuel et collectif. En se focalisant exclusivement sur la responsabilisation libératrice personnelle et la seule capacité d'agir des actrices, ces initiatives risquent de mobiliser au final les mêmes principes économiques que le marché. Et donc de déresponsabiliser les acteurs économiques et politiques, tout en reproduisant des logiques patriarcales et inégalitaires.

L'approche utilitariste et instrumentale de stratégies « *pro-femmes* » (microfinance, « *smart economies* », programmes de transferts de fonds conditionnels, etc.) est courante en matière de développement, y compris dans le secteur de l'ESS. Elle conduit à une surcharge de travail, à une hyper responsabilisation des femmes et à leur épuisement. L'investissement supplémentaire dans des activités économiques (productives) ne se traduit en effet que trop peu dans une prise en charge équivalente des hommes dans des activités domestiques et de soins aux enfants (activités reproductives), mettant en péril le potentiel transformateur – tout autant que la pérennité – de ces initiatives.

En dépit de ce constat à première vue amer, il est indéniable que l'ESS offre aussi des marges de manœuvre pour promouvoir l'égalité. Les exemples philippins et congolais démontrent que les femmes « utilisent » et se saisissent de ces espaces pour être reconnues, résister et réclamer justice.

À Bukavu, les femmes rencontrées estiment avoir un « intérêt » à s'investir dans ce type d'activités. Outre le renforcement de leur capacité entrepreneuriale, elles mutualisent ainsi les risques, mais aussi les moyens et les résultats au regard des déficiences profondes en matière de protection sociale. L'ancrage local – dans leur territoire de vie – et la proximité entre les acteurs et les actrices créent aussi du lien, suscitent des pratiques d'entraide et donnent un sens à leur engagement.

La visibilisation dans la sphère « publique » d'expériences et de savoirs traditionnellement détenus par les femmes dans la sphère « privée » permet également un décloisonnement, une requalification, dans le sens d'une revalorisation de « leurs » espaces et de « leurs » rôles. Elles gagnent ainsi confiance en elles, et par-là même la reconnaissance des hommes et des autres membres de la communauté ; conditions indispensables pour faire évoluer favorablement les relations de genre.

Dans ce processus de consolidation, personnel et collectif, elles créent enfin des alliances avec des mouvements sociaux, notamment de femmes, avec qui elles partagent des préoccupations. Derrière la recherche prioritaire d'amélioration des conditions de vie, cette convergence permet de s'attaquer à des centres de pouvoirs et défendre les droits des plus vulnérables, donnant ainsi à l'ESS une dimension politique plus large à son combat.

PORTE D'ENTRÉE

La recherche d'un revenu ou d'un emploi est la porte d'entrée des femmes dans l'ESS. Mais elle ne constitue pas le ressort unique de leur émancipation. Les pratiques de résistance élaborées à travers ces espaces (contre des politiques néolibérales, des normes patriarcales, des discriminations raciales, etc.) leur ont permis – plus que dans d'autres lieux publics, officiels, masculinisés – d'augmenter leur capacité d'initiatives, leur pouvoir d'action et de décision. Grâce à ces espaces, elles se sentent mieux reconnues et davantage « à l'abri » des intempéries de l'existence.

« L'ESS participe à la fois d'une dynamique de résilience, d'adaptation et de transformation »

Les initiatives solidaires ouvrent le champ des possibles en termes socio-économiques et politiques. Elles innovent, expérimentent, revitalisent. Elles croisent les registres d'actions – collaboration, confrontation, formalisation – avec des partenaires sociaux et politiques environnants. Les opportunités sont réelles, mais fragiles tant la préservation des valeurs et principes fondateurs constitue un défi permanent.

CRÉER UN RAPPORT DE FORCE

ENTRETIEN AVEC **TANGUI CORNU**, CO-PRÉSIDENT DE LA FGTB HORVAL

Quels sont les principaux enjeux pour la FGTB Horval et la lutte syndicale en Belgique ?

Tangui Cornu : Je ne sais pas si Horval a des enjeux différents des autres centrales [syndicales]. Pendant 4 ans, les syndicats ont expliqué qu'il y avait un problème de pouvoir d'achat. Il a fallu que des *gilets jaunes* [mouvement social de l'hiver 2018] bloquent les autoroutes, les raffineries, etc. pour qu'on se dise que c'était peut-être vrai ; qu'il y avait bien un problème de pouvoir d'achat !

Il suffit d'aller dans un grand magasin, voir comment les gens remplissent leurs paniers, pour tout de suite comprendre qui est qui. Au travers de la consommation, on peut identifier visuellement les gens qui ont des fins de mois difficiles, et les autres, pour qui les courses sont un simple élément de la vie. Ce gouvernement a fait en sorte que la société belge soit à la fois plus inégalitaire et plus fractionnée, entre les plus aisés et les autres. Et ceux qui sont entre les deux glissent d'un côté ou de l'autre. Et, en général, ils glissent du côté défavorable…

Donc, les enjeux sont ceux du pouvoir d'achat. Et celui-ci se retrouve dans tous les autres enjeux. Quand j'ai débuté ma carrière, on commençait avec un CDI [contrat à durée indéterminée] à temps plein. Aujourd'hui, il n'y a quasiment plus aucun jeune qui ne commence sa carrière sans passer par l'intérim. Pendant des mois, voire des années. Et durant cette période, ils n'ont pas de stabilité ; ni juridique ni financière. Ils ne peuvent pas se construire un avenir. En plus, alors qu'on a construit pendant des décennies un système qui permet d'arrêter de travailler à un âge où on peut profiter de la vie, aujourd'hui, on reporte l'âge de la retraite, en enlevant presque toutes les possibilités de pauses-carrières et de prépensions.

Ce sont donc des enjeux financiers, mais ceux-ci se retrouvent au travers de tous les enjeux qualitatifs. Je mets entre 3 et 4 heures par jour pour venir travailler à Bruxelles ; si c'est vrai pour moi, c'est vrai pour beaucoup d'autres personnes. Ce temps, c'est du temps perdu, qui entraîne du stress, et ce stress se traduit à travers des maladies. À côté du rythme et de l'ambiance du travail, il y a donc toute une série d'éléments qui touchent très clairement à la santé des travailleurs.

Vous venez de manifester contre le gouvernement belge, que vous présentez comme allié du patronat. Mais n'est-ce pas le modèle tripartite lui-même qui est en crise ?

D'abord, il n'y a pas de modèle tripartite, mais un modèle bipartite entre les partenaires sociaux, avec un troisième acteur, l'État, qui peut intervenir comme arbitre ou en mettant de l'huile dans les rouages. Cela s'est fait. Pas toujours de manière facile… Et cela ne voulait pas dire qu'on avait forcément la capacité de modifier des lois, mais on avait une écoute.

Maintenant, on a un gouvernement de droite, qui a repris tous les points que la FEB [Fédération des entreprises de Belgique ; l'organe des employeurs] avait dans son mémorandum. Cela nous fait dire qu'on est face à un gouvernement dirigé par le patronat. Un gouvernement qui considère que, parce qu'il est élu, il peut faire ce qu'il veut, et que tous les autres n'ont qu'à s'aligner ; c'est une vision autoritaire de la société.

« Et un syndicat, c'est quoi ? C'est un organisme qui est capable de créer des rapports de force »

A-t-on réellement encore intérêt à se mettre autour de la table pour dégager un consensus ? Soit on est d'accord avec la FEB, soit il n'y a pas d'accord. On a passé quatre ans dans un jeu biaisé, où, si les gens se réunissaient, c'était de pure forme. Donc : 1. il n'y a pas de tripartite ; 2. avec la politique qui existe, en Belgique, aujourd'hui, il n'y a même plus de bipartite, puisque l'une des parties, la FEB, a décidé de déplacer les lieux de concertation directement au niveau gouvernemental.

Les trois syndicats belges se retrouvent au sein de la Confédération syndicale internationale (CSI). Est-ce qu'on ne perd pas en combattivité ce qu'on gagne en unité ?

Tous les pays européens se sont trouvés confrontés à des politiques d'austérité, avec pour épicentre la communauté européenne. Si on veut avoir un syndicat au niveau européen, il faut avoir un syndicat qui fédère les syndicats. Et un syndicat, c'est quoi ? C'est un organisme qui est capable de créer des rapports de force. Mais, la majorité des structures européennes et même mondiales, se comportent souvent comme des lobbies. Or, on n'a jamais fait bouger les lignes avec une logique de lobby ; sauf si on est une ONG et qu'on s'adresse aux consommateurs. Cela veut dire qu'on a une activité militante relativement limitée. On est dans une réflexion pour changer cela.

« Il y a un lien entre la qualité des produits et la manière dont ils sont produits »

Pourquoi et comment êtes-vous engagés au niveau international ? Comment coopérez-vous avec des pays où l'économie informelle est dominante et la syndicalisation marginale ?

Quand on termine un congrès de la FGTB ou dans les organes socialistes, on chante *l'Internationale*. Donc, il faut croire qu'on s'est rendu compte, il y a très longtemps déjà, que les gens devaient se regrouper pour être plus forts. Le combat, ce n'est pas seulement celui qui se fait dans une entreprise ; le combat syndical, c'est d'abord et avant tout un combat pour un type de société qui n'exploite pas l'homme par l'homme où que ce soit dans le monde.

On a des projets en Amérique latine, en Afrique, où se retrouvent des entreprises belges. Or, selon qu'elles soient en Belgique ou dans un autre pays, ces entreprises n'ont pas la même politique sociale. Quand un syndicaliste est licencié, accusé de terrorisme ou attaqué, on le défend, et on fait en sorte de donner une ampleur à cette défense à travers les médias sociaux. Et on pousse à ce que nos partenaires soient des interlocuteurs incontournables des directions d'entreprises. Bref, on essaie de mettre en place un soutien à la démocratie sociale et politique.

La sous-question, c'est comment fait-on quand on a une majorité de travailleurs qui sont dans le secteur informel ? On essaie, à partir du formel – on prend toujours le secteur formel comme base arrière –, de travailler avec les travailleurs de l'informel, de les amener à se regrouper, secteur par secteur, à avoir une réflexion sur la protection sociale – c'est ce qui manque le plus –, pour leur permettre aussi d'être malade, d'être vieux, et de ne pas, pour autant, se trouver sans moyens de subsistance. Or, la solution que les travailleurs ont trouvé pour ça, c'est la sécurité sociale, c'est se mettre ensemble, entrer dans une dynamique collective, créer des mouvements sociaux ; c'est de créer un rapport de force.

Ce rapport de force que vous essayez de construire en nouant le national et l'international, lie aussi ce que vous évoquiez tout à l'heure ; le pouvoir d'achat et les enjeux qualitatifs ?

Pour créer un rapport de force, il faut d'abord que les travailleurs comprennent que leur patron n'est qu'un rouage de la politique, et qu'ils prennent conscience de leur situation ; ils ne maîtrisent rien de leur économie, les décisions se prennent à un autre niveau. Si on veut peser sur la politique de l'entreprise, il n'y a pas d'autres moyens que de créer des dynamiques au niveau global. Il faut donc se fédérer au niveau international.

Il y a un lien entre la qualité des produits et la manière dont ils sont produits. Voir l'assiette des gens, c'est voir ce que sont les gens. C'est un énorme raccourci, mais… Quand, il y a énormément de sous-traitance, il y a généralement une politique de l'entreprise qui joue aussi sur la qualité des produits. Par exemple dans les abattoirs, où on a très régulièrement des problèmes, les travailleurs ne réagissent pas de la même manière. Le travail n'est pas effectué de la même manière selon qu'on soit de l'entreprise ou qu'on soit extérieur à l'entreprise. Si une entreprise n'a pas de respect pour ses produits, elle n'a pas de respect pour ses travailleurs, car c'est la même logique : on tire les coûts vers le bas pour se faire un maximum d'argent, au mépris des produits et des travailleurs.

LE SECTEUR INFORMEL

60%

du travail mondial est dans le **secteur informel**

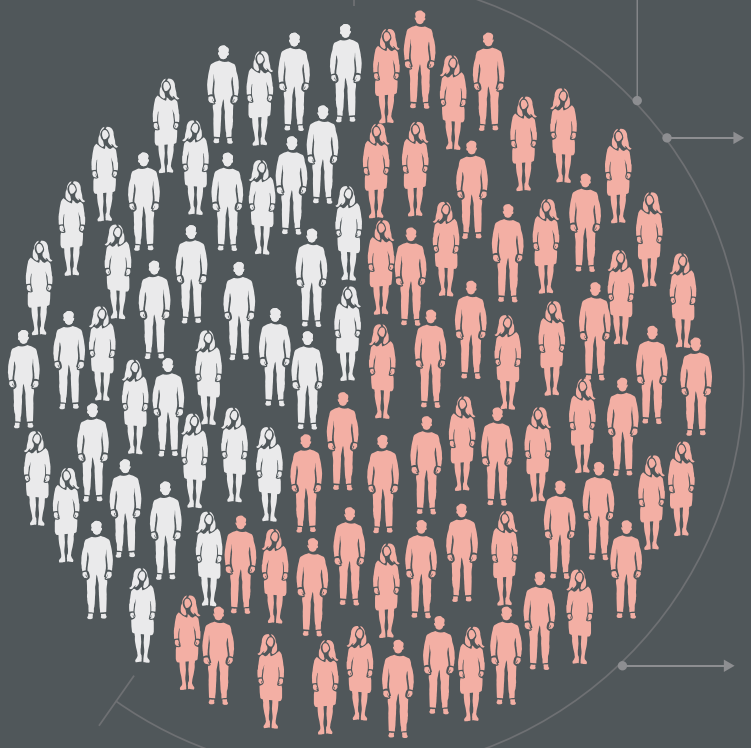

En Europe

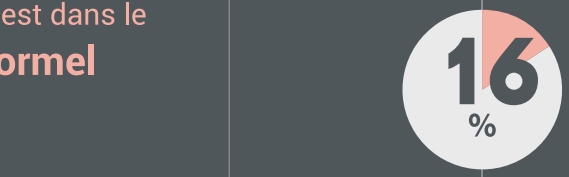

Dans les pays émergents et en développement du **continent américain**

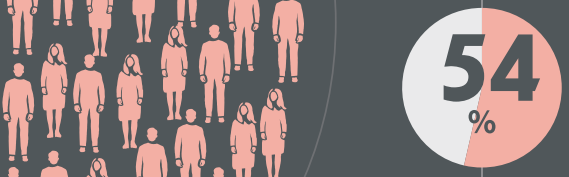

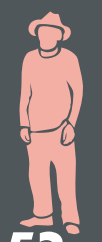

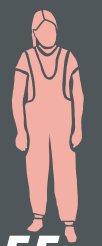

En Afrique

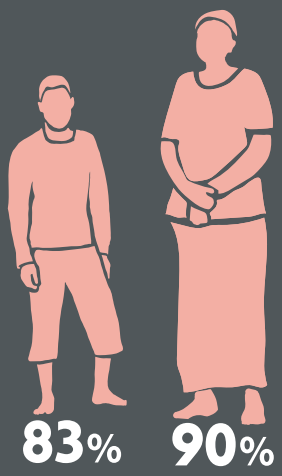

DU TRAVAIL TOTAL

DANS L'INFORMEL

REDÉFINIR LA RICHESSE, L'ÉCONOMIE ET LE POLITIQUE

ENTRETIEN AVEC **ISABELLE GUÉRIN**, DIRECTRICE DE RECHERCHE À L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)

Qu'est-ce que l'économie féministe ?

Isabelle Guérin : C'est une économie qui remet au cœur de ses préoccupations la question de la « reproduction sociale », définie au sens large comme l'ensemble des activités nécessaires au maintien de la vie, à commencer par les activités de soin et de lien.

Une large partie des inégalités femme-homme, mais aussi des incohérences du modèle capitaliste dans lequel nous vivons viennent du biais « productif » de nos manières de comptabiliser la richesse : seules les activités susceptibles d'être échangées sur un marché participeraient de la création de valeur. Cette vision a des conséquences dramatiques. Elle *invisibilise* les activités de soin et de lien, pourtant absolument essentielles aux activités dites productives (les travailleurs ne viennent pas au monde « tout faits », comme disait Marx), et ce faisant elle dénigre le rôle essentiel des femmes, puisque ce sont elles qui, quels que soient les pays, sont majoritairement en charge des activités de soin.

Cette vision participe de sociétés atomisées, hyper individualistes et matérialistes, où l'épanouissement et la liberté individuelle se mesurent en termes de capacité à posséder et à consommer. Enfin, cette vision menace l'existence même de la vie et de la planète, puisque le soin inclut aussi la préservation et l'entretien des ressources naturelles.

Vous remettez en question l'idée que l'économie sociale et solidaire (ESS) serait « naturellement » un espace d'émancipation des femmes ?

Les statistiques font défaut, mais il est évident qu'un grand nombre d'initiatives d'ESS sont initiées et animées par des femmes et/ou destinées à des femmes. En France par exemple, rare pays où l'on dispose de données chiffrées, on sait que les deux tiers des salarié.es de l'ESS sont des femmes. À l'échelle globale, si l'on regarde de plus près certains secteurs, on voit qu'ils sont très fortement féminisés. C'est le cas par exemple des services collectifs de restauration, d'assainissement et de récupération des déchets, certaines formes de commerce équitable, les mutuelles de santé et d'épargne-crédit, les clubs de troc et les monnaies sociales, ou encore les initiatives novatrices de protection sociale.

Mais qu'il y ait une majorité de femmes ne nous dit absolument rien sur la manière dont ces espaces redressent les inégalités femme-homme. Cela peut tout aussi bien être une économie de seconde zone, sous-payée, et se chargeant d'assurer à bas prix ce que l'État ou le marché ne sont pas en mesure de faire. Une partie de l'ESS, hélas, est déjà tombée dans ce piège.

« Un levier pour dépasser cette fausse distinction entre "production" et "reproduction" »

La question de l'articulation entre « production » et « reproduction » est-elle (suffisamment) prise en compte par l'ESS ?

Malheureusement, la question de la « reproduction » reste l'angle mort de l'ESS, notamment lorsque celle-ci s'institutionnalise et devient l'objet de politiques publiques. Un biais « productif » l'emporte. Ce constat s'observe dans de nombreux pays, y compris lorsque des mouvements féministes ont porté l'ESS à ces débuts comme au Québec. Et pourtant, l'ESS pourrait précisément agir comme un levier pour dépasser cette fausse distinction entre « production » et « reproduction ».

À l'échelle micro-locale, un certain nombre d'initiatives d'ESS poursuivent précisément ce combat. Elles imaginent des manières innovantes de mutualiser les tâches dites de reproduction (préparation des repas, garde d'enfants, travail domestique, récupération des déchets, etc.), mais aussi de les valoriser et de les faire reconnaître à leur juste valeur. Cette revalorisation s'appuie sur des techniques multiples et se fait à des échelles multiples, à commencer par les femmes elles-mêmes, leur entourage féminin et masculin, jusqu'aux décideurs politiques afin d'obtenir une juste rémunération de ces activités qui relèvent de l'intérêt collectif et général.

Ce combat pour une redéfinition de la richesse, à partir d'actions locales, est essentiel. Il est sinueux, chaotique et très lent car il touche aux fondements mêmes de nos systèmes de représentations. Mais il est la seule manière de rompre avec le biais productiviste qui mine nos sociétés.

L'économie féministe et l'ESS participent d'une même réinvention de la politique. Cette autre manière de faire politique est-elle comprise et valorisée ?

Effectivement, les initiatives d'ESS inventent ou réinventent des modes alternatifs d'action politique et d'agir démocratique, basées sur la délibération, le dialogue (qui inclut aussi le conflit), ce qui n'empêche pas, parfois, des formes d'opposition radicale. Ces délibérations sont essentielles à maints égards. Elles permettent l'adaptation aux réalités et contraintes locales : les personnes, localement, décident elles-mêmes des priorités et des réponses possibles.

Il est d'ailleurs rare que les femmes décident de renverser le système capitaliste ou patriarcal. Elles optent plutôt pour des approches pragmatiques, mais qui ont néanmoins le potentiel, sur le long terme, de contribuer à des luttes radicales par leur capacité de modifier nos systèmes de représentation. C'est d'ailleurs la seconde vertu des délibérations. Modifier des normes ne s'impose pas et ne se décrète pas, mais en débattre et en discuter peut y contribuer. Les délibérations sont également essentielles entre les initiatives d'ESS et le monde qui les entoure, par une mise en débat public de questions considérées jusque-là comme relevant de l'espace privé.

Mais ici encore, ces formes d'agir politiques, en marge des modes habituels de démocratie représentative ou de contestation, suscitent peu d'intérêt et sont souvent méprisés, y compris par de nombreux mouvements féministes qui considèrent que seul l'emploi salarié et/ou la radicalité auront raison des inégalités femme-homme.

Comment faire ressortir le potentiel de changement de ces initiatives ?

Reconnaître ces initiatives à leur juste valeur est essentiel. Le biais productiviste contribue à leur invisibilité. Parce qu'elles sont souvent de petite taille, ancrées à l'échelle locale, faibles économiquement, elles n'auraient aucun potentiel de changement. Il ne faut surtout pas plaider pour le « changement d'échelle », mot d'ordre de la plupart des décideurs. C'est précisément parce qu'elles sont ancrées dans des territoires qui leur donnent naissance et sens que ces initiatives peuvent répondre de manière adéquate à des besoins concrets. Et c'est précisément parce que leur horizon est indéterminé, car issu de discussions et délibérations permanentes, que ces initiatives peuvent être potentielles de changement.

« Ces formes d'agir politiques, en marge des modes habituels de démocratie représentative ou de contestation, suscitent peu d'intérêt et sont souvent méprisés »

Les enfermer dans des « bonnes pratiques » qu'il suffirait de répliquer à grande échelle est donc voué à l'échec. Il faut que décideurs, mouvements sociaux et chercheur.euse.s sortent de ce biais productiviste. Ces initiatives participent d'un vaste combat de redéfinition de la richesse, de l'économique et du politique. Il sera long, mais la survie de nos sociétés et de notre planète en dépend.

ÉCONOMIE SOCIALE : POURQUOI ET COMMENT « FAIRE MOUVEMENT » ?

QUENTIN MORTIER ET **FRÉDÉRIQUE KONSTANTATOS**, COORDINATEUR ET COORDINATRICE DE SAW-B

En cette année 2019, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) fête ses cent ans. Les objectifs qu'elle poursuit – promotion et mise en œuvre du Travail Décent, de la protection sociale pour tous, etc. – résonnent avec les perspectives et défis de l'économie sociale. (Nous utilisons habituellement les termes d'« économie sociale et d'entreprise sociale », qui se retrouvent dans les cadres légaux actuels en Belgique francophone, et rarement celui d'économie sociale et solidaire ; surtout issu du contexte français, et de plus en plus repris par le monde académique).

Le sens, la qualité et finalement la réinvention du travail sont en effet un des enjeux portés par les acteurs de l'économie sociale. En assumant un point de vue nécessairement partiel et partial, celui de SAW-B, soit une fédération d'entreprises d'économie sociale en Belgique francophone, nous voulons proposer un rapide tour d'horizon de ces enjeux.

UNE VISION PARTICULIÈRE

Bien sûr, SAW-B s'appuie sur les principes éthiques inscrits dans le décret wallon de 2008 sur l'économie sociale, et se reconnaît dans les indicateurs du Réseau de chercheurs européens autour de l'entreprise sociale, EMES. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Cela tient à notre vision d'une économie sociale qui va bien au-delà d'un simple rôle de réparation sociale des dégâts du capitalisme. Pour nous, l'économie sociale est un vecteur de transformation sociale. En ce sens, elle constitue un idéal utopique d'une société à venir, fondée sur des pratiques et des dispositifs déjà là.

Les racines d'un tel projet peuvent se trouver dans le *projet associationiste,* cet ensemble de pratiques ouvrières du début du XIX^{e} siècle, qui ont joué un rôle pionnier dans la construction d'une société juste et solidaire. Ce projet liait entre eux les coopératives, les associations, les mutuelles et les syndicats. De la sorte, il alliait intimement les sphères économiques, sociales et politiques pour une émancipation collective. Aujourd'hui, l'un des enjeux est d'éviter, dans cette nouvelle phase du capitalisme, l'instrumentalisation, la banalisation et la récupération par l'État et le marché, et de peser sur les choix de société, en se ressaisissant et en renforçant le potentiel émancipateur de l'économie sociale.

Les entreprises sociales mettent en œuvre la délibération au cœur de l'acte productif, traduisent le militantisme politique en actions pragmatiques, et approfondissent la démocratie par la participation active des citoyens aux décisions politiques et, par extension, aux questions économiques. Ainsi définie, l'économie sociale apparaît comme un mouvement citoyen en constitution. Cela suppose d'élargir la base et de développer des alliances, d'une part, d'approfondir les liens entre valeurs et pratiques des entreprises sociales, d'autre part. Soit, à l'heure de la multiplication des crises, « *faire mouvement* » et « *faire économie autrement* ».

DU COMMUN

Qu'est-ce qui potentiellement unit cet ensemble diversifié d'acteurs de l'économie sociale ? Trois dimensions nous semblent particulièrement importantes : donner du sens au travail ; démocratiser l'entreprise et l'économie ; produire et consommer autrement. La première ressort avec d'autant plus de force au regard du développement, ces dernières décennies, de la souffrance au travail. Il s'agit d'interroger le sens du travail, ce qui renvoie aux questions de droits : droit au travail, à la sécurité sociale, à l'alimentation, etc.

La succession des crises économiques ces dernières années remet en question la deuxième dimension. Nous entendons lier la question de la démocratie dans l'entreprise à celle de l'entreprise dans la démocratie. C'est non seulement l'entreprise, mais aussi l'économie et la société qui doivent être démocratisées. La mise en œuvre de pratiques participatives dans certaines entreprises sociales peut être apparentée à la transformation du lieu de travail en un lieu politique, potentiellement démocratique.

Les modes de production et de consommation inventés et imposés par l'Occident au reste du monde ne sont pas tenables, et leurs conséquences sont alarmantes. Face aux inégalités sociales croissantes, à la surconsommation des uns et à l'extrême pauvreté des autres, à l'augmentation des problèmes de santé et environnementaux, nous croyons qu'il est possible de produire, distribuer et consommer autrement. En se basant sur le mot « respect » – des clients, des travailleurs, des fournisseurs, de l'environnement, etc. – et non pas « profit », l'économie sociale entend répondre aux besoins et aspirations sociales du plus grand nombre.

Moutarde de Dijon
Moutarde jaune préparée
Recettes
Soupe tomate
Soupe crème de champignons

La volonté de faire mouvement implique un double positionnement ; ambitieux et critique. Un saut quantitatif et qualitatif s'impose par rapport à la situation actuelle, pour transformer à la fois la société, l'économie sociale et nous-même. Mais cela appelle également un travail incessant, incontournable, à mener avec l'ensemble de ses parties prenantes, de questionnement, d'analyse critique (déconstruction), de redéfinition, d'expérimentation et de proposition (construction).

CHERCHER, ANCRER, TRANSFORMER

Depuis plusieurs années, la question de l'évaluation de l'impact de l'économie sociale a émergé avec force. Accepter tels quels l'exigence et les outils d'évaluation issus du monde financier capitaliste revient à s'assujettir à des normes externes. Il faut impérativement revendiquer qu'aucun outil ne soit imposé et que la démarche soit co-construite. Nous avons contribué à la création d'un espace collectif de questionnement, de recherche et d'expérimentation. Le travail ainsi réalisé ouvre aujourd'hui des perspectives en termes d'essaimage et de plaidoyer.

Sur base de plusieurs projets en cours, une autre question a surgi : celle de la *territorialisation* de l'économie sociale. Une récente recherche-action menée auprès d'un nombre important d'entreprises sociales indique que l'une des particularités de l'économie sociale est sa reterritorialisation[1].

Ainsi, des expériences comme celles des ceintures alimentaires (il en existe maintenant plusieurs en Belgique francophone), qui reposent sur le développement d'une coopération forte entre de multiples acteurs auparavant isolés (agriculteurs, associations, commerçants, transformateurs, artisans, citoyens, consommateurs, élus locaux, etc.) en vue de donner accès à une alimentation bio aux habitants d'un territoire. Ces expériences permettent de relocaliser la production et la consommation de biens alimentaires, mais aussi de retisser des liens de proximité, sans pour autant tomber dans le repli sur soi.

« Transformer à la fois la société, l'économie sociale et nous-même »

La question du « comment » l'ensemble hétéroclite des acteurs de l'économie sociale devrait faire mouvement est évidement loin d'être résolue… Dans le contexte d'aggravation des crises environnementales et sociales, la question devient aussi celle des grands types de transformation sociale. L'économie sociale oscille entre deux approches, pour reprendre la typologie d'Erik Olin Wright : la tentative de *domestiquer* le capitalisme ; et celle qui cherche à éroder et à *fissurer* le système de l'intérieur.

L'approche développée ici tend à passer du premier type au second. Reste une troisième approche par rapport à laquelle il faut nous positionner. Que pouvons-nous proposer à celles et ceux qui descendent de plus en plus dans les rues, pour poser notamment la question – qui nous est chère – de l'approfondissement de la démocratie, et qui appellent à une « *transformation par la rupture* » ?

1 Charlotte Moreau et Quentin Mortier, *L'économie sociale en pratiques, Projet SECOIA : pratiques spécifiques aux entreprises d'économie sociale et analyse des impacts générés*, 2017, www.ces.uliege.be/wp-content/uploads/2018/04/rapport_secoia_web.pdf.

PAROLES DU SUD

BOLIVIE

LES VISAGES CONTRADICTOIRES D'UNE « RÉVOLUTION »

D'un côté, la réduction des inégalités et de la pauvreté, la réaffirmation, sur la scène internationale, de la souveraineté et du caractère multiethnique («plurinational») du pays – avec, à sa tête, Evo Morales, un président d'origine indienne –, et la réalisation de programmes sociaux d'envergure. Le tout, en mettant en avant une stratégie originale, basée sur une alternative au développement, qui nourrit un souffle utopique: le *Buen Vivír*.

De l'autre, en contradiction avec ses prétentions écologiques, une surexploitation des ressources naturelles, le taux de pauvreté le plus élevé du continent, la dépendance envers le marché international, en général, et les importations chinoises (un cinquième du total), la cooptation ou captation des organisations sociales par l'État, et un homme au pouvoir depuis 2006, qui entend se présenter, pour la troisième fois, aux élections de 2019, allant ainsi à l'encontre du résultat du référendum de 2016 et de la Constitution.

Tels sont les deux visages que se dispute la Bolivie, et qui divisent l'opinion publique, aussi bien nationale qu'internationale. Si Evo Morales reste très populaire, sa façon de gouverner et sa permanence au pouvoir inquiètent, tant elles rappellent la figure traditionnelle du «*caudillo*», leader charismatique auquel le pouvoir des institutions doit être subordonné. Surtout, sa popularité est d'abord fonction de la stabilité et des bons résultats socio-économiques de son régime. Or, depuis 2015, la pauvreté stagne ou augmente (et demeure près de deux fois plus élevée en milieu rural que dans les villes), et la fin du boom des matières premières commence à se faire sentir…

Quant à la transition vers le *Buen Vivír*, le respect de la Terre Mère et l'économie plurielle – qui institue la diversité des formes organisationnelles de l'économie: communautaire, étatique, privée, sociale et coopérative –, mises en avant par l'État bolivien, il semble demeurer au niveau des déclarations, voire servir d'écran à des politiques économiques et à une stratégie de développement bien plus «classique», basées sur l'exportation de ressources naturelles (gaz, pétrole, minerais et soja essentiellement), peu ou pas transformées.

En conséquence, les tensions socio-environnementales sont vives et la frontière agricole ne cesse de s'étendre, provoquant la déforestation à un rythme de 270.000 ha/an, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL). La production de soja (transgénique) en est le principal moteur. Entre 2005 et 2015, la surface consacrée à cette monoculture a augmenté de près de 40% selon l'Institut National de Statistiques. Or, cette expansion va de pair avec l'utilisation exponentielle d'engrais chimiques (dont le tristement fameux glyphosate).

À l'heure actuelle, force est de constater que l'opposition politique divisée, ne dispose d'aucun projet alternatif crédible, et que les mouvements sociaux – qui ont porté au pouvoir Evo Morales en 2006 –, sont fragmentés, polarisés entre opposants et partisans du régime. Le défi est bien de pouvoir se renforcer et s'unir sur une base autonome.

Le programme de Solsoc, en collaboration avec FOS et avec l'appui de la FGTB-Horval, est centré sur le Travail Décent et la protection sociale, en intégrant l'équité des genres et le respect de l'environnement. Il est mis en œuvre par les quatre organisations partenaires boliviennes: le Réseau bolivien de femmes transformant l'économie (REMTE), la Fondation développement pour le sud (FUNDDASUR), l'Association civile (AYNI) et la Fondation Participation et Durabilité (PASOS). Le programme vise à renforcer leurs capacités, à faciliter la création d'alliances, le travail de plaidoyer et la transformation de ces organisations en véritables acteurs de changement, à même de mettre en place des conditions de travail et de vie dignes pour les travailleurs et producteurs, en particulier les jeunes et les femmes.

LE CHANGEMENT : ENTRE DÉCLARATIONS ET RÉALISATIONS

ENTRETIEN AVEC **JUAN CARLOS BAPTISTA**, DIRECTEUR DE PROGRAMMES AU SEIN DE FUNDDASUR (FONDATION DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SUD)

Guelle est la situation des travailleurs qu'accompagne Funddasur ? Celle-ci s'est-elle améliorée sous les treize ans de gouvernement d'Evo Morales ?

Juan Carlos Baptista : Nous accompagnons des travailleurs, tant dans les milieux urbains que ruraux. En milieu urbain, nous appuyons deux syndicats de travailleurs du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie, et en milieu rural, des organisations de petits producteurs ruraux. Avec les premiers, nous nous centrons sur le thème du Travail Décent, avec les seconds, sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Ces petits producteurs sont des travailleurs de l'économie informelle, c'est-à-dire qu'ils sont, entre guillemets, en-dehors des lois du travail et de tout ce que cela implique. Je n'ai pas un chiffre exact, mais je peux m'avancer à dire que 80% des travailleurs sont dans le secteur informel.

Un des points les plus faibles du programme de l'actuelle présidence et qui a le moins changé au cours de tout ce temps est la question de l'emploi. Il y a un programme gouvernemental, « Mon premier emploi », destiné aux jeunes, à qui le gouvernement paie une partie de leurs salaires. Mais c'est trop peu important pour pouvoir changer vraiment les choses. Autour de 2012, il y a eu une baisse importante du chômage, mais à partir de 2015-2016, celui-ci a augmenté de nouveau. Cela renvoie évidemment à la décélération de l'économie, avec la fin du boom des matières premières. Cela a eu un impact direct sur les investissements publics et donc sur les conditions de vie des travailleurs.

Pourquoi l'emploi est-il l'un des points faibles de la politique actuelle ?

Le gouvernement prend de nombreuses mesures 'politiques'. Il fait des lois pour renforcer les travailleurs, promouvoir le Travail Décent, etc. Mais, justement, cela reste des lois, cela ne se traduit pas en règlements d'application et encore moins au niveau opérationnel.

Par exemple, le doublement de la prime [« *doble aguinaldo* »] pour les travailleurs des secteurs privé et public, lorsque la Bolivie connaît une croissance annuelle d'au moins 4,5% – ce qui serait le cas pour 2018. Cela affecte durement les moyennes et petites entreprises, parce que la croissance du pays n'est pas en lien direct avec les revenus de celles-ci. Dès lors, nombre d'entre elles font faillite, car elles n'ont pas les moyens de remplir leurs obligations légales, de mettre en œuvre cette mesure et de payer la prime.

« Mais, c'est une logique de bourses et non de politiques sociales ! »

Où en est la protection sociale en Bolivie ?

La politique de protection sociale est inscrite dans le Plan de développement [2016-2020] du gouvernement et dans sa stratégie de *Bolivie digne*, avec des objectifs comme l'éradication de la pauvreté, de l'exclusion, de la marginalisation, etc. Dans sa logique de redistribution de la richesse, le gouvernement a mené des actions, en créant des bourses, notamment pour les écoliers pour qu'ils n'arrêtent pas l'école, pour les femmes enceintes, pour les handicapés, etc. Il y a aussi l'assurance santé pour les enfants de moins de douze ans. Tout cela participe du parapluie de la protection sociale. Mais, c'est une logique de bourses et non de politiques sociales !

Hier, la Chambre a approuvé l'assurance universelle de santé. En théorie, à partir de cette année, ce système va commencer à se mettre en place. Tout le monde soutient que c'est une attitude politicienne, en vue de la campagne électorale. Le gouvernement dit qu'il investira 200 millions de *bolivianos* [25 millions d'euros], mais les experts s'accordent pour dire qu'il faudrait investir 2 milliards ! Cela montre que le système actuel de santé est hautement déficient. Alors, si on élargit la couverture sans en avoir les moyens, on donnera des soins de faible qualité… même si, en termes théoriques, l'idée de l'assurance universelle de santé pour les populations pauvres ou celles en milieu rural qui n'ont pas accès à la santé, est comme un rêve !

Les inégalités ont-elles diminué ces dernières années ?

La population urbaine ne cesse d'augmenter, en raison de la situation difficile en milieu rural. L'accès aux services de base, à l'eau, à l'électricité a augmenté et s'est amélioré, mais la brèche entre milieux urbain et rural persiste, voire augmente. La difficulté est aussi que le milieu urbain n'a pas la capacité de faire face à la migration et d'offrir des services à toutes ces personnes qui quittent la campagne pour venir s'installer en ville.
Quant aux relations entre les hommes et les femmes, elles ont un peu évolué, ainsi que l'accès des femmes aux services, leur niveau de participation, etc. Tout cela s'est amélioré, mais le niveau de violence reste très élevé.

Quelle est la situation des syndicats en Bolivie ?

Les syndicats ont été cooptés politiquement. La Centrale Ouvrière Bolivienne, par exemple, ne représente plus les nécessités et demandes du secteur du travail. Elle est complètement alignée sur le gouvernement. Des dirigeants ou ex-dirigeants syndicaux accèdent à des postes au sein des gouvernements… Par exemple, l'actuel ministre du travail est un ancien dirigeant syndical. Le principal défi est le désalignement et que les syndicats reviennent à ce pourquoi ils ont été créés.

Quelle est la réalité de l'économie plurielle, en général, et de l'économie sociale et coopérative en particulier ?

La Constitution a défini quatre types d'économies, y compris l'économie communautaire. Mais celle-ci, dans son essence, n'a pas d'éléments importants de l'ESS, même si, dans le milieu rural, elle recouvre des pratiques importantes de solidarité (la *minga* par exemple [travail collectif à des fins sociales]). Mais il n'y a pas de proposition claire et cohérente de la part du gouvernement pour appuyer pratiquement ce type d'économie. Il y a eu, principalement dans le secteur minier où elles sont très présentes, une distorsion des coopératives, qui relèvent maintenant plus de la gestion des entreprises, avec une structure verticale, et qui se camouflent sous le masque de la coopérative.

Au début, lorsqu'Evo Morales est arrivé au pouvoir, le gouvernement a fait de l'économie sociale, de l'économie communautaire un drapeau. Et il y a eu un mouvement fort d'appui à l'ESS, au commerce équitable, etc., mais avec le temps, il s'est dilué et a perdu de sa force. Nous, nous tentons de visibiliser les éléments de l'ESS, de l'économie communautaire, de montrer leurs piliers, par exemple la production et la commercialisation associatives, le commerce juste…
Les organisations au sein de ces économies ont cependant un capital social et communautaire vraiment important. Les politiques gouvernementales n'arrivent pas jusqu'à elles. Leurs uniques moyens d'aller de l'avant, c'est de mettre en œuvre leurs pratiques. Et ce qu'ils ont, ils l'ont grâce à leur organisation, à leur travail collectif. De plus, elles apportent à l'économie nationale et soutiennent une grande partie de la production agricole, de l'économie rurale.

« L'idée de l'assurance universelle de santé pour les populations pauvres ou celles en milieu rural qui n'ont pas accès à la santé, est comme un rêve ! »

2019 est une année électorale. Evo Morales se représente. Existe-t-il, du côté de l'opposition, un projet alternatif crédible ?

Il y a trois éléments importants.
1. Sur le fond, il n'y a pas de projet crédible pour lequel la population puisse voter. La majorité a dit non lors du référendum sur la possibilité d'une nouvelle candidature de Morales. Cela a généré une conscience sociale. Comme le président revient, ils voteront contre. Mais pas pour un projet alternatif ou intéressant d'un candidat ; juste pour éviter la continuité.
2. Systématiquement, à l'approche des élections, il y a une polarisation des organisations selon qu'elles soient pro ou contre le gouvernement.
3. L'opposition reste fragmentée, sans projet politique commun qui pourrait regrouper. La seule chose qui les regroupe, c'est l'opposition à la réélection de Morales.

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE : PARTIR DES FEMMES ET DES TRAVAILLEUSES

ENTRETIEN AVEC **GRACIELA RAQUEL LOPEZ QUINTEROS**, COORDINATRICE TECHNIQUE DE REMTE (RÉSEAU BOLIVIEN DE FEMMES QUI TRANSFORMENT L'ECONOMIE)

Que signifie être syndicaliste et femme – une femme syndicaliste – aujourd'hui en Bolivie ?

Graciela Raquel : Être femme et syndicaliste, n'est pas une tâche facile ! Ce sont des champs de bataille contre le capital, le colonialisme, le patriarcat. En Bolivie, malgré les avancées légales et notre apport à l'économie du pays, la majorité des femmes continuent de travailler dans les emplois les plus précaires, les moins productifs, avec de grandes différences salariales, des droits fragilisés et la permanence des violences, comme le harcèlement au travail et sexuel.

Le secteur informel concentre plus de 70% des femmes qui travaillent. En Bolivie, il y a un tissu organisationnel à tous les niveaux, et l'informel a ses propres formes d'organisation. Mais il manque une plateforme qui puisse représenter tous ces travailleurs. C'est pour ça que nous avons demandé un code du travail, qui intègre également les travailleurs de l'informel, tous les travailleurs et travailleuses boliviennes, plutôt qu'une loi du travail, qui ne concerne que les salarié-e-s.

Mais nous n'avons pas obtenu gain de cause jusqu'à présent. Pour les travailleuses, le syndicat est un espace de défense de leurs droits et de leurs intérêts, mais aussi un lieu où se reproduisent les relations de pouvoir machistes de la direction masculine.

Y a-t-il eu des avancées majeures pour les travailleuses sous les gouvernements Morales ?

Depuis 2009, nous travaillons à la modification de la Loi générale du travail, qui est une très vieille loi, mais malheureusement, nous ne sommes pas arrivées à avoir des avancées significatives pour y inclure les droits des travailleuses.

C'est dû à la complexité juridique, avec la multiplication de lois, de révisions et de modifications, mais il y a aussi un problème politique, de volonté politique. Le principal défi aujourd'hui est que l'État fasse appliquer les lois.

Les formes d'économies solidaires en Bolivie ont-elles une importance spécifique pour les femmes ?

Les économies alternatives (économies féministes, communautaire, solidaire…), basées sur des liens éthiques et de réciprocité, rassemblent un nombre important de femmes. L'économie communautaire constitue le socle de ce parapluie d'alternatives. Mais le grand problème est que le gouvernement ne s'intéresse pas vraiment à ces espaces, n'émet pas de lois pour les renforcer, pour reconnaître les droits des travailleurs et des femmes qui s'y trouvent et qui manquent de toute protection sociale. Cela nous pose question : quelle est la perspective de notre gouvernement ?

Les économies alternatives sont un espace toujours en construction, créé par les personnes elles-mêmes, mais sans que ces personnes ne pensent à leurs droits. Cela nous pose aussi question. Par exemple, nous accompagnons des productrices agroécologiques. Nous leur disons : « *c'est très bien, vous avez amélioré l'alimentation. Vous offrez une nourriture saine et de qualité. Mais vous ? Avez-vous une pension, avez-vous plus de droits ? Avez-vous dépassé la pauvreté, amélioré vos conditions de vie et de travail ?* ».

Le nom de votre syndicat, REMTE, renvoie à une transformation de l'économie par les femmes. Pourquoi ?

Pourquoi transformer l'économie ? Il suffit de regarder la conjoncture actuelle du système capitaliste ! Les mouvements féministes, à partir de réflexions théoriques et des formes organisationnelles des économies paysannes, indigènes et communautaires du Sud, ont renouvelé la critique de l'économie capitaliste. Actuellement, les mouvements de femmes se renforcent au niveau mondial et marquent la possibilité de luttes anticapitalistes, anticoloniales et anti-patriarcales.

« Pour les travailleuses, le syndicat est un espace de défense de leurs droits et de leurs intérêts, mais aussi un lieu où se reproduisent les relations de pouvoir machistes de la direction masculine »

SOLIDARITÉ AVEC LES PLUS PAUVRES, L'ENVIRONNEMENT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

ENTRETIEN AVEC **ADELA PALACIOS**, RESPONSABLE DE PROJETS DE LA ZONE DE RIO CHICO, PASOS

Quel rôle les femmes jouent-elles au sein des initiatives d'économie solidaires avec lesquelles vous travaillez ? Occupent-elles une place particulière ?

Adela Palacios : Les organisations avec lesquelles nous travaillons ont des statuts qui reconnaissent les mêmes droits et obligations aux hommes et aux femmes. La participation des femmes aux postes de direction est variable ; souvent, elles n'ont pas d'expérience et éprouvent des difficultés pour faire la gestion. Nous les appuyons, les accompagnons et leur donnons des formations de leadership et de gestion entrepreneuriale, pour renforcer leur participation et leurs organisations.
Traditionnellement, dans l'agriculture, les femmes s'occupent principalement de la culture, des activités post-cultures et de la commercialisation. Ce sont elles qui participent aux foires. Par exemple, une fois par semaine, elles descendent à la ville de Sucre vendre leur production directement aux consommateurs. Il faut aussi souligner le rôle qu'elles jouent dans la négociation des prix dans les marchés en tant qu'intermédiaires.

Qu'est-ce qui fait qu'une initiative réussisse et dure ?

On a vu que les organisations où les femmes et les jeunes sont bien intégrés ont, en général, plus de chance de durer dans le temps. Une autre condition est que l'activité, « l'affaire » choisie fonctionne et soit rentable rapidement. Sans cela, les problèmes qui viennent après sont moins supportables. Il faut aussi que les apports propres de chaque associé/e soit clair, de même que ses obligations et devoirs. Enfin, la gestion des ressources, le leadership et les relations au sein de l'organisation ont, c'est sûr, une influence.

Les conditions des femmes se sont-elles améliorées sous la présidence d'Evo Morales ?

Le gouvernement a mis en place des programmes nationaux d'appui aux organisations productives. Cependant, les aspects de genre sont rarement pris en compte. Il existe quelques projets spécifiques pour les organisations de femmes, avec des résultats variables. La formation est en générale rare et de mauvaise qualité, l'accompagnement du projet n'existe pratiquement pas.

Vous parlez d'une économie solidaire et « propre » ; pourquoi ?

La principale activité économique de la zone est la production de fruits et de légumes. Elle se fait avec des techniques de production propre, c'est-à-dire que les associations se sont mises d'accord sur l'usage d'engrais naturel et sur le contrôle des cultures. Il y a une préoccupation par rapport aux ressources naturelles ; surtout l'eau, qui est le plus important pour l'agriculture et l'élevage et qui, ces dernières années, est menacée par la pollution des activités minières et de la ville. Un Comité de défense des ressources naturelles s'est d'ailleurs mis en place. Il mobilise plusieurs communautés et est très dynamique.
La production propre est une qualité reconnue de la production locale sur le marché, et elle bénéficie aux consommateurs de la ville. C'est leur unique source d'aliments sains. La solidarité se manifeste ainsi entre producteurs et consommateurs, mais aussi, à l'intérieur des organisations, en donnant la priorité aux familles les plus pauvres, et en encourageant l'appui mutuel et les travaux collectifs. Enfin, la solidarité tient aussi compte de l'environnement, des bonnes conditions pour l'agriculture et l'élevage, et des générations futures. Les familles veulent que les générations futures bénéficient des ressources et conditions de productions qu'elles ont.

« Les associations se sont mises d'accord sur l'usage d'engrais naturel et sur le contrôle des cultures. Il y a une préoccupation par rapport aux ressources naturelles ; surtout l'eau, qui est le plus important pour l'agriculture et l'élevage et qui, ces dernières années, est menacée par la pollution des activités minières et de la ville »

BURKINA FASO

DE L'ALTERNANCE À L'ALTERNATIVE

Fin octobre 2014, Blaise Compaore, à la tête de l'État depuis 1987, était chassé du pouvoir par une insurrection populaire, composée majoritairement de jeunes. La « génération Sankara » – du nom de Thomas Sankara, surnommé le « Che Guevara africain », le président assassiné vingt-sept ans plus tôt – semblait tourner la page de l'autoritarisme, et ouvrir une nouvelle voie à l'espoir. Après le printemps arabe, le printemps burkinabé ?

Cinq ans plus tard, force est de reconnaître l'amertume de la population. L'alternance n'a pas donné lieu à l'alternative, et la situation sociale reste dramatique. L'un des pays les plus pauvres au monde, occupant le bas du classement de l'Indice de développement humain (IDH) – 183e sur 198 –, le Burkina Faso est à la fois dépendant du marché international et vulnérable aux chocs économiques aussi bien que climatiques.

L'agriculture – plus de 70% de la population réside en milieu rural – est très largement tributaire de la pluviosité. Or, celle-ci tend à se dérégler sous la pression du changement climatique – alors même que les populations du Sahel sont déjà parmi les plus exposées –, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire. De plus, cette vulnérabilité est aussi économique, du fait de sa concentration sur quelques produits : le pétrole, le coton et surtout, l'or.

Le coton et l'or représentent près de 85% de tout ce que le pays exporte, et le pétrole, en moyenne, un quart de ses importations. Mais l'État burkinabé n'exerce aucun contrôle sur les prixde ces matières premières, d'une grande volatilité. Pris dans le cycle vicieux d'une économie non diversifiée ni transformatrice, asservie à l'importation de biens industrialisés, à la rente de l'or et du coton, et aux fluctuations des cours du pétrole, le pays s'endette… obligé alors de se tourner vers le Fonds monétaire international (FMI), qui impose ses conditions.

En outre, depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à des attaques terroristes djihadistes de plus en plus fréquentes, meurtrières et étendues sur son territoire. Les dépenses militaires augmentent, de même que les tensions entre communautés ethniques, au détriment de politiques sociales mieux à même, à terme, d'assurer durablement la sécurité des biens et des personnes. De plus, la mise en œuvre d'une couverture sanitaire de base pour tous les Burkinabés, enjeu emblématique de la construction d'une protection sociale, risque d'être mise à mal, reléguée au second plan, faute de moyens et de volonté politique.

Le mécontentement social gronde contre la « vie chère », le manque d'accès à la santé et aux services sociaux de base – que ne cesse de creuser la poursuite d'une politique libérale –, et contre l'incapacité du gouvernement à parer les attaques terroristes. Un tissu social fragilisé, la menace sécuritaire, une situation dégradée… le Burkina Faso connaît des heures sombres. Mais, comme le chantait le rappeur Smockey, très engagé politiquement et co-fondateur du Balai citoyen, en octobre 2014 : « *On passe à l'attaque, on passe à l'action. Aussi longue est la nuit, le jour fera son apparition* ».

ASMADE, l'Union des mutuelles de santé de la région du centre (UMUSAC) et l'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB), travaillent de concert pour étendre la protection sociale et promouvoir le Travail Décent, plus particulièrement pour les jeunes et les femmes. Le programme Solsoc les accompagne, facilite la convergence et mise en réseau des acteurs, et les renforce, de façon à ce qu'ils représentent une véritable force de mobilisation et de revendication de leurs droits sociaux, politiques et économiques.

UN ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

ENTRETIEN AVEC **INOUSSA OUEDRAOGO**, COORDINATEUR DE L'UNION DES MUTUELLES DE SANTÉ DE LA RÉGION DU CENTRE (UMUSAC)

Quelle est la situation de l'emploi pour les jeunes, qui sont la majorité de la population ?

Inoussa Ouedraogo : Ce qui est évident, c'est que le gouvernement ne pourra pas donner de l'emploi à tous ces jeunes. Afin d'absorber un maximum de personnes, l'État a mis en œuvre un certain nombre de mesures, notamment les socles de protection sociale ; c'est-à-dire un certain nombre de stratégies afin de garantir un minimum de protection sociale, en attendant une couverture vraiment très étendue et très large.

Il y a une politique de formalisation de l'emploi ? Les syndicats y participent-ils ?

Les syndicats ? Chaque jour qui passe, il y en a qui se créent ! Actuellement, il y a toute une bataille parce que l'administration est en train de formaliser des entreprises privées. Mais elles ne veulent pas, parce qu'une fois formalisées, on doit payer des taxes, des impôts, etc.

Non seulement tu es répertorié dans les fichiers de l'État, mais tu dois être « réglo » ; payer, par exemple, les travailleurs au salaire minimum – même si ce n'est pas grand-chose, ici, au Burkina Faso – 33.000 francs CFA [autour de 50€]. En retour, l'État fournit un peu de moyens pour évoluer. Mais beaucoup préfèrent rester dans la clandestinité pour opérer.

« À terme, cela devrait permettre à 16 millions de Burkinabés de se soigner à moindre coût »

Quels sont les enjeux de la campagne pour la Couverture Maladie Universelle ?

À terme, cela devrait permettre à 16 millions de Burkinabés de se soigner à moindre coût. Maintenant, c'est le lancement que nous attendons, parce qu'il y a une difficulté. Pour qu'il y ait véritablement un succès, il faut que toutes les communes soient couvertes par des mutuelles. Sur 360 et quelques communes au Burkina Faso, un peu plus de 200 sont couvertes.

Quel est le principal obstacle ?

Le principal obstacle est financier. La Banque Mondiale, qui accompagne ce processus, dit qu'il n'y a plus d'argent tant que nous ne lancerons pas la phase d'opérationnalisation. Mais une chose est de défendre le programme, une autre est de l'appliquer !

Au Burkina Faso, il y a la cherté de la vie. D'un côté, l'État est obligé de prélever des taxes. Le prix du carburant vient de grimper encore et a mis les gens dans la rue. De l'autre, il faut payer les fonctionnaires… Mais, actuellement, le problème principal pour le parti au pouvoir, compte tenu des attaques terroristes, c'est la sécurité. Du coup, ce qui était prévu pour financer la sécurité sociale risque d'être réaffecté dans la caisse sécuritaire…

Comment votre organisation travaille-t-elle dans cette campagne ?

Notre mission, c'est de promouvoir une assurance maladie communautaire, qui permette à la population d'accéder aux soins de santé à moindre coûts.

Ce que nous contribuons à faire, c'est d'éviter que des gens, qui, dans le temps, avaient vendu leurs boucs, leurs chèvres, pour pouvoir être pris en charge dans les centres de santé, refassent encore cela. Beaucoup payent leurs frais d'inscription à la mutuelle la première année, l'année suivante, et, après, ils n'arrivent pas à honorer leurs frais. Pas parce qu'ils n'ont pas envie, pas parce qu'ils ne connaissent pas l'importance de la mutuelle de santé, mais parce qu'ils n'arrivent pas à tenir financièrement. Nous avons donc mis en place un fond rotatif pour que, avec les bénéfices, ils puissent verser leur cotisation ; et qu'ils comprennent qu'ils peuvent cotiser à l'avance, avant que la maladie ne survienne. Et solidairement.

TENSIONS ENTRE POLITIQUE SÉCURITAIRE ET PRIORITÉS SOCIALES

ENTRETIEN AVEC **DOUSSA DRAMANE**, SECRÉTAIRE PERMANENT
DE L'UNION DES CHAUFFEURS ROUTIERS DU BURKINA FASO (UCRB)

Qu'est-ce que l'UCRB et que fait-elle ?

Doussa Dramane: L'UCRB, c'est l'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso, qui regroupe l'ensemble des chauffeurs routiers du pays. Nous avons la chance d'avoir un seul syndicat pour les chauffeurs routiers. Nous défendons leurs intérêts moraux et matériels.

Nous sommes affiliés à une centrale, la Confédération Syndicale Burkinabé (CSB). C'est avec cette même centrale syndicale que nous menons nos actions de plaidoyer. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons introduit une requête de révision de notre convention de 2011, pour réviser les volets salarial et indemnitaire. Les chauffeurs ont jugé que c'était, compte tenu du coût de la vie actuelle, assez bas, et qu'il fallait réviser cela à la hausse. Nous sommes sur ce plaidoyer actuellement. On doit entamer bientôt les négociations d'accord avec le patronat.

« Le problème majeur reste toujours la sécurité sociale »

Quelle est la situation des chauffeurs routiers au Burkina Faso ?

Ça va plus ou moins. Il y a eu un moment où le secteur était beaucoup dans l'informel. Le premier problème auquel les chauffeurs routiers ont été confrontés, c'était un manque de base légale qui régissait les relations des travailleurs avec nos employeurs. En 2011, nous avons pu obtenir une convention collective. Nous avons également renforcé la lutte, avec beaucoup de plaidoyer auprès des autorités. Nous étions confrontés à des problèmes salariaux, des problèmes de sécurité.

Maintenant, ça commence à s'améliorer, à se formaliser au fur et à mesure. Nous avons la naissance de sociétés, structurées, formelles, au vrai sens du terme, avec des travailleurs bénéficiant du salaire minimum, de la sécurité sociale, etc. Le problème majeur reste toujours la sécurité sociale. Beaucoup de chauffeurs travaillent sans. Mais je crois que c'est en train de se résoudre. Donc, ça commence à aller.

Quelles sont les causes de la fronde sociale actuelle au Burkina Faso ?

Les causes sont assez profondes. Nous venons de sortir, en 2014, de l'insurrection au Burkina, qui a vu la chute d'un régime de 27 ans, considéré comme corrompu. Avec le soutien des syndicats et de la jeunesse, on a pu mener cette insurrection. Vous savez, après 27 ans de pouvoir, les pratiques étaient tellement ancrées dans le quotidien que les gens étaient habitués à une certaine facilité… Et maintenant, avec le nouveau régime, nous sommes passés à une transition d'abord. Ensuite, nous avons élu notre président, qui a vraiment beaucoup de difficultés à gouverner.

Le vrai problème, actuellement au Burkina Faso, reste le problème sécuritaire. Nous sommes attaqués de toute part, notamment au Nord et à l'Est, par des terroristes qui attaquent chaque jour des familles. Donc, c'est vraiment un problème assez profond.

Le problème sécuritaire prend le pas sur les problèmes sociaux ?

Je crois que le problème sécuritaire, aujourd'hui, reste la priorité du gouvernement. La population, les travailleurs (à travers les syndicats) ont organisé beaucoup de marches, de meetings… Mais, lors de son dernier discours, notre président a demandé à toute la population de faire un front uni. C'est comme si on avait fait un pacte, avec les syndicats, de faire une trêve, pour qu'on puisse se pencher sur le volet de la sécurité, qui prend vraiment de l'ampleur. Avec cependant, certaines réclamations de syndicats, par-ci, par-là, par rapport aux conditions de reclassement, aux conditions de travail, aux conditions de vie… Mais je crois que les syndicats ont compris que la sécurité était vraiment primordiale, parce que ça commence à devenir inquiétant.

Mutuelle de Santé
Song – taaba de Komsilga
09 BP 743 Ouagadougou 09
Tel : +226 50 30 92 53
Email : mu.s.s.ko@live.fr
ASSURANCE SANTE
ETIEN PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL
EN CHARGE MEDICAL ET COMMUNAUTAIRE
TAGE VOLONTAIRE ET ANONYME
E SEXUEL ET REPRODUCTIVE
VENTION – FORMATION
70 05 08 81
vie
ante

RENDRE OPÉRATIONNELLE LA PROTECTION SOCIALE

ENTRETIEN AVEC **JULIETTE COMPAORÉ**, COORDINATRICE
D'ASMADE (ASSOCIATION SONGUI MANEGRÉ / AIDE AU DÉVELOPPEMENT)

ASMADE est une ONG ayant pour but l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations au Burkina Faso. L'un des axes d'interventions d'ASMADE est l'environnement. Comment le travaillez-vous, et quel est l'enjeu ?

Juliette Compaoré: Cela s'inscrit en droite ligne dans nos objectifs stratégiques de connaissance et de gestion des risques liés au changement climatique, et d'accompagner l'émergence d'une jeunesse responsable et engagée. Dans ce cadre, notre ONG a mis en place une ferme agro-écologique, qui donne de l'espace à la pratique, mais qui permet également de mener des réflexions sur la gestion de l'environnement, l'agriculture, l'élevage, etc. Pour nous, c'est un tremplin pour promouvoir de bonnes pratiques au niveau national dans le domaine agro-écologique et dans la gestion des effets liés au changement climatique.

Le troisième Forum National de Protection Sociale s'est tenu en 2018. De quoi s'agit-il ?

Effectivement, ce forum a été organisé par le Secrétariat Permanent des ONG du Burkina, le SPONG, dont ASMADE assure la présidence. Ce forum avait pour but de faire un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du plan opérationnel de protection sociale; voir quelles étaient les avancées, les défis futurs pour rendre vraiment opérationnelle cette politique. Il faut rappeler que le Burkina, sous l'impulsion et avec la participation de la société civile, a, en 2012, formalisé une politique nationale de protection sociale.

Pour que se mette effectivement en place une politique de protection sociale, il faut une volonté de l'État et une force collective de la société civile. Est-ce que ces deux éléments sont présents ?

Dans le cas du Burkina, ce ne sont pas les défis qui manquent ni les besoins de couverture en matière de protection sociale, parce que, comme on dit chez nous: «*tout est prioritaire*»! Nous pouvons dire que l'engagement est là puisque la politique a été adoptée, un plan opérationnel a été assorti, un secrétariat permanent mis en place… Nous pensons donc qu'il y a un engagement politique fort, même si, quand on voit la mobilisation des ressources, les choix prioritaires de l'allocation budgétaire en fonction des différents défis, la protection sociale reste toujours le parent pauvre.
Il faut qu'il y ait également une action collective de la société civile. Nous pensons que le SPONG, qui regroupe 256 ONG, ne se limite pas à mobiliser ses membres seulement, mais serve comme passerelle, comme espace de mobilisation des autres acteurs de la société civile. Une participation et une action collectives sont indispensables. Il faut qu'on sache aussi ce que le citoyen, concrètement, ressent au travers de cette politique. Nous avons également fait des études alternatives pour amener un autre regard que celui de l'État sur les acquis, pour concrètement nous rendre compte de l'effectivité ou non de cette politique.

« La protection sociale reste toujours le parent pauvre »

Je pense qu'il y a un autre type d'acteur que la société civile et l'État, qui participe: ce sont les différents partenaires techniques et financiers, qui accompagnent le Burkina dans la mise en œuvre de la politique de protection sociale.
Donc, nous pensons que, globalement, le cadre est là, que tous les acteurs sont là et qu'ils ont vu la nécessité de coordonner leurs interventions. Il reste à renforcer les synergies, la coordination. Et à améliorer, mieux utiliser les outils de suivi mis en place pour capitaliser l'ensemble des interventions. Enfin, il faut encore mettre des ressources conséquentes pour opérationnaliser tous les pans de cette politique.

BURUNDI

SORTIR DE L'IMPASSE

L'un des États les plus pauvres au monde (trois-quarts des Burundais sont sous le seuil de pauvreté), où l'espérance de vie est inférieure à 58 ans, ce petit pays enclavé d'Afrique centrale connaît, depuis la décision du président Pierre Nkurunziza, en 2015, de briguer un troisième mandat, et sa réélection, une crise politique, qui a encore aggravé les conditions sociales de la population.

Situation d'autant plus difficile qu'il s'en est suivi des sanctions internationales et un retrait des bailleurs et du secteur privé, alors que le pays est structurellement dépendant des importations et des aides financières internationales. Le Burundi a tenté de palier ce déficit en se tournant vers l'Est – l'Asie et le Moyen-Orient –, afin de chercher des bailleurs de substitution (l'Inde, la Chine et les Émirats arabes unis représentent autour d'un tiers de ses échanges commerciaux), mais sans réussir pour autant à compenser la perte.

L'économie burundaise est basée essentiellement sur l'agriculture, qui constitue – et de loin –la principale source d'emploi et d'alimentation. Il s'agit d'une agriculture familiale, dont les principales cultures de rente sont le café et le thé. Le secteur agricole ne disposant que de très peu de ressources et d'infrastructure, est tributaire de la pluviométrie et vulnérable aux chocs climatiques. D'où sa faible productivité, sa dépendance envers les fluctuations des prix sur le marché mondial, et l'ampleur de l'insécurité alimentaire (elle affecte 1,7 million de Burundais, et environ 56% des enfants souffrent de malnutrition selon l'ONU).

L'annonce par Pierre Nkurunziza qu'il ne serait pas candidat aux élections de 2020 a contribué à apaiser les craintes de la population et des instances internationales. Cependant, les violations graves et répétées des droits humains, les tensions politiques, la résurgence et l'instrumentalisation de la question ethnique se poursuivent et restent des sources de vives préoccupations. Quoi qu'il en soit, l'impasse politique est un catalyseur des problèmes sociaux et économiques, et la résolution de ceux-ci suppose un changement politique.

La situation actuelle oblige à une économie de la débrouille et de la pénurie; pénurie qui se fait notamment ressentir dans l'accès aux médicaments. Le 22 août 2018, le gouvernement a lancé son *Plan national de développement (PND) 2018-2027*, qui vise la «*transformation structurelle de l'économie à long terme*». Outre que le diagnostic émis, largement positif, pose problème, la pleine mise en œuvre de ce Plan nécessite 2,5 milliards de dollars… dont l'essentiel devrait provenir des bailleurs internationaux.

La santé et la protection sociale sont inscrites dans l'orientation stratégique 2 du PND: «*développer le capital humain*». Cependant, les mutuelles communautaires et l'économie solidaire sont à peine mentionnées, et sans que ne soit dessinée une quelconque stratégie d'appui et de collaboration. Or, c'est d'autant plus problématique qu'au Burundi, l'assurance maladie repose sur une juxtaposition de la Carte d'Assistance Médicale (CAM) et des mutuelles communautaires de santé, et que cette juxtaposition constitue un frein au développement de ces dernières.

Le programme de Solsoc au Burundi est centré sur les quatre piliers du Travail Décent. Avec trois de ses partenaires, l'association Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines (ADISCO), la Plateforme de concertation des Acteurs des Mutuelles de Santé (PAMUSAB) et la Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs du Burundi (CNAC), et avec l'appui de Solidaris Mons-Wallonie Picardie, Solsoc soutient 27 mutuelles de santé, ainsi que des coopératives. Elle renforce leurs capacités, la qualité de leurs services, leur autonomie et leurs activités de plaidoyer en faveur d'une meilleure protection sociale. En outre, en collaboration avec la FGTB-Horval, Solsoc accompagne la Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation (FEBUTRA), qui regroupe neuf syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel.

LES SYNDICATS AU DÉFI DU TRAVAIL DÉCENT

ENTRETIEN AVEC **THARCISSE GAHUNGU**, PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE (FEBUTRA)

Quelles sont les conditions des hommes et des femmes qui travaillent dans l'informel ?

Tharcisse Gahungu : Ce sont des conditions très dures, caractérisées par un emploi précaire, de faibles revenus, l'absence de toute protection sociale et de mécanisme de dialogue sur les conditions de vie et de travail. La législation du travail ne les reconnait pas. Ils n'ont pas accès à toute une série de services comme le microcrédit, etc. Les principaux enjeux pour eux sont liés à leurs conditions, et se résument aux problèmes du respect des normes minimales du Travail Décent.

Comment les travailleurs et travailleuses sont-ils organisés au Burundi ?

Dans l'informel, qui concerne la plupart des travailleurs et surtout des travailleuses, ils sont peu ou pas du tout organisés. Certains ont constitué des associations ou des coopératives, mais ils sont peu nombreux. Très rares sont ceux qui sont affiliés à un syndicat.
Les travailleurs du secteur formel sont organisés en syndicats majoritairement structurés par entreprise et rarement par secteur. Il faut signaler tout de même des tentatives d'organiser des fédérations sectorielles comme c'est le cas de la FEBUTRA.

Quelles sont leurs principales revendications ?

Les travailleurs revendiquent d'abord le respect de la législation qui leur reconnait le droit de s'organiser librement, de défendre leurs intérêts et de négocier collectivement. Les conventions 87 (sur la liberté syndicale) et 98 (sur le droit d'organisation et de négociation collective) de l'OIT [Organisation Internationale du Travail] ont été ratifiées par le Burundi. Les revendications sont souvent relatives aux conditions de vie et de travail : les salaires, la sécurité sociale, la couverture des besoins fondamentaux, etc.
À la FEBUTRA, nous cherchons à renforcer les capacités de nos syndicats membres de façon à pouvoir peser davantage sur les politiques qui concernent les intérêts et les droits des travailleurs et qui vont dans le sens d'une répartition équitable des revenus du travail dans la dignité.

Comment se passe la concertation avec le gouvernement et les employeurs ?

Sur le plan syndical, la situation n'est pas facile, les employeurs exigent une flexibilité extrêmement forte. Il nous est arrivé d'être arrêtés et emprisonnés pour avoir organisé une assemblée du personnel dans une plantation de thé. Paradoxalement, ça a été une bonne publicité pour notre syndicat, et cela a renforcé le nombre d'affiliés du syndicat !
Les défis sont immenses. Malgré tout, nous arrivons à trouver un terrain d'échanges avec tous les partenaires sociaux au sein du Comité national de dialogue social. Les concertations sont régulières. Dans ces instances, les travailleurs siègent de façon paritaire avec les employeurs et les représentants du gouvernement. Pour l'instant, on peut qualifier les relations entre le Gouvernement et les syndicats de bonnes, mais nous sommes vigilants.

« Les revendications sont souvent relatives aux conditions de vie et de travail : les salaires, la sécurité sociale, la couverture des besoins fondamentaux, etc »

Que faire pour améliorer les conditions des travailleuses et travailleurs ?

Nous privilégions le dialogue social et l'inclusion de tous les acteurs pour aborder sereinement les problèmes, proposer des solutions consensuelles et avancer ainsi sur l'emploi et la protection sociale. D'autre part, l'économie sociale et solidaire est un créneau à investir. Les coopératives et les mutuelles de santé peuvent largement contribuer à améliorer la protection sociale et l'accès au microcrédit pour les travailleuses et les travailleurs, surtout dans l'informel.

ENJEUX ET DÉFIS DE LA RESTRUCTURATION DE LA FILIÈRE CAFÉ

ENTRETIEN AVEC **MACAIRE NTIRANDEKURA**, CHARGÉ DE PLAIDOYER AU SEIN DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE CAFÉICULTEURS DU BURUNDI (CNAC-MURIMA W'ISANGI)

Quelle est la place de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Burundi ? Contribue-t-elle à changer la situation des gens ?

Macaire Ntirandekura: Le Burundi est assis sur l'économie capitaliste qui fait que les riches continuent à s'enrichir et les pauvres à s'appauvrir. Ce contexte ne fait pas avancer les populations les plus pauvres. L'écosol [économie solidaire] a été bien accueillie par les 90% de la population qui vit de l'agriculture.

« Les caféiculteurs ne devraient pas être pauvres parce que c'est le café qui fait entrer des devises dans notre pays ! »

Si ce que l'on fait est positif, comme le pays est tout petit, cela fait tache d'huile directement. On constate déjà l'impact au niveau de la population: créer une coopérative permet aux gens de « *se venir en aide* ». Au niveau de nos organisations, les principes d'écosol sont établis. La plus-value n'est pas encore considérable, mais les gens sentent qu'il pourra y avoir un léger mieux pour les membres des coopératives…

Certains principes de l'écosol étaient déjà en place dans le pays, en particulier, la solidarité. ADISCO et la CNAC [Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs du Burundi] ont décelé dans le modèle de l'écosol une opportunité pour le mouvement paysan, pour qu'il puisse avoir un pouvoir et porter sa propre voix. Les caféiculteurs ne devraient pas être pauvres parce que c'est le café qui fait entrer des devises dans notre pays !

Vous avez évoqué la CNAC. Pouvez-vous revenir un peu sur son histoire et celle de la privatisation de la filière du café ?

Avant la privatisation, toutes les activités liées à la filière café étaient assurées et encadrées par l'État. Le caféiculteur récoltait sa cerise [fruit, rouge ou violet, produit par le caféier, et dont le noyau se compose de grains de café], l'amenait à la station de lavage et attendait qu'on le paie, tout en sachant que l'État devait le protéger au niveau du prix. L'État se chargeait ensuite de la transformation et de la commercialisation à travers l'OSIBU qui était une entité étatique.

Tout change avec les politiques néolibérales d'ajustement structurel dans les années 1990. Il était question que le gouvernement se désengage de la filière café et signe la stratégie de privatisation pour obtenir un allègement de sa dette. Beaucoup de fonds du gouvernement allaient dans la filière alors que, d'après la Banque mondiale et le FMI [Fonds monétaire international], la filière pouvait se suffire.

En 1995, un décret du président de la République consacrait la privatisation de la filière café. « *Toute personne peut œuvrer dans la filière café depuis la production jusqu'à la commercialisation* ». La privatisation a donc été une imposition. L'État avait les mains liées. À partir de ce moment-là, on constate que les caféiculteurs (qui avant considéraient que l'État était propriétaire du café) doivent s'organiser pour avoir une place et un cadre d'expression dans la privatisation. C'est à cette période, en 1997, que les premières associations de caféiculteurs sont créées. La CNAC naît en 2004.

La vision des associations de producteurs était que les producteurs mettent le pied là où l'État l'enlève, se désengage. Aussi, dans les instances de décision de la filière café, il fallait que les caféiculteurs puissent avoir une place pour défendre leurs intérêts. Enfin, ils devaient s'organiser pour contrôler la filière depuis la production jusqu'à l'exportation.

Les caféiculteurs contrôlent-ils la filière ?

Un plaidoyer a été mené à ce niveau et la CNAC a eu gain de cause en 2007, quand le président a déclaré publiquement que, désormais, le café appartenait aux producteurs, depuis la production jusqu'à l'exportation. Et tous les autres acteurs de la filière étaient des prestataires de service. La CNAC a pris la situation en main et bousculé les choses. Ceux qui achetaient le café au Burundi n'ont pas été satisfaits, mais les exportateurs, en réalité, c'étaient des commissionnaires pour les multinationales ! La CNAC a démantelé le système de commercialisation du café.

« S'ils achetaient ces stations sans le consentement de la CNAC, ils subiraient le même sort : ils achèteraient le bâtiment, mais ils n'achèteraient pas le café des caféiculteurs »

La SOGESTAL, une société mixte (l'État est actionnaire), n'était pas propriétaire du café. Tout le café devait être collecté et commercialisé au niveau de l'OSIBU, et personne ne pouvait acheter du café sans passer par l'association des « exportateurs », l'ABEC. Comme les caféiculteurs étaient désormais propriétaires de leur café, nous avons mis en place une commission de commercialisation. Ces multinationales, qui sont en étroite collaboration avec la Banque mondiale, étaient surprises car nulle part ailleurs les caféiculteurs n'arrivent sur le marché !

Dans cette lutte, l'enjeu des stations de lavage a été central, non ?

Oui. La privatisation, c'est la vente des stations de lavage et des usines de déparchage [opération consistant à libérer le grain de café de sa parche, fine pellicule qui entoure le grain]. Et les caféiculteurs mènent un combat pour acheter des stations de lavage. Mais, pour en acheter, une des conditions du cahier des charges était d'apporter 1 million de dollars. Parmi les caféiculteurs, personne n'avait cette somme ! La CNAC, soutenue par ADISCO, INADES [INADES-formation, réseau panafricain d'associations], Solsoc, IRED [Innovations et Réseaux pour le Développement], etc. a fait un plaidoyer agressif auprès du gouvernement et de la Banque mondiale pour supprimer cette condition. Et elle a mis sur pied des coopératives de caféiculteurs, qui pourraient avoir une activité économique et acheter des stations de lavage.

Une des premières sociétés privées qui avait acheté des stations de lavage s'appelait Webcor (Suisse). Une étude de l'OSIBU a été faite pour mettre en place une grille de répartition qui soit efficace et profitable à tous les acteurs de la filière. Cette étude disait que 72% du prix du café devait revenir aux caféiculteurs à la fin de la commercialisation, et les 28% restants devaient être répartis entre les autres acteurs/prestataires de services.

Webcor n'a pas respecté cette répartition. La première année, il y a eu un problème parce que dans les autres régions (non encore privatisées), les caféiculteurs avaient reçu un prix supérieur pour le café à ceux qui avaient vendu leur production à Webcor. Ils ont donc décidé de ne plus livrer la cerise à Webcor, qui a dû fermer et revendre les stations de lavage qu'elle avait achetées.
À ce moment-là, la CNAC a écrit à ceux qui étaient intéressés d'acheter les stations de lavage, en leur disant que s'ils achetaient ces stations sans le consentement de la CNAC, ils subiraient le même sort : ils achèteraient le bâtiment, mais ils n'achèteraient pas le café des caféiculteurs. Cela les a découragés et a permis aux coopératives de caféiculteurs d'acquérir leurs propres stations de lavage.

Et aujourd'hui, quelle est la situation de la filière café et des caféiculteurs ?

Actuellement, 50 coopératives sont propriétaires d'une station de lavage, et ces coopératives ont créé le consortium des coopératives de caféiculteurs (COCOCA), qui a acheté l'usine de déparchage Horamama. Le COCOCA est aussi chargé de la commercialisation du café. Nous maîtrisons donc toute la filière aujourd'hui [pour la partie du café qui appartient aux caféiculteurs membres de la CNAC].
Par rapport à la fixation du prix au producteur : le café reste la propriété des caféiculteurs, de manière à ce qu'à la fin de la commercialisation, s'il y a des excédents, les membres des coopératives se partagent ces bénéfices. Cela correspond à l'un des principes de l'écosol. Nous espérons aussi mettre sur pied un centre de qualité pour les caféiculteurs. Nous avons travaillé sur la qualité du café depuis toujours car, pour obtenir de bons prix, il faut un café de qualité.
Mais au niveau des coopératives, tout n'est pas parfait. Il y a des problèmes de gouvernance, de gestion, mais aussi de recherche de la qualité. Certains pensent qu'avoir de gros volumes est plus intéressant. Mais le COCOCA a des standards de qualité et des certifications (bio, *fair trade* - commerce équitable), ce qui permet d'obtenir des prix intéressants.

Où en est-on avec la politique de privatisation ? Et quels sont les défis qui demeurent ?

Nous avons eu gain de cause pour la révision de la stratégie de privatisation. La plateforme nationale de plaidoyer autour du café a été créée pour intégrer tous les acteurs de la filière, et des plateformes provinciales sont aussi en train d'être mises sur pied. S'il y a quelque chose à améliorer au niveau de la filière, on se met ensemble pour élaborer des propositions, des solutions. Par exemple, en ce moment il est question de voir comment on pourrait changer des textes de loi qui sont devenus obsolètes.
Mais certains défis persistent. Quand bien même la stratégie de privatisation a été revue, elle n'est pas encore mise en œuvre. Au niveau de la filière, il y a un flou sur la politique du gouvernement pour le secteur café. La privatisation a été menée sur une partie du patrimoine de l'État, mais il reste une autre partie : 77 stations de lavage qui ne sont pas encore vendues, et dont l'État est actionnaire. Cela pose un problème car l'État ne peut pas contrôler la filière et en même temps en faire partie !
D'autre part, il y a des sociétés privées qui ont acheté des stations de lavage, mais elles ne savent pas très bien où se situer dans la politique de privatisation. On ne sait pas encore si le gouvernement va renationaliser la filière ou achever la privation. Enfin, tous ne travaillent pas sur un même pied d'égalité car dans les sociétés où l'État a des parts, si un problème surgit, il peut intervenir pour redresser la situation, tandis que les autres sociétés doivent se débrouiller sans l'aide de l'État.
La grille de répartition qui prévoyait que 77% des recettes de l'exportation reviennent aux caféiculteurs a été annulée. Maintenant, il y a un cadre de fixation du prix au producteur, mais les chiffres que l'on utilise dans ce tableau n'ont pas de transparence. Le prix est fixé au mois de février, au moment où le café est encore dans les champs, alors que la commercialisation se fait aux mois d'août-septembre-octobre. Nous sommes donc payés au prix de février alors que le cours fluctue ; les prix peuvent augmenter ou diminuer. On n'est pas vraiment en mesure de calculer un prix juste et équitable pour tous les acteurs. En plus, beaucoup de commerçants n'ont pas suivi l'avènement de nouvelles sociétés privées dans la filière café, ne savent pas comment le mouvement associatif a été mis en place. Ils sont entrés dans le mouvement coopératif pour chercher leurs intérêts personnels avant tout. Ils n'ont pas la sensibilité du mouvement et ne servent pas l'intérêt général. Il faut redynamiser et reconsolider le mouvement associatif à la base.

Quelle place ont les femmes dans cette filière ?

Au Burundi, il existe encore une culture assez traditionnaliste. Une femme ne peut représenter le ménage si son mari est présent. Or, le café est une culture familiale. Les femmes cultivent bien sûr, mais on ne les voit pas beaucoup en dehors des vergers. D'un autre côté, les femmes ne se font pas beaucoup élire dans les organes de décisions. Il faut aussi conscientiser les hommes pour faire avancer les choses.
Aujourd'hui, le mouvement associatif des caféiculteurs encourage les hommes à donner une partie des caféiers à leur femme pour qu'elles aient accès au marché et à une certaine représentativité dans les associations. Cela commence à se voir, mais c'est un début. Une association des femmes qui produisent leur propre café, le café « femmes », a été créée. Celui-ci est isolé au niveau des stations de lavage et est commercialisé à part pour promouvoir leur démarche. Ce café a un bon prix au niveau international. La CNAC tente ainsi de promouvoir le leadership des femmes en même temps que la démocratie.

LE DROIT À LA SANTÉ À LA CROISÉE DES CHEMINS

ENTRETIEN AVEC **ESPÉRANCE KANEZA**, SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
DE LA PLATEFORME DES ACTEURS DES MUTUELLES DE SANTÉ AU BURUNDI (PAMUSAB)

Quand et comment les mutuelles de santé ont-elles émergé au Burundi ?

Espérance Kaneza: Les mutuelles constituent un mouvement assez récent au Burundi. Les premières sont apparues à la fin des années 90, à l'initiative de l'archidiocèse de Gitega. En 2008, de nouvelles initiatives mutualistes sont nées, parmi lesquelles celle, notable, des caféiculteurs de la CNAC (Confédération des associations de caféiculteurs du Burundi), qui avait l'objectif de faciliter l'accès de ses membres aux soins de santé.
En 2010, les cinq principales dynamiques mutualistes du pays ont décidé de coordonner leurs efforts en créant la Plateforme des acteurs des mutuelles de santé au Burundi (PAMUSAB). Cela nous a permis de parler d'une seule voix avec les autorités, mais aussi d'harmoniser notre gestion et nos services aux affiliés.

Que représentent les mutuelles aujourd'hui ?

Actuellement nos mutuelles de santé couvrent les 18 provinces du pays et 91 communes sur 119. Cela veut dire qu'elles garantissent l'accès aux soins d'un peu plus de 18.000 ménages, environ 90.000 personnes. Le taux de pénétration reste toutefois faible, nous l'évaluons à 2,39% par rapport à notre groupe cible, à savoir le secteur rural et informel.

Pourquoi le pourcentage d'adhérents est-il si faible ?

Parce que l'adhésion est volontaire et qu'il est difficile pour la plupart des gens de penser à une protection sociale, de mettre la main à la poche pour anticiper un risque imprévisible. Les revenus des familles sont à ce point faibles et incertains que les choix de dépenses sont guidés par la logique de survie au jour le jour. Et puis il y a la concurrence de la Carte d'Assistance Médicale, la CAM, gérée par le ministère de la Santé.

La CAM a été fortement distribuée en 2017 et couvre un gros quart de la population rurale. Elle donne à son titulaire un accès aux soins moyennant un forfait de 3.000 francs burundais [1,50 €] par an et un ticket modérateur de 20%. Alors que la cotisation annuelle aux mutuelles communautaire a été harmonisée à 22.500 francs [11€] pour un ménage de six personnes.

Mais alors, quelle est la plus-value par rapport à la CAM ?

D'abord, la qualité des soins et l'accès aux médicaments. Au contraire du bénéficiaire de la CAM, un membre d'une mutuelle peut fréquenter n'importe quelle formation sanitaire agréée, qu'elle soit publique ou privée. Les mutualistes bénéficient d'une meilleure attention et d'un meilleur accès aux médicaments, les formations sanitaires étant certaines de se faire rembourser à temps par les mutuelles, ce qui n'est pas le cas avec le ministère, car la CAM est insuffisamment financée. Ensuite, il y a l'intermutualité qui permet aux affiliés de se faire soigner là où ils se trouvent dans le pays, et pas seulement sur le territoire de la mutuelle dont ils sont membres. Il y a aussi l'accès à des services connexes dans certaines mutuelles, comme l'accès à des fonds pour des activités génératrices de revenus. La qualité est aussi favorisée à travers les évaluations de la satisfaction des patients et de la qualité des soins. Les mutuelles mènent également des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation à la santé. Une personne affiliée qui tombe malade se fait soigner immédiatement alors qu'avant elle pouvait attendre plusieurs jours, ce qui entrainait une aggravation de la maladie et du coût du traitement. Enfin, alors que les adhérents à la CAM ne se réunissent jamais, les mutuelles contribuent à la cohésion sociale, à la solidarité, en faisant plusieurs activités qui réunissent les gens. Cela renforce les capacités de résistance et de résilience dans un contexte sociopolitique compliqué.

L'économie sociale et solidaire peut-elle favoriser le développement des mutuelles ?

On constate que les mutuelles qui sont adossées à des coopératives ou à des tontines ont une meilleure couverture et un taux de renouvellement des cotisations plus élevé. C'est lié aux revenus que les membres peuvent en tirer, mais pas seulement. Le sentiment d'appartenance et le lien social jouent un rôle important. Quand vous êtes membres d'une mutuelle, il y a cette relation qui se crée entre les membres. Quand un mutualiste tombe malade, il a toujours des gens qui l'entourent, il est secouru en premier lieu.
C'est la même chose pour les coopérateurs. À part l'activité proprement dite de la coopérative, d'autres actions, comme les tontines ou la réhabilitation de sources d'eau potable, se développent. C'est toute une communauté qui se mobilise.

Quel est le potentiel des mutuelles dans la mise en place d'une couverture maladie universelle ?

Le potentiel est important et réel, mais tout dépendra de la décision du gouvernement sur l'intégration des mutuelles dans le système de Couverture Sanitaire Universelle (CSU). L'effort de synergie dans le cadre de la PAMUSAB a été déterminant et nous donne beaucoup d'espoir.

« Actuellement nos mutuelles de santé couvrent les 18 provinces du pays et 91 communes sur 119. Cela veut dire qu'elles garantissent l'accès aux soins d'un peu plus de 18.000 ménages, environ 90.000 personnes »

Justement, où en est le processus de la CSU ?

La politique nationale de protection sociale réserve une place aux mutuelles. Nous avons participé à la révision du code de la protection sociale. Nous attendons l'adoption du nouveau code pour avancer dans la rédaction d'une loi sur les mutuelles. Nous collaborons étroitement avec le ministère des Droits de la personne humaine, des Affaires sociales et du Genre pour développer et mettre en place la protection sociale avec la participation des mutuelles. Nous essayons de faire tout notre possible pour négocier la place des mutuelles. C'est facile sur certains dossiers, difficiles sur d'autres, particulièrement sur celui de la CSU.

Qu'est-ce qui coince exactement ?

Plusieurs discussions sont en cours qui concernent l'architecture de la CSU. Trois propositions sont sur la table, deux favorables aux mutuelles et une favorable à la CAM sans les mutuelles. Il y a donc une divergence entre ces deux approches. C'est un conflit entre les ministères de la Santé et celui en charge de la Protection sociale qui se disputent le pilotage du projet. C'est une question plus politique que technique. Le ministère de la Protection sociale est favorable aux mutuelles. Mais le ministère de la Santé, non. Il est favorable à la CAM, et comme c'est eux qui la gèrent, ils ne veulent pas qu'elle soit déléguée aux mutuelles.
Le problème avec la CAM, c'est sa population cible et son financement. Aujourd'hui, tout le monde peut acheter la CAM et bénéficier de la gratuité, alors qu'il y a des secteurs de la population qui ne devraient pas en bénéficier, mais s'assurer à travers une mutuelle par exemple. La politique de protection sociale spécifie bien qu'on devra passer par un système de catégorisation pour mettre en place la couverture maladie universelle. Comme le gouvernement traine les pieds, à la PAMUSAB on a pris les devants. Nous lançons un projet pilote dans une commune, en impliquant le ministère en charge de la protection sociale, consistant à mettre au point un modèle de catégories et de critères avec un système de couverture adapté à chaque strate et qui fait la démonstration de la pertinence des mutuelles dans la gestion de l'assurance maladie.

Les mutuelles ont noué des relations étroites avec des mouvements coopératifs et paysans. Qu'en est-il du mouvement syndical ?

En collaboration avec la Fédération syndicale du secteur agroalimentaire (FEBUTRA), nous avons déjà fait un diagnostic du Travail Décent et mis en place un réseau national multi acteurs pour la protection sociale qui regroupe la PAMUSAB et deux organisations syndicales, la Confédération des syndicats du Burundi (COSYBU) et la Confédération syndicale du Burundi (CSB). Nous élaborons un plan d'action pour élargir les mutuelles aux membres de ces confédérations. D'autres organisations de l'économie solidaire ont manifesté leur volonté de rejoindre le réseau. Grâce à ce travail d'alliance entre mutuelles, coopératives et syndicats, on espère bien réussir notre travail de plaidoyer et faire avancer concrètement la mise en œuvre d'une CSU avec un rôle clé pour nos mutuelles communautaires.

COLOMBIE

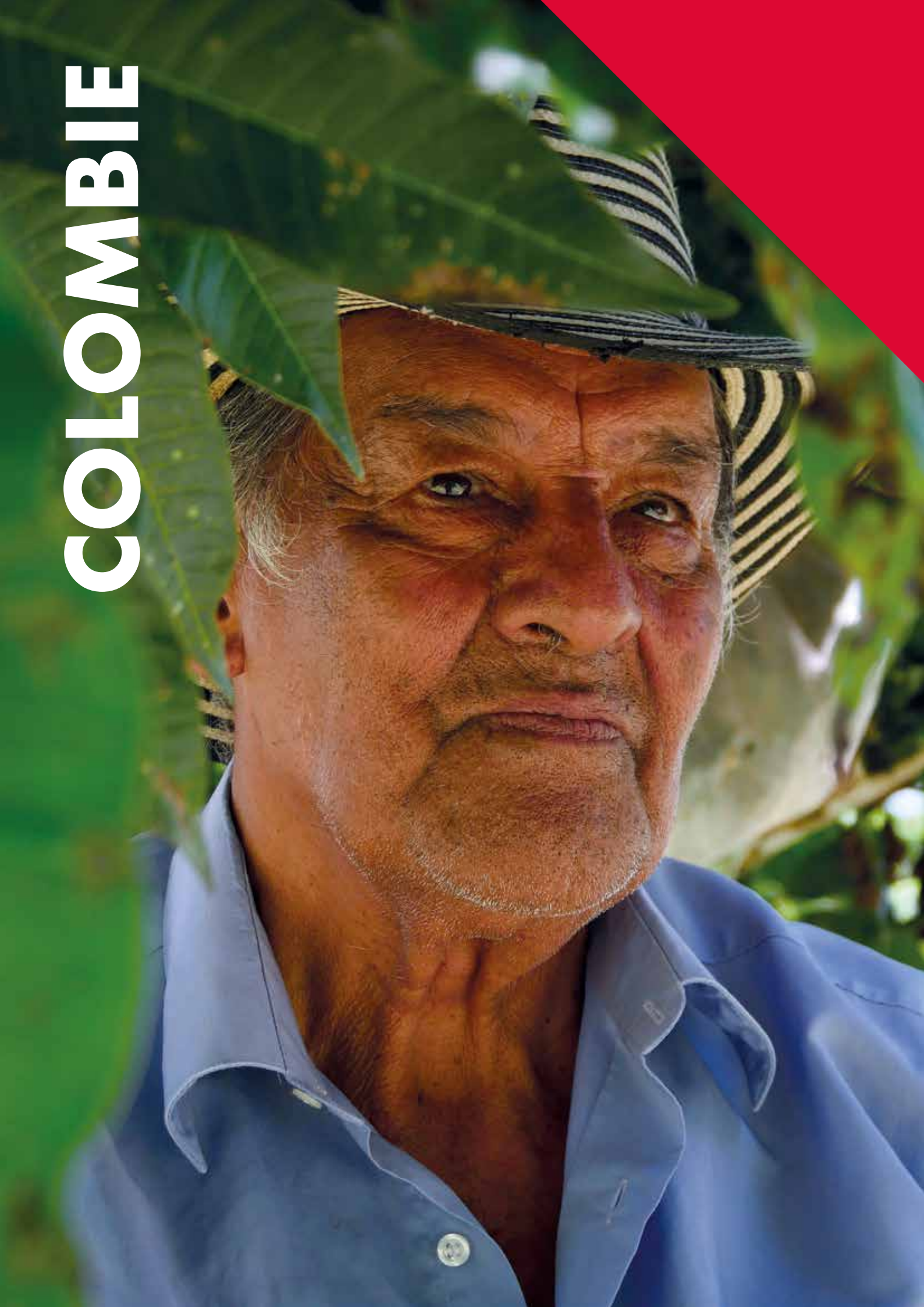

À LA RECHERCHE D'UNE PAIX JUSTE ET DIGNE

Le 24 août 2016, le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) signaient un accord de paix, qui devait mettre fin au plus long conflit armé de l'histoire du continent (52 ans). Mais la Colombie est toujours en guerre ; une guerre contre tous ceux et toutes celles qui défendent un autre modèle de société. Et le « post-conflit » se réduit à un argument de vente pour attirer les investisseurs étrangers.

Ainsi, selon la *Defensoría del pueblo* (institution qui exerce un contrôle des autorités publiques et qui veille plus particulièrement au respect des droits humains), 423 dirigeants sociaux et défenseurs des droits humains ont été assassinés entre le 1er janvier 2016 et le 30 novembre 2018. De plus, d'après la Confédération Syndicale Internationale (CSI), la Colombie reste l'un des dix pires pays du monde pour les droits des travailleurs, et le premier pays quant au nombre de syndicalistes tués.

Le passé pèse d'autant plus sur le présent que les comptes n'ont pas été soldés. Au cours du conflit, 263.000 personnes ont été tuées, 45.000 sont portées disparues et près de 7 millions ont été déplacées. Or, les causes – la concentration des terres, qui est l'une des plus élevées au monde – et les acteurs – autour des trois-quarts des violations des droits humains ont été commis par les paramilitaires et/ou les forces armées – de ces crimes demeurent inchangés et toujours actifs.

La guerre a été – et continue d'être – le prix à payer d'un modèle de développement. Plus exactement, elle est le prix que la classe dominante, qui tire son pouvoir de la concentration des terres et des ressources naturelles, et de la captation de l'État, fait payer à la société colombienne pour ne pas réaliser une réforme agraire, ne pas toucher à ses privilèges et ne rien changer aux inégalités. La situation des Colombiennes et Colombiens, au premier chef, les paysans, les indigènes et les travailleurs, est sombre. Et tend encore à s'assombrir avec l'accentuation du néolibéralisme et le mépris de l'accord signé, par le gouvernement Duque.

L'informalité, la précarité, les maladies et les accidents (on compte chaque jour autour de 1.800 accidents de travail) et la libéralisation – principalement sous la forme de l'externalisation (« *tercerización* »[1]) – caractérisent la réalité du travail. Les deux-tiers des travailleurs manquent d'une protection sociale de base, et l'économie informelle (près de 56% de l'emploi selon la Banque mondiale) constitue d'abord une alternative désespérée pour ne pas tomber dans l'indigence.

Si la violence antisyndicale a quelque peu diminué, n'est-ce pas aussi car la guerre a fait son œuvre et que la peur demeure ? Mais pas au point de paralyser l'ensemble des mouvements sociaux qui continuent de lutter pour une paix juste et digne.

Par le biais de ces deux organisations partenaires, l'Association de Travail Interdisciplinaire (ATI) et l'Institut Populaire de Formation (IPC), Solsoc renforce les capacités de mobilisation et d'action des mouvements sociaux, afin qu'ils participent à la construction d'une nouvelle nation colombienne, respectueuse des droits humains et du droit international.
En collaboration avec FOS, IFSI et la FGTB Horval, Solsoc participe également au renforcement de trois syndicats, Ustiam, Sintra 14 et Sinaltrainal, afin de créer des conditions de travail et de vie dignes pour les travailleurs et travailleuses de Colombie.

1 Mécanisme de flexibilisation du travail qui consiste pour un employeur à transférer à un tiers l'élaboration et la signature de contrats de travail, de manière à ce qu'il n'y ait pas de lien direct entre l'entreprise et les travailleurs.

LE SYNDICALISME EN COLOMBIE

4,6%

des Colombien·ne·s
sont syndiqués

Entre le **01-01-2016** et le **31-12-2018**

431

dirigeants sociaux ont été tués

LE SYNDICALISME AU TEMPS DE LA VIOLENCE

ENTRETIEN AVEC **CARLOS OLAYA**, RESPONSABLE DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION AU SEIN DE SINALTRAINAL (SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)

Quelle est globalement la situation des travailleurs aujourd'hui en Colombie ?

Carlos Olaya : On est face à une situation différenciée des travailleurs. Dans son immense majorité, la nouvelle génération de travailleurs n'a plus accès aux négociations et aux conventions collectives, ne disposent que de « contrats poubelles » et des contrats externalisés (« *tercerización* »), avec des bas salaires (le salaire minimum tourne autour de 250 euros). L'instabilité, la pauvreté et la suppression des droits – d'association, de négociation, etc. – dressent un panorama très sombre…

« Les travailleurs sont dans une situation de un contre deux, face à une alliance des employeurs et de l'État »

Vous semblez dire qu'il y avait plus de droits auparavant ?

Il y avait plus de droits parce que les syndicats étaient plus forts. Aujourd'hui, ils sont fragilisés et se sont même affaiblis dans la mesure où ils n'ont pas pu capter, ou alors partiellement et mal, cette nouvelle génération de travailleurs. À cela, il faut ajouter la répression syndicale et la campagne médiatique de dénigrement des syndicalistes. La détérioration des droits est générale ; elle n'affecte pas seulement les travailleurs dans leurs lieux de travail, mais aussi dans leurs lieux de vie et dans leurs droits humains.

Qu'en est-il de la situation des femmes ?

La discrimination est plus forte encore envers elles. En général, comme partout dans le monde, les travailleuses colombiennes – dont beaucoup sont des mères de familles élevant seules leurs enfants – reçoivent un salaire inférieur à celui des hommes, sont affectées aux tâches les plus difficiles, les plus dégradantes et les moins qualifiées. Elles sont en outre confrontées au harcèlement – moral et sexuel – des patrons, mais aussi, malheureusement, des travailleurs masculins. Bref, elles sont plus pauvres, plus exploitées, et elles ont moins de temps et de droits. Leur accès aux syndicats est donc plus difficile.

En Colombie, on est face à un double paradoxe : il y a plus de 5.000 syndicats, mais ils couvrent moins de 5% des travailleurs, alors que deux-tiers des travailleurs sont dans l'économie informelle…

Il faut clarifier. De ces 5.000 syndicats, autour de la moitié n'existe que sur papier. Ensuite, ces quinze dernières années, il y a eu une explosion du nombre de syndicats. Dans la seule entreprise Coca-Cola à Bogota, il y a 17 syndicats… qui ne rassemblent que 200 travailleurs. C'est ce qu'on appelle le « carrousel syndical » ; ils ne sont créés que pour se protéger du licenciement. Enfin, les syndicats sont inscrits dans une culture qui remonte au 19e siècle, et qui est celle du caciquisme – avec le chef « perpétuel » – et de l'interférence des forces politiques, qui cherchent à contrôler les organisations sociales. La tendance générale du syndicalisme est à l'atomisation et au « patronage ». La situation des travailleurs informels est difficile. Ils ont un emploi, non spécialisé, qui n'est même pas temporaire, mais occasionnel. Ils travaillent bien souvent à leur propre compte et gagnent beaucoup moins que le salaire minimum. Ils sont obligés d'aller à la rue et de faire un peu tout ; tout ce qu'ils peuvent faire, tout ce qu'ils trouvent à faire. Vu leur dispersion, l'absence d'horaires et de lieux fixes de travail, il est très difficile de les organiser, mais cela reste un défi important.

Vous avez évoqué la répression syndicale ; comment se manifeste-t-elle ?

Elle a diverses expressions. L'une d'entre elles est celle des paramilitaires et militaires, qui vise à éliminer systématiquement les directions syndicales. Surtout dans trois domaines : les industries extractives (mines, pétrole, agrobusiness, etc.), les multinationales et le secteur public (télécommunications, enseignement, etc.).

La deuxième expression la plus importante a été l'intimidation, la menace. En gros, cela revient à te dire : « *Te mueres o arreglas* [tu meures ou tu arranges les choses] ». Et arranger les choses veut dire que tu t'en vas – dans une autre ville ou en exil, mais tu sors de l'entreprise –, ou que tu te soumets.

Cette violence ne se voit pas, mais elle est massive. Elle a dispersé les organisations et réduit leur résistance. C'est aussi cela qui explique que les assassinats de syndicalistes ont baissé ces dernières années.

C'est le miroir d'un rapport de force, où les patrons ne se sentent obligés ni de recourir à la violence extrême ni de négocier. Les conflits de travail se règlent dans les tribunaux à la faveur du patronat. Les travailleurs sont dans une situation de un contre deux, face à une alliance des employeurs et de l'État…

Pouvez-vous nous dire un mot de la lutte que vous avez menée contre Nestlé et Coca-Cola ?

La violence, les assassinats ont accompagné l'escalade paramilitaire ; surtout à partir de 1995. Au sein de Coca-Cola, la persécution a été brutale : avec l'idée qu'il était possible d'en finir avec le syndicat, de résoudre les conflits du travail par la force. Il y a eu aussi une partie juridique à cette stratégie, avec le licenciement d'une quinzaine de dirigeants syndicaux au sein de Nestlé, et l'accusation de terrorisme envers une dizaine d'autres chez Coca-Cola ; ils seront emprisonnés un an, avant qu'on prouve que c'était un montage. Mais le mal était fait… Enfin, il y a une stratégie de division syndicale, de licenciements collectifs (autour de 10.000 travailleurs de Coca-Cola), d'externalisation du travail et de satellisation de l'entreprise, en créant des succursales, des sous-traitants. Soit une guerre très, très dure.

Nous avons mené une campagne globale au niveau international, qui a eu des répercussions énormes. Nous avons réussi à mettre en cause Coca-Cola ; pas seulement le problème de la violence antisyndicale en Colombie, mais aussi la question de la politique même de l'entreprise. Nestlé et Coca-Cola ont accepté de venir à la table de négociation. Mais nous ne sommes pas parvenus à un accord général. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus de conflits. Sous la pression mondiale, les formes les plus radicales de la violence ont été désactivées. Elles n'ont pas disparu pour autant – pas plus que la peur ; elles restent « en réserve ».

Qu'est-ce qui a changé avec les Accords de paix ?

Tout continue de la même façon. Nous sommes confrontés à un panorama du travail qui évolue très rapidement, à une pression très forte, qui s'apparente à du harcèlement, et à une série de mesures gouvernementales – réformes des impôts, des pensions et du travail – qui précarise encore plus les travailleurs.

Et par rapport à cette situation, quelle est votre stratégie ?

Nous travaillons à créer ce qu'on pourrait appeler un espace de convergence. L'idée est de constituer un syndicat interprofessionnel fort, et un bloc social autonome, qui implique les syndicats, mais qui aille au-delà, et engage la population sur des problèmes qui la touchent en-dehors des questions de travail. Mais cela demande du temps, et d'aller à contre-courant de la violence et de la culture du caciquisme [la figure traditionnelle du *cacique* désigne un notable exerçant un contrôle de fait sur la vie politique et sociale de la population au niveau local].

Coupeur de canne à sucre membre du syndicat Sintracatorce, à Palmira dans le Valle del Cauca.

UN SYNDICALISME SOUS MENACE

ENTRETIEN AVEC **EFREN CUELLAR**, SYNDICALISTE DE SINALTRAINAL

Qu'est-ce qui est à l'origine de la création du syndicat au sein de La Colombina ?

Efren Cuellar : L'entreprise retenait sur les salaires la partie due aux travailleurs pour les incapacités médicales, alors qu'augmentait le nombre de personnes malades. Et le syndicat patronal ne mettait pas en œuvre les mécanismes d'accès au système de santé, organisait l'externalisation des processus de production. Pire, il volait les travailleurs : il avait levé un fonds funéraire pour les travailleurs, et il détournait l'argent. Les travailleurs malades ont alors décidé de s'organiser.

À partir du moment où vous formez le syndicat, que se passe-t-il ?

L'entreprise nous punit. Aujourd'hui, je n'ai plus le droit de travailler. J'arrive, on m'enlève mon téléphone portable, et je dois rester seul, dans une pièce vide, à ne rien faire toute la journée, avec une caméra fixée sur moi. Si je me lève et que je n'apparais pas à la vidéo trop longtemps, un garde de la sécurité vient voir ce qui se passe. Tous les jours, toute la journée. Et on m'a menacé. Quatre fois. La première, en déposant une lettre anonyme dans ma boîte…

« À l'intérieur de l'usine, on menace de vous virer, et dehors, on vous menace de mort »

Qu'est-ce qu'elle disait cette lettre ?

Arrête le syndicat ou tu vas mourir.

Et les autres menaces ?

Une autre lettre, des accusations et intimidations sur WhatsApp, et on m'a même abordé dans la rue, par deux fois. La dernière fois, il y a un mois. Deux hommes, sur une moto, m'ont arrêté en me disant que j'allais mourir…

Vous avez signalé ces actes ?

Oui, auprès du département spécialisé de la *Fiscalía* [Bureau du procureur] ; un département créé l'année passée suite justement à la recrudescence des violences envers les leaders sociaux. Les deux premières dénonciations ont été archivées, alors qu'on avait donné les noms des personnes de l'organisation syndicale patronale impliquées, et qu'elles avaient été reconnues. Les autres plaintes ont été prises en compte. La *Fiscalía* a demandé que la police fasse une visite de temps en temps, une fois par semaine ou par mois.

À part sa présence, la police est-elle d'un quelconque secours ?

Elle donne des conseils techniques de ce qu'on pourrait appeler « auto-préservation » ; comme de regarder dans la rue avant de sortir, de changer régulièrement de chemins, de ne pas sortir seul, etc.

Vous avez peur ?

Oui, bien sûr…

Comment fait-on au quotidien ?

C'est très difficile… Tout ça a affecté ma santé. J'ai des problèmes d'anxiété, j'ai fait des dépressions…

Vous vous sentez soutenu par votre famille, vos amis, les compagnons du syndicat ?

Je vis seul avec mes enfants mineurs, donc de ce côté-là… J'ai le soutien des camarades, car tous ont été menacés. J'ai été voir les médecins du travail, mais ils m'ont dit que mes problèmes de santé n'avaient rien à voir avec les menaces. J'ai été voir la direction de l'entreprise, et sa réponse a été : 'personne ne vous a demandé d'être syndicaliste'. Ce ne sont pas seulement les menaces ; c'est aussi le harcèlement, les intimidations, la pression. À l'intérieur de l'usine, on menace de vous virer, et dehors, on vous menace de mort.

1 Efren Cuellar travaille depuis 1997 dans la filiale de Valle del Cauca du géant agroalimentaire La Colombina, comme opérateur de machines. En avril 2017, il est l'un des fondateurs du syndicat Sinaltrainal au sein de l'entreprise.

RECONSTRUIRE LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE DANS LES TERRITOIRES

ENTRETIEN AVEC **LUZ NELY OSORNO**, VICE-PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT POPULAIRE DE FORMATION (IPC)

IPC travaille à Medellín et Antioquia ; quelles sont les spécificités de ces régions ?

Luz Nely Osorno : Pour comprendre Medellín, il est nécessaire d'étendre le contexte territorial au département d'Antioquia, dont Medellín est la capitale. Antioquia a été l'un des épicentres du conflit armé interne en Colombie, ce qui se reflète dans le nombre d'assassinats, de déplacements forcés massifs, la spoliation des terres des paysannes et paysans… autant d'exactions qui en font une des régions les plus inégalitaires du pays.

De plus, avec le Cauca, c'est le département avec le nombre le plus élevé d'assassinats depuis la signature des Accords de paix. Les personnes réclamant leurs terres, défendant leurs territoires, etc. sont celles qui sont les plus menacées.

Medellín a des caractéristiques similaires avec Antioquia en termes d'inégalités et d'insécurité, qui en ont fait longtemps la ville la plus violente de Colombie, alors même qu'elle a été « vendue » sur la scène internationale comme la ville la plus innovante, grâce à ses infrastructures.

Où en sont les Accords de paix aujourd'hui ?

Il y a eu divers engagements du gouvernement Santos pour garantir la paix. Toute une architecture institutionnelle (Juridiction spéciale pour la paix, Commission de la vérité, Commission de recherche des personnes disparues…) a été créée. Cependant, la mise en œuvre de cette politique montre les faiblesses d'un État coopté par des acteurs, aussi bien légaux qu'illégaux, opposés au processus de paix.

Sommes-nous vraiment dans une situation de post-conflit en Colombie ?

Non, et même s'il existe un débat à ce sujet en Colombie, nous nous sommes exprimés, avec d'autres acteurs, dès la signature des Accords de paix, pour dire que ceux-ci n'impliquaient pas nécessairement d'entrer dans un contexte de post-conflit. Ce qui commençait, c'était un scénario post-Accords, du fait que tout ce qui alimente le conflit en Colombie n'avait pas été négocié (le modèle de développement, l'industrie minière, etc.) et de l'autre, que les Accords n'ont pas été faits avec tous les acteurs armés, dont l'ELN [l'Armée de Libération Nationale ; l'autre guérilla historique].

« L'ESS ouvre la possibilité à ce que les personnes qui reviennent sur leurs terres puissent y rester, créer des conditions de vie pour leurs familles, et avancer dans la construction de la paix territoriale »

Le point sur la Réforme Rurale Intégrale des Accords de paix se réfère à l'économie solidaire. Quelle est la relation entre économie solidaire et réforme agraire, et, au-delà, avec la paix ? Et comment l'IPC fait-il le lien entre eux dans son travail ?

L'impossibilité d'accéder à la terre, que cela soit à cause de la dépossession ou pour d'autres raisons, empêche de mener à terme des expériences de production alternative à petite et moyenne échelles. Le processus de paix ouvre la possibilité de transformer le milieu rural et de potentialiser les initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS). L'IPC développe sa stratégie depuis plus de seize ans avec la population urbaine défavorisée de certains quartiers de Medellín, caractérisés par le conflit, et avec les paysannes et paysans sans terre, et les victimes de dépossession dans la région d'Uraba. L'ESS ouvre la possibilité à ce que les personnes qui reviennent sur leurs terres puissent y rester, créer des conditions de vie pour leurs familles, et avancer dans la construction de la paix territoriale C'est notre stratégie : contribuer à rétablir les droits de ces personnes et générer les conditions de durabilité pour qu'elles puissent vivre et demeurer dans leurs quartiers ou sur leurs terres.

UNE AUTRE ÉCONOMIE POUR UNE AUTRE COLOMBIE

ENTRETIEN AVEC **JULIANA MILLÁN**, CO-DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION DE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE (ATI)

Comment et pourquoi ATI en est venu à intégrer l'économie sociale et solidaire ?

Juliana Millán: ATI, comme organisation, découvre l'ESS de façon structurelle, il y a plus de huit ans de cela, mais de manière intuitive, depuis bien avant, à partir de son travail autour de la souveraineté et l'autonomie alimentaires. Nous accompagnions des communautés indigènes et paysannes, qui avaient réussi à mettre en œuvre des formes autonomes de production et de distribution alimentaires au sein de leurs communautés. Mais cette autonomie se perdait en arrivant sur le marché.

« Réinventer l'ESS, non seulement à partir des grandes théories académiques, mais aussi à partir des réflexions et luttes d'autres peuples et communautés »

Il était nécessaire d'apprendre et de réfléchir à la construction d'un système alternatif durable. Cela supposait d'affronter la nécessité et le défi de transformer les règles et le tissu social au sein duquel fonctionne l'économie. Au cours de ce travail, ATI découvre un horizon de réflexion théorique et politique de l'ESS en Amérique latine, ainsi que des propositions pratiques de construction de ces tissus sociaux. Aussi, il fallait réinventer l'ESS, non seulement à partir des grandes théories académiques, mais aussi à partir des réflexions et luttes d'autres peuples et communautés, et de ce qu'ils étaient en train de faire et de proposer.

Quel est le contexte actuel de post-Accords de paix ?

Les désaccords et incohérences du nouveau gouvernement par rapport à la mise en œuvre des Accords de paix sont, de tout point de vue, une régression. Il y a un chaos politique et des thèmes comme le développement territorial, la substitution des cultures d'usage illicite, la restitution des terres ou la construction de politiques publiques prioritaires pour l'agriculture familiale, paysanne et communautaire sont gelés. Et, actuellement, le parti d'extrême droite, le plus puissant au sein du gouvernement, présente au Congrès une réforme pour donner plus de pouvoir à l'exécutif au détriment des initiatives populaires et citoyennes.

Le démantèlement des Accords et de leur mise en œuvre signifie le retour de la peur comme instrument de pression, pour désactiver la capacité des organisations sociales, pour permettre une plus grande concentration encore du pouvoir, pour empêcher que soit démontré qu'il est possible de construire un monde différent.

Le gouvernement colombien n'a pas voté favorablement la déclaration des droits des paysans et paysannes à l'ONU, alors même que la Colombie est un pays de tradition paysanne ? Comment vous positionnez-vous face à cela ?

L'élite qui détient actuellement la majorité au sein du gouvernement et du parlement tire son pouvoir de la concentration de la terre. Il n'y a rien de surprenant à ce que cette élite, de tendance politique très à droite, ne soit pas intéressée à reconnaître la paysannerie comme une option de vie, socialement, écologiquement, économiquement, intégrale et durable.

Notre tâche est de ne pas perdre ce qui a été conquis historiquement dans la construction de processus sociaux, qui ne font pas que dessiner des mondes possibles, mais qui en font une réalité, à travers des formes alternatives d'éduquer, de soigner, de produire, de rendre justice et, en général, de vivre.

Le pays a une dette envers les communautés paysannes ; dette qui passe par leur reconnaissance. Cela suppose la mise en place d'une politique différenciée qui garantisse non seulement la vie, mais aussi leurs formes d'appropriation, de construction et de reproduction sociales. Une fois cela acquis, et conjointement avec les communautés indigènes et afro-descendantes, demeure le défi de faire en sorte que ces politiques s'appliquent réellement par le biais d'une réforme rurale intégrale, qui passe de toute évidence par une réorganisation territoriale, permettant aux uns et aux autres de vivre dignement en milieu rural, sans devoir s'affronter pour la terre et le contrôle du territoire.

MAROC

UN PAYS À DEUX VITESSES

Pays stable et touristique, ayant été, à l'inverse de ses voisins, relativement épargné par le terrorisme, le Maroc jouit d'une image positive. La pauvreté recule, la croissance est au rendez-vous et l'accord de libre-échange avec l'Union européenne (UE) est censé consacrer ce cercle vertueux. À y regarder de plus près cependant, se dessine un pays bien plus contrasté. L'emploi informel domine, les inégalités stagnent, et la démocratisation n'est toujours pas à l'ordre du jour.

L'arbre des indices macro-économiques cache la forêt des questions sociales : l'accès à l'eau, à l'électricité, aux services publics… Les chiffres officiels ne reflètent que partiellement et partialement la vie quotidienne de la majorité de la population. En témoigne ainsi le décalage entre la pauvreté ressentie, surtout en milieu rural, qui augmente – une personne sur deux se considère comme pauvre ! – et son recul statistique.

D'ailleurs, le dernier rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental marocain (CESE), questionnait le modèle de développement du pays et le caractère non inclusif de la croissance – dans un langage certes prudent et policé, évoquant autant de « *dysfonctionnements* » (allégeance au royaume oblige). Alors que près d'un Marocain sur deux a moins de 25 ans, le taux de chômage des jeunes (26,5% en 2017) est près de trois fois plus élevé que la moyenne nationale, et dépasse les 40% en milieu urbain !

La situation est plus problématique encore pour les femmes. Le rapport du CESE évoque « *un phénomène d'éviction des femmes* » sur le marché de travail et, de manière générale, souligne « *l'absence d'une politique publique intégrée pour la réduction des inégalités basées sur le genre* ». D'où une discrimination d'accès au logement, à la santé, à l'éducation (le taux d'analphabétisme des femmes est près de deux fois plus élevé que celui des hommes), etc., et une plus grande pauvreté.

Malgré la progression de la couverture médicale de base (60% selon le ministère de la Santé), le système de santé est à deux vitesses et les inégalités d'accès aux soins liées aux facteurs socio-économiques ont même augmenté entre 2012 et 2015 selon l'évaluation de 2017 du Régime d'assistance médicale (RAMED). La faible part du budget public accordée à la santé (autour de 6%), les disparités territoriales et la pénurie de personnel reproduisent plutôt qu'elles ne corrigent ces inégalités.

Force est alors de constater la sous-utilisation de l'économie sociale et solidaire (ESS) et son instrumentalisation, au service d'une stratégie de développement néolibéral. La dispersion des actions et institutions publiques, ainsi que le manque de moyens et de crédits, reflètent et renforcent l'absence de volonté politique. Le projet de loi-cadre de l'ESS, qui attend depuis trois ans dans les tiroirs de l'État, en est l'une des manifestations les plus éloquentes.

Au revers de l'image avantageuse que cherche à vendre le régime, ces manques et ces inégalités nourrissent un *Ya Basta*, qui éclate ici ou là. Ainsi, le Maroc a été secoué, ces dernières années, par un réveil social multiforme, au gré de mobilisations populaires importantes, notamment au Rif, qui, par-delà leurs différences, ont en commun d'exprimer une même revendication de justice sociale et de dignité.

Quinze associations et vingt initiatives d'ESS de six quartiers populaires du Grand Casablanca, sont appuyées par le programme commun de Solsoc et de ses trois organisations partenaires marocaines : l'Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca (AFAQ), l'Action Jeunes des Associations des Quartiers de Casablanca (AJR) et l'Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité (IFAAP). Les projets mis en œuvre répondent aux besoins des personnes, en particulier les jeunes et les femmes, de ces quartiers, et constituent une base pour relayer leurs préoccupations vers les pouvoirs publics.

DÉSENCLAVER LA VISION ÉCONOMIQUE

ENTRETIEN AVEC **ABDALLAH SOUHAIR**, PRÉSIDENT DU REMESS

Le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) existe depuis 2006. Quelle est son histoire ?

Abdallah Souhair : Le REMESS a été créé par un ensemble de coopératives, d'associations, de personnes ressources, qui, au cours du Forum Social Mondial de Porto Alegre, au Brésil, ont vu des expériences d'économie sociale et solidaire (ESS), et ont eu l'idée de former ce réseau, avec l'appui du Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS).

Comme tout organisme de la société civile, il a eu, au cours de ces treize ans, des hauts et des bas. Je peux diviser en deux étapes cette période ; celle des fondements et de la construction, où le REMESS a travaillé à l'échelon national, puis international, surtout, au niveau africain. Durant cette phase, l'ancrage territorial a été un peu négligé. Une nouvelle équipe, à laquelle j'appartiens, est venue des régions, en 2015, pour essayer de travailler dans une vision territoriale, et de créer des ponts au niveau régional au Maroc. C'est la deuxième étape.

Douze pôles, un pour chaque région du pays, ont été mis en place. Cela veut dire qu'on a créé douze entités REMESS régionales. On a essayé d'associer à chaque fois les différentes composantes de l'ESS. On n'a pas négligé pour autant la dimension internationale, mais on a zoomé sur l'aspect territorial, en essayant d'investir dans cette dynamique.

Le paysage institutionnel de l'ESS a-t-il changé au cours de ces 13 années ?

Il y a eu une appropriation et une institutionnalisation de l'ESS depuis le début des années 2000, avec des lois votées, des institutions créées, notamment la constitution d'un secrétariat de l'économie sociale en 2011, l'organisation des Assises en 2015, etc. Ce sont des signes qui montrent l'articulation entre l'État et les acteurs de la société civile. Mais je peux dire que la société civile est très avancée sur les institutions, si on fait une comparaison en termes de dynamisme, d'approche, de produits, etc. Les institutions enregistrent toujours un retard.

À quoi est dû ce retard ?

C'est l'appropriation et la conception même sur la base desquelles on envisage l'ESS. C'est un outil pour remédier et corriger les fractures sociales, un outil de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, contre toutes les fractures ; fractures provoquées par ces mêmes politiques de l'État. C'est un pansement. De notre côté, l'ESS est un secteur qui peut créer la richesse, qui peut créer l'emploi ; ce n'est pas une roue de secours ! Mais, pour l'État, c'est un outil de dépannage, de bricolage. Et les résultats reflètent cette conception. Ce qui fait le malheur de l'ESS, c'est cette vision politique. Et même si celle-ci diffère d'un gouvernement à un autre, il n'y a pas de volonté politique pour promouvoir ce secteur.

« L'ESS est un secteur qui peut créer la richesse, qui peut créer l'emploi ; ce n'est pas une roue de secours ! »

Le plaidoyer pour promouvoir ce secteur est l'un des principaux défis du REMESS ?

Oui, c'est un axe majeur. Il s'agit de faire sortir les lois, mais aussi que celles-ci reflètent vraiment les valeurs et les principes qu'on défend. Par exemple, la loi-cadre sur l'économie sociale. On a déjà produit un projet de loi en 2016, avec l'appui de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Mais elle est gelée dans les instances de la législation marocaine. Notre mission, c'est de plaider pour que cette loi voie le jour.

On plaide aussi pour la loi du commerce équitable, surtout maintenant que, avec la crise sociale et économique, se développent des mouvements sociaux dans le Rif, à Zagora, ailleurs, ou avec la grève des petits épiciers à cause de la loi financière 2019 (elle instaure l'obligation de tenir une comptabilité et une facturation électroniques, revoit le plafond de chiffre d'affaires pour bénéficier d'avantages, etc.). Notre mission, c'est d'être au niveau et à la mesure des mouvements sociaux, qui nous interpellent, car l'ESS peut être, parmi d'autres, l'une des solutions de ces acteurs.

DES FEMMES AU CŒUR DE LA LUTTE POUR LA DIGNITÉ

ENTRETIEN AVEC **KENZA CHAAIBY**, COORDINATRICE
DE L'ACTION FEMMES DES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DU GRAND CASABLANCA (AFAQ)

Vous travaillez avec les femmes des quartiers populaires de Casablanca. Quelle est leur situation ? Quelles sont leurs attentes et revendications ?

Kenza Chaaiby : Ces femmes vivent dans une situation de pauvreté, de marginalisation, d'exclusion et de violence. Dans ces quartiers et dans les bidonvilles, la mentalité patriarcale est toujours dominante. Et les femmes des quartiers industriels de Casablanca sont exploitées comme travailleuses bon marché, sans droits ni protection sociale.
Toutes ces femmes revendiquent l'égalité, la liberté, une vie digne, un Travail Décent et un revenu qui leur garantissent la dignité, ainsi que le droit de participer à la vie publique et de prendre des décisions concernant les politiques publiques.

« Une économie alternative qui doit jouer un rôle garantissant la justice sociale »

Vous avez mis en place un mécanisme de veille collectif et participatif sur les discriminations envers les femmes. De quoi s'agit-il ?

AFAQ a mis en œuvre dix antennes de travail dans les quartiers. Elles ont été constituées par des représentantes des associations de quartier, des initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS), des sections locales des syndicats et des associations de développement et de droits humains. Leur rôle est de suivre et d'évaluer les politiques publiques, les projets de développement au niveau local, ainsi que les plans de développement communal, en vérifiant que le principe d'équité et d'égalité des chances, et l'approche genre soient respectés. Et de dénoncer les diverses formes de discrimination envers les femmes, en interpelant les responsables des partis politiques, les élus, et les pouvoirs publics sur ces actes.

Il existe des lois sur l'économie sociale et solidaire au Maroc. Répondent-elles à vos attentes ? Si non, comment vous positionnez-vous par rapport à celles-ci ?

Il faut reconnaître que le Maroc progresse au niveau de la promulgation de stratégies liées à cette thématique. Notons la loi sur les coopératives et le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce sont des lois ambitieuses, qui visent à développer un cadre et à en définir le périmètre. Il y a aussi la stratégie nationale 2018-2028, qui cherche à accroître la contribution de l'ESS dans la création de richesses et de postes de travail.
Notre stratégie consiste à faire pression sur le gouvernement pour qu'il traite l'ESS non seulement en tant que secteur compensant le rôle de l'État dans la création d'emplois et la production de richesses, mais également en tant qu'alternative ; une économie alternative qui doit jouer un rôle garantissant la justice sociale, la répartition équitable des richesses, et contribuer à la démocratisation de l'État et de la société.

Le Maroc a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne ; cela favorise-t-il ou défavorise-t-il l'ESS ?

La signature de cet accord, en 2000, visait à attirer des investissements, à créer des emplois et à améliorer la compétitivité du tissu économique local. Mais les échanges inégalitaires avec l'Union européenne ne favorisent pas l'ESS. Et ne peuvent le faire vu le manque de protection du marché local contre le dumping des produits européens, compétitifs et bon marché, l'absence de toute stratégie visant à améliorer l'accès des produits des coopératives et des initiatives d'ESS marocaines au marché européen, et enfin, vu la fragilité même des institutions et acteurs de l'ESS.

PAIN, FEMMES ET DIGNITÉ

ENTRETIEN AVEC **MOUNIA LAMRANI**, GÉRANTE
DE LA COOPÉRATIVE CHHIWATE BLADI

Vous pouvez nous présenter votre coopérative et ses membres ?

Mounia Lamrani : Nous sommes dix – un groupe de femmes, avec trois hommes – à travailler dans cette coopérative de pâtisserie, boulangerie, traiteur, mais on travaillait avant comme association. Cela fait un an qu'on a formé la coopérative. Les femmes ici sont souvent en situation difficile ; veuves, divorcées, ou ni mariées ni divorcées… Pour les femmes qui vivent seules, la situation est plus difficile : les loyers sont trop chers, les enfants doivent aller à l'école, le transport est compliqué, etc.

Il y a aussi deux Guinéens. On a une convention avec une association qui travaille avec des migrants ; on leur livre des buffets. Ils nous ont demandé pourquoi ne pas donner une formation à certains de ces jeunes migrants, pourquoi ne pas leur apprendre ce que vous faites ?

Comment ces femmes ont-elles connu la coopérative ?

C'est le bouche-à-oreille dans le quartier ; on est connu dans le secteur. J'ai compté qu'il y a déjà eu quatre générations de femmes en situation difficile – veuves, divorcées – dans l'association.

Ce n'est pas difficile pour ces personnes en situation difficile de venir ici travailler ?

Non. Elles apprennent la cuisine, la restauration, et en même temps, elles travaillent. Avec l'organisation d'une crèche pour garder leurs enfants. Et puis, on fait des rencontres ; on invite des psychologues, des médecins, qui suivent ces femmes. On a fait une convention avec une association spécialisée, qui travaille avec des femmes en situation difficile, et qui a des avocats.

On essaie de travailler le social avec ces femmes, et de leur montrer comment dire « oui », comment dire « non ». Avant, elles ne savaient pas. On fait du plaidoyer, et avec l'aide de ces psychologues, de ces avocats, on arrive à trouver des solutions.

Il y a deux Guinéens, une Berbère, des femmes en situation difficile… il n'y a pas de tension ?

Non, il n'y a pas du tout de tension. Vous voyez, la Berbère, par exemple, ne parlait pas arabe lorsqu'elle est venue, mais avec les Guinéens, ils se comprennent très-très bien ; ils parlent avec les mains ! On vient de faire une convention avec une association qui travaille avec des handicapés ; trois d'entre eux, en deuxième année d'hôtellerie, vont venir ici faire un stage, apprendre le travail en groupe et les démarches à faire pour créer une coopérative.

Quel est le salaire ?

Le salaire est presque le même pour tout le monde, car ils travaillent pratiquement le même nombre d'heures, de 8h à 16h-16h30 ; 2500 dirham par mois [230 euros]. On espère prochainement monter à 3.000 dirham - *Inch'Allah*. Et cette année, pour la première fois, on a pu payer l'assurance [maladie, accident, etc.] de tous les travailleurs !

Quel regard les habitants du quartier portent sur vous ?

Très positif. Le quartier sait très bien qu'on a un très bon produit, une très bonne hygiène et un très bon service. On a changé leur regard sur les Guinéens, sur les Africains… Parfois, des gens viennent acheter du pain, voient qu'il y a des Guinéens, et posent des questions. On les fait rentrer dans l'atelier. Ils voient comment travaillent ces femmes et ces jeunes, et ils disent « bravo » ! On a eu la visite surprise du service d'hygiène de la préfecture, qui faisait la tournée de tout le quartier. C'était la première fois pour nous. Et vous savez ce qu'ils nous ont dit ? Qu'on était les meilleurs, et ils nous ont donné un dix sur dix ! Tout est propre. Tout le monde ici, dans le quartier, connaît cet avantage. Et le bouche-à-oreille fait que d'autres clients viennent de loin. On ne travaille pas seulement pour vendre, c'est notre santé, et c'est notre quartier, notre famille, nos enfants et nos amis qui mangent. Et nous aussi, nous mangeons ! Vous ne trouverez ici aucun cafard, aucune souris ; c'est comme à la maison.

« On ne travaille pas seulement pour vendre, c'est notre santé, et c'est notre quartier, notre famille, nos enfants et nos amis qui mangent »

LA DÉMONSTRATION PAR LA SOLIDARITÉ

ENTRETIEN AVEC **HASSAN DAFIR**, COORDINATEUR DE L'IFAAP
(INSTITUT DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ)

La majorité de l'emploi au Maroc est informel. L'économie sociale et solidaire (ESS) est-elle une réponse à cette situation, un pont vers la formalisation ?

Hassan Dafir : Dans les quartiers populaires, il y a un manque et il y a des problèmes. Il y a beaucoup de chômage. On travaille sur la formation professionnelle et la création d'entreprises, qui tiennent la route économiquement et qui respectent des principes. On démontre qu'il y a, réellement, la possibilité de servir la dynamique associative, de résoudre certains problèmes, comme l'emploi, la protection sociale, et de répondre aux intérêts. Or, l'intérêt des personnes, c'est très important, car c'est la porte d'entrée pour la mobilisation.
C'est un cadre de propositions concrètes, à partir duquel, on fait un plaidoyer, pour dire à l'État qu'il faut intégrer cette dimension comme une autre voie pour résoudre le problème de l'emploi, et ne pas rester coincé dans la logique « patronariale », dans l'esprit entrepreneurial, où la seule possibilité c'est de formaliser l'informel.

Ce travail de démonstration auprès de l'État porte-t-il ses fruits ? Est-il plus réceptif ?

Il y a la volonté de renforcer l'ESS pour résoudre l'emploi des groupes vulnérables, avec des objectifs : augmenter la contribution de l'ESS au PIB, multiplier les acteurs, etc. C'est le discours, mais la réalité, c'est autre chose. Le secrétariat d'État chargé de l'ESS est lié au ministère du Tourisme, du Transport aérien et de l'Artisanat. Dans la pratique, le champ d'action de l'ESS est canalisé dans le secteur du tourisme ; promouvoir l'artisanat, présenter des produits du terroir, etc. C'est réduire l'ESS à organiser certaines tâches complémentaires des grandes entreprises. Par exemple, l'État a donné le statut d'autoentrepreneurs à des marchands ambulants, organisés en associations créées par la préfecture, en les ramenant sur un marché, dans un espace de vente plus serré. Ils sont dans une activité complémentaire aux grandes familles, qui ont le marché, qui ont les magasins *Marjane*, les grandes surfaces, et chez qui les gens font l'essentiel de leurs courses ; ils restent enfermés dans la complémentarité. On n'a pas transformé le marché, on ne les a pas aidés à s'organiser et à se transformer en coopérative, pour leur permettre d'aller plus loin que d'avoir un peu d'argent au jour-le-jour.

Comment développer alors l'ESS pour qu'elle soit institutionnalisée sans être instrumentalisée ?

On fait un travail de plaidoyer pour que la loi-cadre de l'ESS soit adoptée et que l'ESS devienne une politique d'État. C'est à l'État de créer de l'emploi. Notre rôle, c'est en travaillant dans la proximité sur les liens sociaux et de solidarité, de répondre à certains besoins dans les quartiers, et ainsi, de diversifier les manières qu'ont les politiques publiques de résoudre les problèmes, dont celui de l'emploi.

Les chiffres et discours officiels donnent une image très positive du Maroc. Le pays a changé vers un mieux ?

Le changement, oui, il est là. Au niveau de l'infrastructure, il y a une nette amélioration. Mais, cette amélioration elle sert qui ? Par exemple, il y a un grand chantier pour transformer Casablanca en une ville de services et d'affaires. Qui a pris cette décision ? Ni les élus ni la population. Et avec quels moyens ? Surtout, qui va en bénéficier ?
Les habitants de bidonvilles sont rejetés en périphérie, les travailleurs partent pour se rapprocher des usines, repoussées plus loin. Et, dans la ville, on remplace ces industries par des activités de services, qui n'offrent pas autant ni le même type d'emplois. Cela change automatiquement la sociologie de la population. Qui s'installe à Casablanca ? Ceux qui ont les qualifications pour ces emplois et les moyens pour se payer des loyers plus chers. C'est un Maroc à deux vitesses.

« C'est réduire l'ESS à organiser certaines tâches complémentaires des grandes entreprises »

UNE AUTRE MANIÈRE DE (SE) MANIFESTER

ENTRETIEN AVEC **AMINA ZAIR**, PRÉSIDENTE
DE L'ACTION FEMMES DES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DU GRAND CASABLANCA (AFAQ)

La vie de tous les jours d'une femme dans les quartiers populaires de Casablanca, c'est quoi ?

Amina Zair : D'abord, avec un regard d'ensemble, on peut voir l'inégalité totale d'une façon géographique, dans la distribution de la richesse, et dans l'exercice des politiques publiques. Si tu zoomes sur les quartiers populaires, tu vois la pauvreté, la marginalité, l'analphabétisme. Il n'y a pas de jardin, pas d'espace public pour les femmes et les enfants, pas de transport, pas de clubs de sport, le ramassage des déchets se fait mal, etc.
Et si tu zoomes encore plus, tu vois qu'il y a plusieurs catégories de femmes ; celle au foyer qui pense qu'elle ne sait rien et qu'elle n'est rien ; celle qui travaille dans l'industrie ; celle qui travaille dans une initiative économique… Mais pour toutes ces femmes, il n'y a pas de bonnes conditions de travail ni de respect de leurs droits fondamentaux. Et toutes sont victimes de harcèlement, de violences, que ce soit verbal ou physique.

« Et toutes sont victimes de harcèlement, de violences, que ce soit verbal ou physique »

L'économie sociale et solidaire (ESS) répond-t-elle plus spécifiquement aux besoins de ces femmes ?

Oui, le besoin prioritaire de ces femmes, c'est d'avoir un revenu, un rendement stable. C'est pour cela qu'AFAQ les accompagne pour les former, les regrouper dans une initiative économique, renforcer leurs capacités de gestion, trouver des moyens et des outils solidaires, pour répondre à leurs besoins. Il y a une évolution. Les femmes avec lesquelles travaille AFAQ ont maintenant un rendement stable, une vie, entre guillemets, plus favorable. Il y a un changement de comportement, et elles sont arrivées à intégrer d'autres femmes. Parce qu'on ne vise pas seulement le rendement économique, mais aussi l'intérêt général, pour avoir une influence dans les quartiers.

Ces femmes ne sont pas confrontées à la résistance des familles, des hommes ?

Au départ, il y avait une résistance forte au niveau des pères, des maris et même des frères. Mais, on mène un travail parallèle avec les hommes, pour les intégrer, et leur dire que cela ne touchera pas leur existence comme homme, pour qu'ils acceptent et respectent que la femme sorte, travaille, ait un revenu propre. Au contraire, cela va aider à améliorer la situation familiale, à donner à la famille une stabilité, au moins économique. Et elles, à travers les formations, leur façon de discuter, de gérer les conflits, de suivre les enfants changent. Tout cela se reflète sur la vie de la société.

Et la politique de l'État en matière d'ESS ?

L'État a développé beaucoup de politiques, investi beaucoup d'argent, invité des spécialistes internationaux lors de grands événements, etc., mais sans stratégie, sans vision claire, sans tenir compte du contexte marocain… et donc sans efficacité ! Il fait de grandes annonces, comme celle de créer 500.000 emplois dans l'économie sociale. Mais est-ce que la préoccupation de l'État, c'est juste d'absorber les chômeurs ou de créer des emplois décents, avec de bonnes conditions de travail ?

Ces dernières années, le Maroc a été secoué par divers mouvements sociaux. L'ESS est-elle liée ou déconnectée à ceux-ci ?

Ce ne sont pas des choses séparées, car l'ESS est dans le bain social. Les décisions prises par le gouvernement marquent un recul par rapport à des acquis. Ce sont des décisions contre les citoyens, qui menacent l'existence des pauvres. Le dernier exemple, c'est la loi de finance, qui affecte les coopératives.
On peut dire qu'avec l'ESS, les femmes manifestent à leur façon. C'est une façon de dire aux politiciens qu'on est arrivées à améliorer des choses, alors qu'eux ne sont même pas arrivés à nous donner un espoir. Une manière de dire : « *nous, on est là, on vit et on a développé quelque chose, qui nous rassemble et nous ressemble, et qui répond à nos besoins réels* » !

PALESTINE

UNE JEUNESSE EN QUÊTE D'AVENIR

La guerre (de basse et de haute intensité) et la colonisation ; telle est la réalité quotidienne à laquelle font face, depuis 50 ans, les Palestiniens et Palestiniennes. Le territoire et le champ politique sont divisés, l'économie asphyxiée et dépendante, la situation sociale et environnementale atrophiée. Le blocus, le contrôle et les incursions militaires israéliennes hypothèquent toute perspective de développement, en ce compris agricole.

La situation est particulièrement problématique à Gaza, bande côtière de 42 km de long, qui connaît, selon l'ONU, le taux de chômage le plus élevé au monde (54%) et où plus des deux-tiers des Palestiniens souffrent d'insécurité alimentaire. Et les indicateurs socio-économiques ne cessent de plonger, au point que l'ONU avertissait en 2017 que Gaza deviendra « invivable » d'ici 2020[1]. De manière générale, les jeunes, majoritaires – deux-tiers de la population ont moins de 29 ans –, en sont les premières victimes. Et le principal espoir de changement.

Suite aux Accords d'Oslo, la mise en place d'une Autorité nationale palestinienne, en 1994, est venue assez vite buter sur l'autoritarisme et le clientélisme, la fracture entre le Hamas et le Fatah, et, surtout, la poursuite du processus de colonisation israélienne. L'Intifada militarisé, les grandes marches pacifiques du *Mouvement du 15 mars* [2011], qui voulaient faire souffler le vent du printemps arabe sur la société palestinienne, la guerre menée par Israël contre la bande de Gaza en 2014, et les *Marches du retour* en 2018 constituent les principales étapes du cycle de violence et de contestation de ces dernières années.

Dans un contexte international de montée en puissance de gouvernements marqués très à droite, en Israël et aux États-Unis au premier chef, la dépendance économique et politique de l'Autorité palestinienne n'a de cesse de se creuser et de se tourner contre la population. Viennent s'ajouter à cela, le chômage (autour de 30% ; deux fois plus qu'en Israël), les violations régulières des droits et l'impasse politique, semblant hypothéquer toute perspective d'avenir…

Face aux divisions internes (géographiques, politiques, culturelles), aux atteintes à la liberté de circulation, d'expression et d'association, et au double défi de la répression israélienne et de la confiscation politique par le Fatah et le Hamas, l'espoir de la jeunesse palestinienne réside avant tout dans ses propres capacités de mobilisations ; mobilisations à partir desquelles affirmer son autonomie, dégager des valeurs partagées, défendre ses droits et, enfin, générer des changements politiques, sociaux et économiques.

En ce sens, les *Marches du retour*, malgré la répression de masse – entre le 30 mars et le 31 juillet 2018, 164 Palestiniens ont été tués et 17.000 blessés par les forces israéliennes (dans le même temps, un soldat israélien a été tué et neuf autres blessés) – marquent, en même temps qu'un refus de la « ghettoïsation », un renouvellement des modalités de lutte, ainsi qu'une réaffirmation de l'autonomie et de l'initiative des acteurs sociaux en-dehors des partis.

À travers l'appui à trois organisations partenaires, MA'AN Development Center, Popular Art Centre (PAC) et le principal syndicat palestinien, la PGFTU, Solsoc vise prioritairement à renforcer les capacités des jeunes et des femmes. En collaboration avec la FGTB Centrale générale, Solsoc accompagne les travailleuses et travailleurs des carrières et de l'industrie de la pierre, afin que, dans la perspective du Travail Décent, ils obtiennent de meilleures conditions de travail. De manière générale, le programme de Solsoc cherche à ce que les Palestiniens, en général, les jeunes et les femmes, en particulier, aient un meilleur accès à leurs droits sociaux, politiques, économiques et culturels, notamment par le travail de formation, de sensibilisation, de mise en réseau, d'alliance et de plaidoyer.

1 Sauf indications contraires, les données proviennent du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES EN PALESTINE

Israël

14,9%

de jeunes au chômage

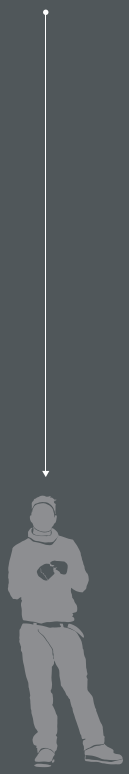

14%
Parmi les hommes

15,8%
Parmi les femmes

Palestine

33,2%

de jeunes au chômage

27,7%
Parmi les hommes

39%
Parmi les femmes

UNE JEUNESSE OCCUPÉE

ENTRETIEN AVEC **GHADIR ZAINEH** (MA'AN DEVELOPMENT CENTER),
RAMI MASSAD (POPULAR ART CENTRE (PAC)) ET
GHADA HASAN ALI ABU GHALYOUN (PGFTU, FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE PALESTINE)

Près d'un jeune Palestinien sur deux est sans emploi. Quelle est la réalité du chômage dans le pays ?

Ghadir Zaineh : D'abord, si on parle du chômage en général, le taux est de 30% [44% à Gaza]. Mais si on parle des jeunes ayant fait des études supérieures, ce taux monte à 45%. Et la situation est encore pire pour les femmes : seulement 7% d'entre celles qui sortent de l'université travaillent. Il y a aussi des raisons culturelles à cela ; parfois, elles n'ont pas l'opportunité de travailler dans tel ou tel domaine en tant que femme. Mais, de toute façon, il n'y a pas beaucoup d'emplois et le marché du travail est saturé.

Beaucoup de jeunes étudient ? Quelle est la situation du système éducatif ?

Ghadir Zaineh : Nous avons le niveau d'éducation le plus élevé des pays arabes. La plupart des jeunes vont à l'université. Il y a là, parfois, un problème ou un décalage : beaucoup suivent les mêmes filières. Chaque année, nous avons un grand nombre de jeunes qui sortent des universités comme ingénieurs, économistes, médecins, etc. Le marché de travail est saturé de ces professions, et ces jeunes ne trouvent pas d'emploi ; d'autant plus que la Palestine est un petit marché du travail.
C'est la raison pour laquelle nous devons nous concentrer sur les formations professionnelles et techniques, mais aussi sur le travail agricole, pour encourager les jeunes à suivre ces formations plutôt que toujours les mêmes filières. C'est aussi que, parfois, les gens ont une vision étroite ; ils veulent être patrons ou fonctionnaires ou travailler dans une grande entreprise, et ils se désintéressent, ignorent ou sous-estiment l'importance de l'agriculture, des emplois professionnels et techniques.

Alors, ils travaillent où ?

Rami Massad : C'est le secteur public qui offre le plus d'emplois. Et puis, les gens préfèrent travailler dans le public. Le temps et les conditions de travail y sont meilleurs, et vous avez plus d'avantages.

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun : Sinon, ils cherchent des petits boulots ou quelque chose à faire. Ou alors, vu les difficultés économiques et les problèmes, ils partent travailler en Israël et dans les colonies. Mais même ceux qui travaillent là-bas le font dans des conditions très difficiles, sans être protégés, sans droits…

Ghadir Zaineh : Ils travaillent de longues heures pour des bas salaires, dans des conditions très dures, sans assurance s'ils tombent malades, se blessent…

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun : Ils devraient être protégés par les droits du travail et les syndicats israéliens, mais ils ne jouissent pas de cette protection. Et s'ils sont blessés, ils se précipitent vers le checkpoint le plus près pour repasser la frontière…

Pourquoi autant de Palestiniens et Palestiniennes doivent travailler en Israël et dans les colonies ?

Ghadir Zaineh : La raison pour laquelle tant de gens vont travailler dans les colonies est le taux de chômage élevé, l'absence d'opportunités sur le marché de travail, et les bas salaires qui ne correspondent pas au coût élevé de la vie en Palestine. Alors, ils partent travailler dans les colonies. Et même s'il y a des risques, s'ils n'ont pas de protection sociale, pas de droits, au moins, ils ont un salaire plus élevé qui leur permet de vivre mieux.
C'est là un des problèmes : en Palestine, nous avons du mal à trouver des travailleurs dans certains secteurs car la plupart d'entre eux travaillent dans les colonies. Là-bas, tous les postes non qualifiés sont pris par des Palestiniens.

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun : Soit ils travaillent en Palestine, dans une situation difficile, avec des bas salaires, soit ils travaillent en Israël, attirés par des salaires plus élevés, mais sans garantie, sans savoir ce qui peut se passer d'un jour à l'autre, soit ils partent. Surtout les jeunes ; ils émigrent, ils partent chercher le travail qu'ils ne trouvent pas ici.

Il y a un salaire minimum en Palestine ?

Rami Massad : Oui. Il est de 1.450 shekels [un peu moins de 350 euros]. C'est presque trois fois moins qu'en Israël, alors que le coût de la vie est similaire ! Le problème, c'est que notre économie est connectée à l'économie israélienne. Donc nous avons des bas salaires avec un coût élevé de la vie.
Entre 40 et 60.000 Palestiniens travaillent dans les colonies israéliennes. Par rapport aux travailleurs israéliens, ils sont discriminés en termes de salaires, de sécurité sociale et de conditions de travail.

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun: Souvent, la rémunération est plus faible que prévue, plus faible que celle indiquée sur papier ou que ce qui leur avait été dit. Et ce sont souvent des travailleurs à la journée. Les syndicats palestiniens ne peuvent pas les défendre car ils dépendent de la loi israélienne.

« Ne rejetez pas la faute sur les travailleurs ! »

Comment réagit l'Autorité palestinienne face à cette situation ?

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun: Elle s'oppose à ce que les Palestiniens travaillent dans les colonies. Mais ils n'offrent aucune alternative, et les Palestiniens n'y vont pas de gaieté de cœur. Ne rejetez pas la faute sur les travailleurs !
L'Autorité palestinienne dit qu'elle n'est pas d'accord que les Palestiniens travaillent dans les colonies, qu'ils deviennent des travailleurs pour les Israéliens, et participent même à la construction des colonies. Mais, dans le même temps, quand les Palestiniens se tournent vers leur gouvernement, que voient-ils ? Il n'y a pas d'investissements dans des projets pour soutenir les emplois, les jeunes, le secteur agricole. Il n'y a pas un environnement propice à l'emploi, aux petits entrepreneurs ; rien qui encourage les gens à rester…

Rami Massad: Le gouvernement palestinien dépend du soutien international, et 60% de son budget dépend des taxes. C'est pour cela que les prix sont élevés, que tout est cher. Et on est dans une politique économique libérale et un libre-marché ; pas dans une économie productive. Dans le budget du gouvernement, il y a seulement 2% pour l'agriculture, alors que la Palestine, c'est une terre agricole ! La santé, l'éducation, etc., c'est à chaque fois moins de 6% du budget. C'est ça le problème : il n'y a pas de politique sociale, pas de politique d'économie sociale.
Plus de la moitié du budget est consacré à la sécurité. Suite aux accords de paix, notre gouvernement est réduit à un rôle sécuritaire – sécuriser le territoire et empêcher le terrorisme – et à un rôle fonctionnel : assurer des services (éducatifs et autres).

Et les organisations sociales ?

Rami Massad: La situation n'est pas facile, mais il y a des mobilisations sociales. Notamment pour augmenter le salaire minimum à 2.450 shekels [autour de 580 euros]. Une autre campagne des syndicats, organisations sociales, etc., tourne autour de la loi de sécurité sociale. C'est nouveau en Palestine…

Ghadir Zaineh: Le gouvernement veut s'inspirer de ce qu'il se passe en Jordanie. Mais c'est un défi ; on manque d'études pour voir si c'est approprié aux travailleurs palestiniens.

Rami Massad: C'est aussi un problème de mise en œuvre. Par exemple, le salaire minimum, décidé en 2011, n'a pas été appliqué avant 2015. C'est au ministère du Travail d'assurer la mise en œuvre. Mais, le problème, c'est que dans ce ministère, il y a seulement 80 personnes en charge du contrôle. Ce n'est pas suffisant pour visiter toutes les entreprises et, de toute façon, ils n'exercent pas d'autorité sur elles. En plus, les travailleurs ont peur de perdre leurs jobs.

Pour vous, quelle serait une politique économique alternative ?

Ghadir Zaineh: C'est au gouvernement de créer de l'emploi, en investissant dans les communautés et en augmentant le budget de l'agriculture, de la protection sociale, en soutenant des projets et en encourageant les gens à suivre des formations professionnelles, à aller à la terre et à travailler dans l'agriculture. La plupart de nos produits sont importés et nous n'exportons pas. On importe la plupart de notre alimentation, ce qui nous coûte beaucoup d'argent. Le gouvernement doit investir dans les communautés et créer un environnement favorable aux initiatives qui intéressent les jeunes, comme les coopératives agricoles, les coopératives de femmes…

Rami Massad: Il faut dire qu'il y a une crise économique. Le principal enjeu est de changer la répartition du budget du gouvernement, et de renforcer les politiques économiques et sociales. C'est un enjeu stratégique. Mais il faut voir la situation en face. Cela fait quatre ans que le gouvernement a cessé d'engager de nouveaux employés dans le secteur public. D'un autre côté, 40 à 45.000 personnes travaillent dans les ONG. Mais ils dépendent de l'aide internationale. Et le financement de l'aide chute ou s'arrête.
Nous avons 18.000 étudiants qui sortent chaque année de l'université. Il n'y a pas d'emplois pour eux dans le secteur public, les ONG ont commencé à réduire leur personnel et le secteur privé ne peut les absorber. C'est pour cela que nous avons parlé de la formation professionnelle et de l'économie sociale ; elle pourrait être la solution, créer des emplois…

Face à la situation actuelle, y-a-t-il une réorientation du gouvernement vers l'économie sociale ?

Ghadir Zaineh: Non, pas jusqu'à présent. Au contraire même. Une nouvelle loi pour les coopératives est en cours d'élaboration, parce que l'ancienne date d'il y a plus de cinquante ans. Le gouvernement n'encourage pas les gens à travailler dans les coopératives et l'économie sociale ; il rend les choses plus compliquées, plus difficiles, avec plus de frais et plus de taxes.

Rami Massad: C'est un enjeu financier : le gouvernement veut de l'argent, plus d'argent, donc plus de taxes, pour compenser la perte de l'aide internationale. Ils veulent un pourcentage plus élevé sur les bénéfices ; cela détruirait le processus plutôt que de le réorienter.

Des élections pourraient-elles être l'occasion d'un changement de politique ?

Rami Massad: Cela fait plus de dix ans qu'il n'y a plus eu d'élections. Et à cause de la division palestinienne à Gaza, le Fatah et le Hamas ont cessé de travailler ensemble. Toutes les lois sont signées maintenant par le président, et il en a signé plus de 130 ces trois dernières années.
La division entre le Fatah et le Hamas concerne l'occupation : pas l'économie sociale. L'économie sociale ne fait pas partie de leur programme. Ce sont des partis de droite, libéraux. Et les partis de gauche sont si faibles… en réalité, les organisations de la société civile sont plus forts que ces partis politiques.

« Le gouvernement doit investir dans les communautés et créer un environnement favorable aux initiatives qui intéressent les jeunes, comme les coopératives agricoles, les coopératives de femmes… »

Mais, dans ce contexte, l'aide internationale aide-t-elle vraiment ?

Ghada Hasan Ali Abu Ghalyoun: Tous ces donateurs ; cela nous est d'une grande aide. Mais pas très longtemps.

Ghadir Zaineh: L'aide internationale a créé la dépendance. Le gouvernement palestinien est dépendant de cette aide internationale. C'est ce que nous voyons aujourd'hui. Quand il y a des coupes dans le financement, c'est la crise. Et nous n'avons pas d'alternatives, nous n'avons pas un plan B et pas d'argent qui vienne de Palestine.

Rami Massad: Une partie de ces bailleurs envoient de l'aide, de la nourriture, mais ce ne sont pas des investissements. C'est l'approche majoritaire de la coopération internationale. On fait de la Palestine un enjeu humanitaire et non politique ; pas un enjeu de lutte pour la liberté, de lutte pour la terre.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Creuseur artisanal dans le quartier de Kasulo à Kolwezi, ex-quartier résidentiel où les habitants creusaient dans leurs parcelles et maisons avant qu'il ne soit déclaré zone minière artisanale.

L'ESPOIR D'UNE VÉRITABLE ALTERNANCE ?

Les récentes élections présidentielles et législatives, réalisées dans des conditions chaotiques et avec un retard de deux années, ont donné lieu à un scénario inattendu. Le vainqueur déclaré, Félix Tshisekedi dit « Fatshi », n'est pas le candidat du pouvoir sortant, qui semblait pourtant avoir tout verrouillé. Mais il n'est pas non plus celui qui, selon toute vraisemblance, a remporté le plus de suffrages dans les urnes.

Le plus étonnant est que, à l'exception du candidat spolié, toutes les parties – acteurs politiques, société civile, communauté internationale – ont jeté un voile pudique sur le processus électoral et se sont satisfaites de la proclamation à la présidence du représentant du plus ancien parti d'opposition, soulagées qu'une alternance se produise sans violences. Les apparences sont sauves. Et le pire est évité. Même les jeunes de *Lucha*, un des mouvements d'opposition les plus actifs et radicaux, jouent le jeu en lançant la *fatshimétrie*, une stratégie de vigilance citoyenne qui consiste à évaluer le respect de ses engagements par le nouveau président.

Il faut dire que les défis sont énormes. La construction de la démocratie et d'un État de droit conditionne les enjeux sociaux et économiques. La République démocratique du Congo (RDC) est le deuxième pays du continent par sa taille et le troisième par sa population (84 millions d'habitants). Personne n'ignore la richesse du sol (80 millions d'hectares de terres arables) et du sous-sol congolais (1100 minéraux et métaux précieux). Mais comme souvent, la bénédiction géologique s'avère en réalité une malédiction.

L'effervescence minière est prédatrice pour l'environnement et les droits sociaux, y compris ceux des plus de 2 millions de creuseurs. La corruption et la mauvaise gestion, le pillage des ressources et l'exportation illégale font que la contribution du secteur minier au budget de l'État reste en dessous de ce qu'il devrait rapporter. Quant au potentiel agricole, il attire la convoitise de l'agrobusiness qui accapare les terres paysannes. 50 millions d'hectares de forêt tropicale humide sont contrôlés par des sociétés commerciales, entre autres pour la plantation de palmiers à huile.

Malgré cette richesse, les dépenses publiques restent structurellement faibles. Elles n'ont jamais dépassé 16% du PIB au cours de la période 2011-2015 et cela en raison de l'insuffisance des recettes. Cela rend difficile le financement des dépenses nécessaires pour la fourniture des services publics à la population, et même pour le fonctionnement de l'administration. Par conséquent, les ménages, dont les revenus proviennent à plus de 75% de l'économie informelle, continuent à soutenir une grande partie de la dépense sociale, et ont des conditions de vie extrêmement précaires.

Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, et la RDC est classée à la 176e place sur 188 pays selon l'Indicateur de Développement Humain (IDH). Les femmes sont les plus touchées par la pauvreté (l'indice d'inégalité des genres est parmi les plus élevés) et sont également les premières victimes des conflits qui émaillent le pays depuis les années 90.

Améliorer les conditions de travail et lutter pour une meilleure protection sociale, en particulier pour les jeunes et les femmes, tels sont les objectifs des quatre organisations partenaires du programme : le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (CENADEP), le Comité de réveil et d'accompagnement des forces paysannes dans l'Équateur (CRAFOP), la Plateforme Diobass au Kivu, ainsi que le Réseau pour la promotion des droits économiques et sociaux (PRODDES). Appuyés par Solsoc, elles renforcent les capacités d'organisation, de mobilisation et de plaidoyer de mutuelles de santé, de mouvements de paysans et de jeunes, de comités de marché, pour ouvrir une voie à l'ESS, et les rendre à même de contrôler et d'influencer les politiques publiques.

LE TRAVAIL EN RD CONGO

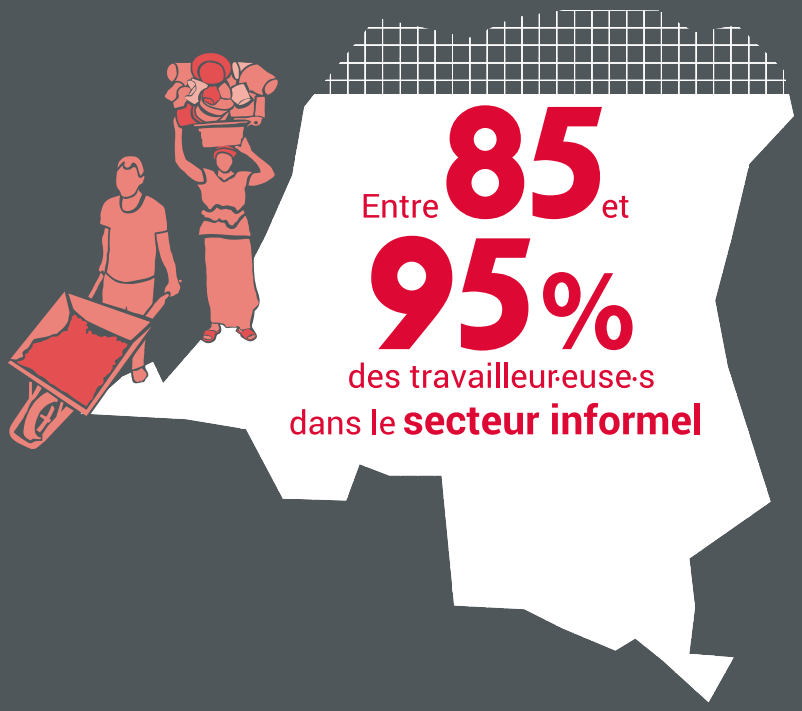

Entre **85** et **95%**
des travailleur·euse·s
dans le **secteur informel**

Les emplois considérés comme **« vulnérables »** constituent

53,4%
de l'emploi total

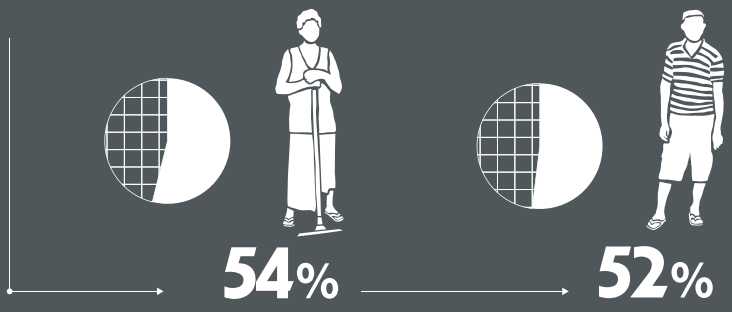

Répartition de l'emploi

♀

87% secteur primaire (agricole)

9% secteur secondaire (industriel)

4% secteur tertiaire (services)

♂

77% secteur primaire (agricole)

13% secteur secondaire (industriel)

10% secteur tertiaire (services)

« LE TOUT N'EST PAS D'AVOIR DES DROITS, MAIS QU'ILS SOIENT APPLIQUÉS »

ENTRETIEN AVEC **JEAN-PIERRE KIMBUYA**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU CONSEIL SYNDICAL DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS (COSSEP)

Quels sont les principaux enjeux liés aux conditions de travail des travailleurs congolais ?

Jean-Pierre Kimbuya : La liste est longue des droits des travailleurs qui ne sont pas respectés. Je retiendrai deux enjeux principaux : les rémunérations et la protection sociale. La précarité des salaires dans l'administration publique ne permet pas à la plupart des fonctionnaires de nouer les deux bouts. Beaucoup d'entreprises publiques (la SCPT [Société congolaise des postes et télécommunications], la SONAS [Société nationale d'assurances], la Gécamines [Générale des Carrières et des Mines]…) accumulent des retards de paiement des salaires de plusieurs mois. Les employés de la poste et des télécoms ont encore dû faire grève en ce début d'année pour exiger le paiement de plus de 4 mois de salaires ! Dans le privé, mais aussi dans certaines entreprises publiques, le salaire minimum n'est pas appliqué.

« C'est le grand défi : obtenir les mesures d'application des textes sur la sécurité sociale et les allocations familiales »

La majorité des travailleurs ne jouissent pas d'une protection sociale, hormis les enseignants de Kinshasa, Lubumbashi et Mbandaka qui ont une mutuelle de santé (MESP) et une assurance maladie obligatoire. Certains fonctionnaires de Kinshasa peuvent accéder à la mutuelle de santé *Lisungi* et cotiser volontairement à une assurance maladie qui peine toutefois à résister. À part cela, malgré la création de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics (CNSSAP), les fonctionnaires publics n'ont pas encore accès à la protection sociale, à une couverture maladie ou au droit à la retraite. C'est le grand défi : obtenir les mesures d'application des textes sur la sécurité sociale et les allocations familiales. Et la situation est encore plus difficile dans l'économie informelle, où la faiblesse et l'irrégularité des revenus sont la règle et où aucune assurance sociale n'existe.

Quel peut être le rôle du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) ? Peut-elle contribuer au Travail Décent ?

Jean-Pierre Kimbuya : L'ESS joue un rôle dans la société congolaise dans la mesure où elle permet aux citoyens d'accéder à certains services non offerts par l'économie formelle, notamment par la création des coopératives regroupant certaines catégories de métiers. Elle ne peut contribuer au Travail Décent que si les travailleurs du secteur informel s'organisent et s'articulent avec les syndicats ou d'autres organisations représentatives s'intéressant à leur cause. De cette façon, ils peuvent participer et renforcer l'action et la négociation collectives.

Comment les travailleurs et travailleuses s'organisent-ils pour défendre leurs droits ?

Jean-Pierre Kimbuya : Dans le formel, ils s'organisent en syndicats ou en corporations professionnelles. Ceux de l'informel s'organisent sporadiquement en associations, c'est le cas par exemple de l'Association des chauffeurs du Congo (ACCO). Les principales revendications tournent autour du salaire minimum et de la sécurité sociale pour les entreprises publiques et privées régies par le code du travail et, en ce qui concerne les administrations publiques, autour des barèmes salariaux négociés dans les commissions paritaires.

Comment se passe la concertation avec le gouvernement et les employeurs ?

Jean-Pierre Kimbuya : Pour le secteur privé et l'ensemble des travailleurs régis par le code du travail, ça se passe au niveau du Conseil national du travail (CNT), une instance tripartite regroupant les employeurs, les organisations représentatives des travailleurs et le gouvernement (ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale). À la fonction publique, c'est à travers des commissions paritaires gouvernement-syndicats.

« UNE ÉCONOMIE DE RÉSISTANCE CONTRE DES POLITIQUES ET DES LOIS INJUSTES »

ENTRETIEN AVEC **MASUDI WAKILONGO KISALE**, SECRÉTAIRE PERMANENT
DU RÉSEAU DE PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX (PRODDES)

Quels types d'initiatives économiques peut-on qualifier de sociales et solidaires en RDC ?

Masudi Wakilongo Kisale : La société congolaise regorge de traditions solidaires dans le champ social et économique : autour des événements heureux ou malheureux, lors des naissances, des célébrations des mariages, en cas de maladies ou décès, et des travaux champêtres. La plupart des sociétés locales ont leurs pratiques de travail collectif et d'entraide entre paysans ou au bénéfice des personnes en situation de fragilité (esale en Bembe, burhabale en Mashi au Sud-Kivu), fondées sur la culture de l'Ujamaa [terme swahili mis en avant par l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, pour désigner une voie africaine au socialisme, basée sur les liens de l'individu à la société et à la communauté].

Peu après l'indépendance, d'autres initiatives ont surgi comme les moziki et likelemba du côté de Kinshasa. Les moziki regroupent souvent des femmes qui exercent le même commerce, qui se réunissent et cotisent de manière à ce que, si l'une d'entre elles fait face à une dépense imprévue, elle puisse venir emprunter dans la caisse commune. Les likelemba fonctionnent sur le même principe, sauf que le montant rassemblé à chaque réunion est attribué aux membres chacun à son tour.

Ces dynamiques de tontines se sont multipliées dans les années 1990, jusqu'à contribuer aux réflexions sur la règlementation des institutions de microfinance (IMF). Au Sud-Kivu, les années 2000 ont vu le développement des Mutuelles de solidarité (MUSO) et des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). C'est dans ce contexte que s'inscrit l'économie sociale et solidaire (ESS) au Congo. Toutes ces dynamiques, nées d'initiatives populaires de résistance, dans l'informel, sans base légale ni juridique, en constituent le terreau.

Elles ont été rejointes par toutes sortes d'autres activités économiques populaires : les coopératives agricoles – de maraîchage, d'élevage et de services –, les coopératives artisanales minières, la synergie des mareyeuses, les *quados* (réparateurs de pneus sur le bord des routes), les ateliers de coupe et de couture, les salons de beauté, de coiffure et d'esthétique, les entreprises de fabrication de briques, les mutuelles de santé, les *techno–malewa*, c'est-à-dire les restaurants de fortune, les mutualités des ressortissants d'un quartier ou village, les syndicats des travailleurs de l'hôtellerie, les comités urbains des marchés, etc.

Ne risque-t-on pas de confondre économie informelle et ESS ? Qu'est-ce qui les différencie ?

La solidarité, le fait que des personnes se mettent ensemble pour résoudre un problème commun ou porter un projet collectif. Et qu'elles ont toutes les mêmes droits et les mêmes devoirs, qu'elles tirent le même profit de l'activité. Voilà la différence. En ce qui nous concerne, au PRODDES, avec les organisations que nous accompagnons, nous avons élaboré une charte qui fixe les principes de l'ESS : un partage équitable des revenus, un fonctionnement démocratique et transparent, la solidarité, l'autonomie, l'inscription dans une logique de mouvement social.

Maintenant, le défi c'est la formalisation. Il n'y a pas de cadre légal de l'ESS. Pour se renforcer, pour tendre vers les principes de l'ESS, les organisations doivent se formaliser, intégrer ces principes-là, donner un salaire minimum à leurs travailleurs, des conditions minimales comme un contrat de travail, une sécurisation de l'emploi, une base de protection sociale. Cela passe aussi par une inscription au registre de commerce et de crédit immobiliers. Mais dans l'idéal, il nous faut obtenir un cadre légal approprié.

« Toutes ces dynamiques, nées d'initiatives populaires de résistance, dans l'informel, sans base légale ni juridique, en constituent le terreau »

Ne craignez-vous pas que la formalisation n'étouffe finalement les initiatives d'ESS, par un excès de normes, une bureaucratisation, le paiement de taxes ou les « tracasseries » ?

C'est un sérieux problème. Quand il y a formalisation, on vous assigne un numéro d'impôt, vous êtes immédiatement obligé de payer l'impôt. Un deuxième problème, c'est la multiplicité de régimes fiscaux : registre du commerce, patente des PME, tout ce que ça représente comme taxes journalières, mensuelles, que les entrepreneurs doivent payer à la mairie, à la commune, à la province, à l'État. Souvent, les entrepreneurs préfèrent rester dans l'informel ou juste payer la patente plutôt que de se formaliser et se retrouver avec le numéro d'impôt qui les expose à beaucoup de tracasseries [demandes d'argent de la part des agents publics et privés pour « faciliter » les activités].

Que faire alors ?

C'est tout le travail de plaidoyer que nous faisons auprès des mairies, des communes ou des assemblées provinciales, afin d'obtenir des facilités ou des incitants pour les initiatives d'ESS, pour qu'elles ne soient pas traitées comme des entreprises lucratives. Faire valoir que ce sont des gens qui se sont mis ensemble avec de faibles revenus pour résoudre leurs problèmes de vie. Certaines autorités se montrent réceptives quand on a pu mener un plaidoyer en alliance avec d'autres organisations de la société civile, trouver des canaux appropriés pour toucher les responsables et leur arracher la bonne décision.

Par exemple à Bukavu, les policiers posaient des scellés sur les dépôts des Comités de marché urbains (CMU) au motif qu'ils ne payaient pas certaines taxes. Les CMU ont engagé des démarches et sont arrivés à inscrire leur revendication dans le cahier des charges de la société civile. Ils ont été reçus par le maire. Ils ont réussi à décrocher une décision demandant au ministère de l'Économie de respecter les règles et de ne pas « fabriquer » des taxes, et à la police de ne plus sceller les dépôts. Depuis, ils n'ont plus eu de tracasseries policières. Plus largement, c'est une question de vision politique. Nous n'avons pas beaucoup de responsables politiques qui ont une idéologie sociale et solidaire. Le changement de présidence nous donne des espoirs dans ce sens-là, que l'ESS soit inscrite dans la politique gouvernementale. Le nouveau président et son parti sont de tendance progressiste, c'est une opportunité que nous devons saisir.

L'ESS est-elle une alternative valable à l'économie informelle ?

Une masse importante des transactions d'affaires et d'argent circule dans l'économie informelle qui touche près des trois quarts de la population. Bien structuré, ce secteur est porteur d'espoir. L'ESS est une voie à privilégier pour cela. Malheureusement, la plupart de ces transactions ne bénéficient pas d'un cadre légal qui favorise et promeuve, par des mesures incitatives (un fonds national d'appui, une assistance technique…), des facilités fiscales (une nomenclature adaptée, des exonérations face au dumping et à la concurrence déloyale des multinationales), de manière à amener les entrepreneurs de ce secteur à se formaliser, conformément à la recommandation 204 de l'OIT sur la transition du secteur informel vers le secteur formel. L'ESS donne un cadre pour cette formalisation à la condition de la doter des instruments légaux appropriés pour ce faire.

Comment l'ESS contribue-t-elle au travail digne/décent ?

L'ESS constitue incontestablement un levier d'inclusion sociale, économique et financière. Plusieurs entrepreneur·euse·s de l'ESS témoignent de ce que leurs activités leur ont permis d'acquérir un statut social (de la considération), de bénéficier d'une assistance lors d'un évènement familial heureux ou malheureux, de s'acheter un terrain, de faire cultiver son champ ou de payer son loyer mensuel… Toutes choses qui ne sont pas garanties par un travail dans l'économie formelle, traditionnellement capitaliste, n'accordant que peu d'attention aux travailleurs, à leurs conditions de travail et de vie. Pour les ménages populaires, l'ESS est une économie de résistance contre des politiques et des lois injustes et non réalistes.

Dans les entreprises d'ESS que nous accompagnons, nous veillons à plusieurs aspects du Travail Décent. Nous nous impliquons dans le projet politique de la couverture santé universelle. Nous veillons à ce que la moitié du montant de la cotisation à une mutuelle de santé fasse partie de la rémunération des travailleurs de l'ESS. Nous travaillons sur les méthodes de gestion et de production de façon à améliorer les conditions de travail. Nous sommes en train d'élaborer des contrats-types de travail qui garantissent un minimum de droits aux travailleurs de l'ESS. L'ESS contribue ainsi à la concrétisation des conventions de l'OIT relatives au Travail Décent : salaire minimum, sécurité au travail, extension du socle de protection sociale vers les personnes les plus vulnérables qui travaillent dans l'économie informelle.

Quelle est la place des femmes dans l'ESS ?

Les femmes, quotidiennement à la recherche de moyens pour compléter leur revenu et celui du ménage, constituent la cheville ouvrière de l'ESS. Dans plusieurs domaines comme le maraîchage, la transformation alimentaire ou l'accès à l'énergie (bois et braise), elles se montrent très entreprenantes. L'extension incessante des périphéries des villes offre un marché porteur et en perpétuel développement pour ces initiatives. Dans les entreprises d'ESS, les femmes jouent aussi un rôle important dans la gestion et la décision. Les règlements internes prévoient dans la plupart des cas des quotas genrés de participation dans les instances. Le renforcement du rôle, du pouvoir et des capacités des femmes (empowerment) reste toutefois une priorité face aux pesanteurs culturelles.

Outre les femmes, nous devons aussi souligner le rôle des jeunes – femmes et hommes – dans l'ESS. Ils représentent un vivier d'entrepreneurs en puissance par leur force et leur énergie. Il suffit qu'on mette des moyens suffisants à leur disposition pour s'en rendre compte ! Il existe des incubateurs d'entreprises qui mutualisent des fonds, de l'espace et des capacités pour appuyer l'entrepreneuriat des jeunes.

Comment les entreprises d'ESS s'organisent-elles ?

Elles sont organisées en fédérations urbaines et en réseaux locaux. Une expérience de mise en relation est en cours entre acteurs de l'ESS actifs dans la production agricole, dans la transformation alimentaire et dans le secteur de l'énergie. Au niveau national, il n'y a pas encore un mouvement de l'ESS proprement dit. Nous y travaillons avec la vulgarisation de la charte de l'ESS et à travers la mise en place d'un groupe de travail *ad hoc* au sein de la société civile.

Nous cherchons les articulations avec les syndicats, les ONG et les acteurs sociaux qui portent une vision de changement social, qui résistent et font mouvement pour trouver des réponses aux nombreuses revendications de la société civile, dont la lutte contre le chômage des jeunes, l'amélioration des revenus, la création d'emplois solidaires, l'inclusion financière des femmes, l'accès à des soins de santé de qualité, à l'énergie…

« L'ESS est une économie de résistance contre des politiques et des lois injustes et non réalistes »

Ces mouvements constituent-ils une force importante dans la société congolaise ?

Le rôle et le travail des OSC ne sont plus à démontrer ! L'émergence et la convergence des mouvements citoyens constituent un point d'entrée essentiel. Nous avons déjà interpellé le nouveau président sur l'amélioration des conditions de vie des Congolais, sur un nécessaire changement social. Nos principales revendications sont de deux ordres : d'une part politique, pour une réelle alternance démocratique, gage de politiques sociales courageuses et d'un renouveau citoyen ; et d'autre part socio-économique, pour l'amélioration des conditions sociales des Congolais. L'alliance des acteurs de la société civile, les mouvements citoyens, les organisations paysannes, les syndicats, les associations, les ONG, les entreprises de l'ESS… est la clé de ce changement.

SÉNÉGAL

Aprofes/Teranga
Guichet Dinguiraye Tél : 30 113 39 42
Agrément : KL 1.99.00159 du 26-11-1999
Les Mutuelles de Santé

LE PARI D'UNE PROTECTION SOCIALE ÉMERGENTE

L'Union africaine, ainsi que d'autres instances internationales ont, ces dernières années, pris divers engagements pour la transformation socio-économique du continent, avec, pour point commun, l'extension et le renforcement de la protection sociale. Au sein de celle-ci, l'accès à la santé occupe une place centrale. En ce sens, le pari fait par l'État sénégalais est emblématique.

État le plus stable de l'Afrique de l'Ouest, où se déroulent à échéance régulière des élections, le Sénégal n'hésite plus à se présenter comme un futur pays émergent. Mais la pauvreté demeure importante, l'emploi dans le secteur formel rare (moins de 40% des emplois non agricoles)[1], la poussée démographique considérable (62% de la population a moins de 25 ans), les inégalités de genre marquées (plus d'une femme sur quatre a subi des violences physiques, selon la dernière enquête Démographique et de Santé Continue), et l'accès aux droits entravés. Autant de défis pour la mise en œuvre d'une protection sociale pour toutes et tous.

En 2013, était lancé un ambitieux programme de mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU). L'objectif est de garantir, à terme, l'accès aux soins, en ce compris pour les plus vulnérables, en leur permettant de se faire soigner gratuitement. Pour ce faire, l'État s'appuie sur les organisations de la société civile et sur un vaste réseau de mutuelles de santé, censés s'harmoniser et s'étendre, au point de couvrir chaque commune du pays. Si ce pari réussit, ce serait une révolution pour le Sénégal. Et une référence pour les autres gouvernements de la région.

Le programme prévoyait qu'à l'horizon 2017, 75% de la population serait couverte. Mais à l'heure actuelle, c'est un peu moins d'un Sénégalais sur deux qui bénéficie d'une assurance maladie. Aux contraintes inhérentes au processus, viennent s'ajouter des problèmes structurels : le poids du secteur informel, les inégalités territoriales (Dakar qui représente 0,3% du territoire concentre 80% des activités économiques du pays), les limites du budget de l'État, déjà très endetté, etc. En outre, ce programme de la CMU met en lumière les décalages et contradictions de la stratégie de développement.

Attirer les investissements, créer un climat favorable aux affaires, gonfler la croissance… autant d'objectifs, au cœur du *Plan Sénégal Émergent*, qui participent des vieilles recettes néolibérales, et qui tendent à reproduire une politique économique non inclusive. Preuve en est l'accent mis sur le secteur minier et des hydrocarbures. Or, si celui-ci représente plus d'un tiers des exportations, il ne couvre que 0.3% de l'emploi total ! À contrario, l'agriculture sénégalaise au sens large, essentiellement de type familial, emploie 60% de la population active.

Une protection sociale pour tous les Sénégalaises et Sénégalais suppose de prendre à bras-le-corps les problèmes, non seulement de l'emploi et de la pauvreté, mais aussi ceux de l'insécurité alimentaire, de la dégradation des ressources naturelles, des inégalités, de la dépendance du pays vis-à-vis du marché international, et, en conséquence, de miser d'abord sur la dynamique, les revendications et propositions des organisations et mouvements sociaux.

De concert avec ces deux partenaires sénégalais, le Groupe de Recherche et d'Études Environnementales (GREEN) et le réseau de mutuelles de la région de Kaolack, Oyofal Paj, Solsoc travaille à étendre la protection sociale et à améliorer les droits des travailleurs, en particulier les jeunes et les femmes, de l'économie informelle et du monde rural.
Pour ce faire, le programme vise à renforcer les mutuelles de santé, ainsi que leurs structurations régionales, des réseaux d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et des mouvements de jeunes. L'enjeu étant qu'ils constituent une force de mobilisation représentative, à même de promouvoir et d'assurer l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques.

1 Sauf indications contraires, toutes les données proviennent de République du Sénégal, Plan Sénégal Émergent, 2014.

LE DOUBLE DÉFI DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

ENTRETIEN AVEC **IBRAHIMA FALL**, RESPONSABLE DES PROGRAMMES DE GREEN AU SÉNÉGAL

Quel est le panorama de l'emploi des jeunes et du secteur informel au Sénégal ?

Ibrahima Fall : L'emploi des jeunes est une problématique centrale, à laquelle nous sommes confrontés depuis des années. Le politique n'a pas encore su trouver la parade nécessaire pour contrer ce problème social. Tous ces jeunes qui viennent chercher de l'emploi, et qui n'en trouvent pas, c'est préoccupant pour l'État, pour la famille et pour la cité.

Pour nous, l'emploi des jeunes aujourd'hui est une problématique qui se pose à la fois au niveau de l'État central, du secteur privé et des organisations d'appui comme les nôtres. Je pense que le secteur privé, au Sénégal, n'a pas suffisamment de ressources ni de débouchés pour pouvoir prendre en charge une bonne partie de cette jeunesse. Il doit être accompagné davantage pour générer plus d'emplois.

Le secteur informel, lui, est caractérisé par sa précarité. Précarité dans le sens où ce n'est pas bien structuré, organisé. L'orientation de la politique devrait davantage être axée vers une meilleure formalisation des cadres de travail, une meilleure prise en charge des gens qui sont dans le domaine informel, une meilleure protection sociale. Les nouveaux programmes qui sont axés sur la santé, avec la Couverture Maladie Universelle (CMU), auraient dû être davantage renforcés par rapport au secteur informel, afin que la majeure partie des gens qui s'y trouvent soient bien pris en charge, au moins du point de vue sanitaire. Il faut également qu'ils puissent économiser ou épargner, de sorte qu'après la retraite, ils aient au moins un minimum pour survivre. Mais tout dépend du cadre en place, et des stratégies développées par les pouvoirs publics. Il y a des prémices en train d'être mises en place…

Tu as un bilan positif de la politique de protection sociale jusqu'à présent ?

Oui, il y a une bonne politique de protection sociale, mais la mayonnaise tarde encore à prendre, parce que le programme rencontre, encore aujourd'hui, quelques difficultés, et que, du point de vue monétaire, cela a un réel coût. Mais il y a une bonne symbiose entre l'État central, les collectivités locales et les organisations de la société civile, parce que c'est un enjeu de taille, qui est ressenti par tous les différents acteurs.

Comment sont organisés les travailleurs et quelles sont leurs revendications ?

Au niveau des travailleurs, le modèle le plus diffusé, c'est le modèle syndical. Ça c'est pour le monde formel et, dans certains cas, pour des réseaux informels. Mais c'est une frange infime par rapport à la masse globale des travailleurs. Les travailleurs de l'informel sont dans des associations, des regroupements, qui ne sont pas encore bien structurés. Mais les centrales syndicales ont beaucoup plus de ressources, sont beaucoup plus structurées, et ont également un dialogue direct avec les pouvoirs publics. Les revendications, c'est d'abord l'amélioration du cadre de travail. C'est aussi l'articulation entre le salaire et le niveau de vie. Avec l'inflation des coûts de la vie – le sucre, le lait, l'huile ou le riz –, des transports, de l'habitat, etc., le salaire ne permet pas au travailleur de vivre de façon décente.

« Le droit élémentaire, c'est l'autorité parentale. Et, en général, l'autorité parentale, c'est l'homme »

Qu'en est-il des inégalités entre hommes et femmes au Sénégal ?

Un homme qui travaille peut prendre en charge, du point de vue médical, sa femme et ses enfants. Si mon épouse est malade, il y a des facilités accordées par les infrastructures de santé. Je peux l'amener pour une hospitalisation ; elle sera prise en charge. Mais une femme ne peut pas le faire pour son mari. Ces discriminations peuvent se répercuter sur les salaires, sur les conditions familiales… C'est encore plus prononcé au niveau des droits avec le code de la famille. Le droit élémentaire, c'est l'autorité parentale. Et, en général, l'autorité parentale, c'est l'homme. Il y a eu beaucoup de manifestations, ces dernières années, pour revoir ce code de la famille, qui donne priorité à l'homme. Mais il y a beaucoup de pesanteurs, d'ordres religieux, social, etc., qui font que l'État rechigne à réformer le code de la famille… C'est vrai que dans la nouvelle Constitution, il y a de nouveaux droits. Mais la différence se fait davantage sentir au niveau du code de la famille, en termes de prise en charge, de représentativité, de non-reconnaissance et de la charge de travail familial portée par la femme…

Quels sont les principaux enjeux des élections de 2019 ? L'emploi ? La protection sociale ? D'autres thèmes ?

Les organisations de la société civile ont beaucoup travaillé à ce que la politique de la Couverture Maladie Universelle (CMU) soit institutionnalisée. C'était une initiative du président de la République, et on ne souhaite pas qu'un changement de régime vienne remettre en cause cette orientation. On veut que ce soit institutionnalisé par une loi, qui sera votée incessamment je pense. Ça c'est un premier pari : gagner l'institutionnalisation.
La CMU, c'est une politique qui est louée, mais qui est loin d'être parfaite. Il y a beaucoup de questions, pour la renforcer davantage et pour pouvoir faire également les ajustements nécessaires. Il faudra réfléchir sur les voies et moyens pour trouver des canaux additionnels de financement pour injecter plus d'argent par exemple dans les mutuelles de santé communautaires, pour les rendre davantage fiables.

« Un premier pari : gagner l'institutionnalisation »

Les débats ne manquent pas en ce qui concerne les stratégies à développer pour accroître l'emploi des jeunes. Je pense que c'est un enjeu, aux côtés de la protection de l'environnement, de la maîtrise de l'inflation et de l'agriculture, qui va centraliser le débat. Les acteurs politiques sont bien conscients qu'il y a deux segments importants de l'électorat : les jeunes et les femmes. Les jeunes, c'est plus de 30% de la population, et plus de la moitié de la population sont des femmes. Donc qui conquiert ces jeunes et ces femmes est sûr de gagner les élections !

Quel type d'actions menez-vous autour de ces questions et de la campagne électorale ?

Ibrahima Fall : L'action que nous menons, en général, vise davantage la formation, la sensibilisation, l'accompagnement, l'intégration des jeunes ou des femmes dans les espaces locaux de décision, pour que la position des organisations soit entendue par les décideurs locaux. Ça, c'est le premier aspect. Le deuxième aspect, c'est tout ce qui est lié au suivi de ces actions, parce que ce sont des actions qui ont pour finalité d'amener ces décideurs à prendre des engagements. On veut pouvoir développer des stratégies pour un meilleur suivi de ces engagements et des politiques publiques, en matière d'éducation, de santé, de protection sociale, d'agriculture.
Au niveau de la région de Thiès, nous avons entamé des assises de la société civile, un processus qui se fait également au niveau national. Nous avons identifié des préoccupations, que nous pointons du doigt. Et la première préoccupation, c'est l'emploi des jeunes. La deuxième, c'est tout ce qui concerne l'accès des femmes aux facteurs de production – que ce soit la terre, les engrais, les semences, les outils de transformation… –, qui peuvent permettre une meilleure émancipation.
Ces assises de la société civile sont un processus qui se fait aux niveaux régional et national. Tous les acteurs de la société civile sont réunis au niveau de chaque région pour planifier le travail et définir des axes. Dans notre région, sept axes prioritaires ont été retenus : l'emploi, la prise en compte des besoins des femmes, l'agriculture, l'environnement, la pêche, l'extraction, la gestion des carrières et des mines. Avant les présidentielles, les organisations de la société civile présenteront un document global ; ce sera leur contribution aux élections.

ENJEUX ET DÉFIS DE L'ACCÈS À LA SANTÉ

ENTRETIEN AVEC **LOBÉ CISSOKHO**, COORDINATRICE
DU RÉSEAU OYOFAL PAJ DES MUTUELLES DE SANTÉ DE LA RÉGION DE KAOLACK

Quelle est la situation de l'accès à la santé au Sénégal ?

Lobé Cissokho : Il faut rappeler un peu le contexte… 80% de la population sénégalaise est dans le secteur informel et rural. Et ces 80% ne disposaient d'aucune prise en charge médicale, n'avaient pas de quoi se payer les prestations de santé. Il fallait s'organiser pour prendre en main les dépenses sanitaires de nos populations. C'est là que sont nées les mutuelles de santé, avec une participation contributive très faible. Aujourd'hui, une bonne partie de la population a adhéré aux mutuelles de santé, cotise et, grâce à certaines valeurs, la solidarité et l'entraide, parvient à se soigner.

« Dans le monde entier on dit que la santé est un droit. Où est ce droit ? Est-ce que ce droit est destiné aux riches et pas aux pauvres ? »

Mais, la pauvreté est un obstacle. Des personnes veulent adhérer aux mutuelles de santé, mais elles n'ont pas les moyens ; surtout des femmes et des jeunes, dans le monde rural. Il y a aussi le facteur socio-culturel. Quand quelqu'un est malade, on l'envoie chez le guérisseur ou il fait de l'automédication, parce que c'est moins cher. Mais c'est aussi l'État qui n'a pas joué son rôle. Dans le monde entier on dit que la santé est un droit. Où est ce droit ? Est-ce que ce droit est destiné aux riches et pas aux pauvres ? Les mutuelles de santé apportent une réponse, mais pas une réponse totale ; une réponse timide en quelque sorte. L'État doit prendre en charge le secteur informel et rural, offrir une couverture vraiment complète à cette population.

Les mutuelles de santé sont-elles dispersées ou reliées entre elles ? Alignées sur les politiques publiques ?

Avant, les mutuelles de santé étaient non alignées, et il n'y avait pas un système d'organisation et de fonctionnement très efficace. Mais, aujourd'hui, elles sont alignées, et il y a une volonté politique affirmée au Sénégal d'équité aux soins, et d'assurer la décentralisation : les mutualités sont organisées et fonctionnent de la base, dans chaque commune, jusqu'au niveau national.

« Avec une volonté politique affirmée, avec l'engagement de l'État, avec la redistribution des ressources, on parvient vraiment à avoir une couverture généralisée »

Quel est le taux de pénétration de ces mutuelles de santé aujourd'hui ?

Avant, on parlait de 20%, mais aujourd'hui, le taux est de 46%. Et si je prends l'exemple de notre région, Kaolack, nous sommes à 52%. Voilà des bonds assez significatifs ! Quand les populations sont informées, avec des mesures incitatives, elles peuvent adhérer. L'État verse 50% de la cotisation. Et pour ceux qui ne peuvent pas cotiser, l'État prend en charge la totalité de l'adhésion et de la cotisation. Voilà ce qui a boosté l'augmentation des membres des mutuelles de santé. C'est pourquoi je dis qu'avec une volonté politique affirmée, avec l'engagement de l'État, avec la redistribution des ressources, on parvient vraiment à avoir une couverture généralisée.

Quel bilan faites-vous ?

Pour éviter la mortalité maternelle et infantile, l'État a mis en place une politique de gratuité pour les enfants de 0 à 5 ans (aussi pour les personnes de plus de 60 ans ; les césariennes pour les femmes, etc.), qui permet à ces enfants, non seulement d'avoir un extrait de naissance, d'être déclarés à l'état civil – c'est une condition pour avoir accès gratuitement aux soins –, mais aussi d'être vaccinés. Donc, voilà un *package* qui permet de dire qu'au Sénégal, on arrivera à une CMU (Couverture Maladie Universelle) effective. On peut donc dire que c'est un bilan positif. Mais, il y a toujours un « mais » : les mutuelles s'engagent, mais elles doivent attendre un an pour que l'État leur verse la subvention, et la totalité du secteur informel n'a pas adhéré aux mutuelles de santé. Il y a un manque d'information. Le personnel sanitaire devrait informer, mais il ne le fait pas. Quand les gens arrivent, parce qu'ils ne disposent pas d'un certificat de naissance ou de vaccination, au lieu de leur dire qu'il y a des critères bien définis pour pouvoir bénéficier de la gratuité, on leur dit de payer. Il faut renforcer la communication, pour que toute la population soit informée.

UN PARI SUR LA JEUNESSE ET L'ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN AVEC **VORÉ GANA SECK**, DIRECTRICE DE GREEN SÉNÉGAL

Au Sénégal, quels défis particuliers soulève la population jeune ?

Voré Gana Seck : Sur les 14 millions d'habitants, la moitié a moins de 18 ans. Chaque année, 300.000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. Souvent sans qualifications, ils font de petits jobs. Ou alors, ils préfèrent partir pour l'Espagne, la Libye… Nous nous sommes rendus compte que, dans les villages où nous travaillons, ce sont souvent les femmes qui restent ; les jeunes préfèrent migrer vers les villes, être vendeurs à la sauvette, ou quitter le pays. Comment les retenir ?
Le premier défi est donc celui de l'emploi des jeunes. Comment faire en sorte que l'État soutienne plus l'éducation ? Il a fait des efforts et mis en place de grands programmes ; le dernier en date, la Délégation à l'Emploi Rapide (DER). Mais notre réticence est que c'est trop politisé ; si tu es dans le parti, tu as plus de chances d'y avoir accès… Il y a aussi des bourses pour les familles ; donner de l'argent tous les trois mois, c'est bien, mais ce n'est pas une solution.

« Un pays où les jeunes partent est un pays où l'espoir s'en va »

À *Green Sénégal*, on a mis en place un programme « jeunes ». Il s'agit d'abord de les former, de renforcer leurs capacités, en priorité sur les créneaux porteurs : l'agriculture, la pêche, l'élevage, etc. Mais, pour nous, il ne s'agit plus de travailler dans l'agriculture seulement 3 mois par an ; ça, ce n'est pas un créneau. Il faut investir dans le volet hydraulique, pour que le paysan ait accès à l'eau pour cultiver toute l'année. Il faut maîtriser les facteurs de production – la terre, l'énergie, les intrants et l'eau –, avoir de la valeur ajoutée, afin de réorienter les jeunes vers l'emploi, pour qu'ils puissent trouver des métiers agricoles, et pas seulement des activités agricoles.
On pourrait investir dans ces créneaux porteurs. Le riz, par exemple. C'est une denrée importée. On a le programme qui prévoit l'autosuffisance en riz. Mais est-ce que nous avons les infrastructures pour pouvoir le traiter, pour pouvoir organiser toute la filière ? Non. On continue d'importer du riz de Thaïlande ou d'ailleurs, alors qu'il faudrait valoriser le riz local !

Dans ce contexte, quel rôle peut jouer l'économie sociale et solidaire ?

Pour nous, l'économie sociale et solidaire (ESS) a une importance capitale car elle permet de lutter contre la pauvreté, et de fixer les jeunes. Un pays où les jeunes partent est un pays où l'espoir s'en va. Et nous voulons que les jeunes restent. Si nous voulons renverser la tendance, il faut miser sur les jeunes.
Mais l'ESS ne peut pas se développer s'il y a la désertification, une diminution de la pluviométrie, etc. L'ESS ne peut être basée que sur un environnement sain. Nous devons produire et, pour cela, il faut que nos sols soient protégés et fertiles. C'est pour ça que nous avons opté dès le début pour l'agroécologie. Et que nous voulons que les ressources des sous-sols – par exemple le pétrole – reviennent au peuple.
Nous voulons investir dans l'agriculture ; dans « l'économie verte » (la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la production locale, etc.) et dans « l'économie bleue » (les mers, la pêche, la gestion intégrée du littoral, etc.). Nous avons opté pour l'environnement depuis longtemps. Au départ, on nous disait ça c'est une histoire de « Blancs », alors que l'environnement, c'est notre survie !

SYNTHÈSE DU PROGRAMME SOLSOC

DES PARTENAIRES COMME LEVIER DE CHANGEMENT

À Solsoc, nous nous appuyons sur une stratégie de partenariat avec des acteurs de changement social qui partagent nos valeurs et notre vision. Au Nord comme au Sud, ce travail collectif avec nos partenaires vise à mieux défendre le respect des droits économiques, sociaux, culturels et politiques, en assurant l'accès aux services sociaux de base, la protection sociale et l'économie sociale et solidaire (ESS) comme l'une des alternatives possibles.

AU NORD

Solsoc s'est associée à deux organisations qui partagent les mêmes valeurs: FOS (Fonds voor Ontwikkelingssamenwerking), qui est l'homologue flamand de Solsoc, et IFSI/ISVI, l'Institut de Formation Syndicale Internationale de la FGTB (Fédération générale du travail de Belgique, syndicat belge affilié à la mouvance socialiste).

En outre, Solsoc travaille en partenariat avec Solidaris et l'ensemble du réseau des mutualités socialistes, afin de promouvoir une couverture maladie universelle et un accès à la santé pour tous dans les pays partenaires de Solsoc. Elle bénéficie également dans ces pays de l'appui et de l'engagement de la FGTB, qui se traduit en stratégies de renforcement d'organisations syndicales et de promotion des droits des travailleurs.

AU SUD

Solsoc distingue 2 catégories de partenaires Sud dans son programme: les partenaires associés, actuellement au nombre de 24, appuyés directement au travers de financements, de travail commun au niveau thématique, méthodologique et stratégique, et les partenaires limitrophes ou groupes cibles du programme bénéficiant de l'appui, de l'accompagnement et des financements du programme par les partenaires associés. Les partenaires limitrophes sont des associations, des groupements, des coopératives, des réseaux de mutuelles, de syndicats, etc... identifiés par les partenaires associés comme acteurs de changement social. Ensemble, les partenaires associés et limitrophes se mobiliseront autour des thématiques du programme.

Une troisième catégorie de partenaires, les partenaires stratégiques, collaborent dans le cadre du programme ou en partagent les objectifs

BOLIVIE

AYNI (Association Civile) est une ONG oeuvrant pour l'amélioration de la situation des producteurs ruraux en Bolivie. AYNI cherche à renforcer les compétences des communautés locales, en intervenant au sein des communautés mêmes, notamment en mettant à disposition sa main d'oeuvre, du matériel, ou en participant à des événements de renforcement des capacités et de suivi.
ayni.org.bo

FUNDDASUR (Fondation de Développement pour le Sud) a pour but de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux, afin que ces derniers puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques, bénéficier de meilleures conditions de travail, de vie et d'accès à la protection sociale.

PASOS (Fondation Participation et Durabilité) est une Fondation de Développement Social élaborant des propositions de développement durable et inclusif aux niveaux local et régional. PASOS cherche ainsi à faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changement climatique et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.
pasosbolivia.org

REMTE (Réseau Bolivien de Femmes qui Transforment l'Economie) est un réseau constitué d'organisations sociales qui luttent pour l'émancipation économique des femmes (en particulier les plus exclues et défavorisées), visant ainsi l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables.
remte-bolivia.org

BURKINA FASO

ASMADE (Association Songui Manegré/Aide au Développement) est une ONG oeuvrant pour le développement du Burkina Faso. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire…) et accompagne les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé, en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes.
ongasmade.org/new/index.php

UMUSAC (Union des Mutuelles de Santé de la Région du Centre) est un réseau de mutuelles de santé qui contribue, à travers son appui technique, matériel et financier, au développement des mutuelles et de leurs actions de sensibilisation.

UCRB (Union des chauffeurs routiers du Burkina Faso) est une fédération syndicale qui contribue à la reconnaissance et au respect des droits des chauffeurs routiers, et qui lutte contre la traite des enfants dans ce secteur. L'organisation travaille également avec les fédérations des boulangers, de l'environnement, du tourisme et de l'hôtellerie, et de l'agroalimentaire afin de créer ensemble une plateforme syndicale défendant activement les droits des travailleurs et travailleuses.

BURUNDI

ADISCO (Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines) est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un véritable mouvement social national au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène ainsi des actions d'appui à l'autopromotion des paysans, aux mutuelles de santé, ou au renforcement de la société civile.
adisco.org/adisco/

CNAC-MURIMA W'ISANGI (Confédération Nationale des Associations de Caféiculteurs du Burundi) est une ASBL burundaise, dont les membres sont des petits producteurs exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteurs. Elle développe également les relations de solidarité, d'échanges et de transfert de technologie entre les associations de caféiculteurs.

FEBUTRA (Fédération Burundaise des Travailleurs de l'Alimentation) est une fédération de syndicats du secteur agro-alimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses du Burundi dans le secteur de l'agro-alimentaire et des branches connexes.

PAMUSAB (Plateforme des acteurs des mutuelles de santé au Burundi) rassemble des ONG et mutuelles de santé burundaises. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.
pamusab.org

COLOMBIE

ATI (Association de Travail Interdisciplinaire) est une ONG luttant pour le respect des droits humains, l'équité sociale et le renforcement de la démocratie. L'ATI travaille notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation et l'ESS pour le secteur agroalimentaire, l'environnement, les territoires et les droits humains.
ati.org.co

IPC (Institut Populaire de Formation) est un institut d'investigation sur des questions liées aux droits humains, assurant l'accompagnement des victimes du conflit, offrant des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Elle réalise en outre un travail de plaidoyer politique important. Aujourd'hui, l'IPC recentre son activité autour du contexte de post-conflit, à travers les questions de respect de la démocratie, des droits humains et du maintien de la paix.
ipc.org.co

Sinaltrainal (syndicat national des travailleurs de l'industrie alimentaire) est un syndicat national opérant pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et du travail dans le secteur agroalimentaire. Sinaltrainal est un « partenaire limitrophe » de Solsoc.

MAROC

AFAQ (Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca) appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise aux niveaux régional, national et international le processus de plaidoyer autour des questions de genre et de l'ESS. Elle se fixe ainsi pour mission de créer des leaders féminines dans les quartiers et de sensibiliser le public, notamment à la question de l'égalité des genres.

AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) soutient et accompagne des organisations locales et de jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. AJR les accompagne au sein de forums sociaux et participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques en lien avec la jeunesse, le mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

Chhiwate Bladi est une coopérative alimentaire née du travail de longue haleine et de la collaboration entre IFAAP et Khotwa (association de quartier de Casablanca). Elle permet aux jeunes femmes dans le besoin d'être formées dans les domaines de la pâtisserie, restauration et commercialisation des produits traditionnels marocains. Chhiwate Bladi est un « partenaire limitrophe ».

IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité) accompagne et forme des cadres associatifs, ainsi que des associations de quartier du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. Elle assure la coordination entre les divers partenaires du programme Maroc.

REMESS (Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire) est le premier réseau marocain ouvert aux différentes composantes de l'ESS (coopératives, associations, mutuelles, fondations, groupements d'intérêts économiques et syndicats professionnels). Le REMESS est un « partenaire stratégique » de Solsoc.
remess.ma

PALESTINE

MA'AN Development Center est une ONG de développement et de formation. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. MA'AN met également en oeuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.
mann-ctr.org

PAC (Popular Art Center) est une ONG cherchant à créer un environnement culturel propice à la création d'un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. Le PAC cherche ainsi à consolider la citoyenneté et l'identité palestinienne à travers l'art.
popularartcentre.org

PGFTU est le principal syndicat de Palestine. Elle organise des ateliers de sensibilisation/formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail, et forme des spécialistes du secteur. Par ailleurs, elle mène des actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleurs.

RD CONGO

CENADEP (Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire) est une ONG de développement qui accompagne l'organisation des populations les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux, afin de renforcer leur poids politique. CENADEP appuie des projets communautaires qui promeuvent le changement social, l'auto promotion durable et réduisent les dépendances, mais également la démocratie à travers la participation de couches plus larges de la population.
cenadepasbl.org

COSSEP (Conseil Syndical des Services Publics et Privés) est une centrale syndicale, regroupant entre autres les syndicats des enseignants, des cadres, de la presse et des magistrats, comptant plus de 30.000 membres effectifs. COSSEP est un partenaire d'IFSI, et un « partenaire stratégique » de Solsoc.

CRAFOP (Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes) appuie les communautés en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Le CRAFOP accompagne la mise en place d'une mutuelle de santé dont les principaux bénéficiaires sont les paysans et les populations déshéritées de sa zone d'action.

DIOBASS (Démarche pour une Interaction entre Organisations de Base et Autres Sources de Savoirs) est un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche centrés sur l'action paysanne, de centres de recherche, d'ONG, d'institutions d'enseignement et d'experts visant à renforcer la dynamique sociale des milieux rural et urbain en créant des espaces citoyens d'échanges et en menant des actions de terrain.
diobasskivu.org

PRODDES (Réseau pour la Promotion des Droits Economiques et Sociaux) vise à renforcer les organisations de la société civile, afin de participer au changement social, politique et économique de la RDC. En outre, le PRODDES co-anime l'Observatoire Citoyen de la Gouvernance et des Droits Socio-économiques. Il travaille en partenariat avec diverses organisations nationales et internationales sur les questions de protection sociale, de couverture maladie universelle et d'économie sociale et solidaire. PRODDES est un « partenaire limitrophe » de Solsoc.

SÉNÉGAL

Green Senegal est une organisation de recherche et de développement, qui appuie les organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire. En outre, elle mène des actions de sensibilisation auprès des jeunes Sénégalais.

Oyofal Paj est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack.

Solsoc tient à remercier ses différents partenaires, du Nord comme du Sud, pour leur participation à cette pubication. Solsoc remercie particulièrement FOS et IFSI, la FGTB et Solidaris pour le travail commun mené dans la promotion du Travail Décent. Leur soutien tant technique que politique s'avère à la fois une opportunité exceptionnelle et une nécessité, dans un monde toujours plus globalisé, financiarisé et libéralisé, où les acteurs sociaux et les travailleurs et travailleuses, peinent parfois à se faire entendre.

Solsoc remercie aussi ses partenaires palestiniens, sud-américains et africains ayant aidé, par leur participation, à la réalisation de cette publication. Qu'ils soient syndicalistes ou mutuellistes, qu'il s'agisse d'ONG ou d'association, qu'ils soient engagés dans la défense des travailleurs, des droits humains, de l'égalité entre hommes et femmes, ou dans la promotion de l'accès universel à la santé, Solsoc tient à les remercier chacun pour leur engagement à ses côtés dans la promotion d'un monde plus juste, équitable, digne, un monde dans lequel chacun et chacune a droit à un Travail Décent.

Éditeur responsable
Veronique Wemaere, Solsoc
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

+32 (0)2 505 40 70
info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

facebook.com/SolsocASBL
twitter.com/Solsoc

Impression et design : **Signelazer**
© Photos : **Solsoc**, © **S. Irazoque**, © **Evrard Niyomwungere** & © **Bibbi Abruzzini**
© Illustrations : **Studio Marmelade**

Coordination : **Alex Arnoldy** (Solsoc), **Frédéric Thomas** (Cetri – Centre tricontinental)
Entretiens réalisés par **Alex Arnoldy** (Solsoc), **Jacques Bastin** (Cetri – Centre tricontinental), **Stéphanie Lecharlier** (Solsoc) et **Frédéric Thomas** (Cetri – Centre tricontinental).

Avec le soutien de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) – Éducation permanente.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

À l'heure du centième anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'ONG belge Solsoc a voulu interroger l'économie sociale et solidaire (ESS), qui est au cœur de sa stratégie pour promouvoir le Travail Décent. En effet, de nombreuses études mettent en avant l'ESS comme le meilleur outil pour sa promotion. C'est le point de vue de l'OIT, pour laquelle « l'économie sociale et solidaire contribue aux quatre dimensions de l'objectif général de l'OIT qu'est le Travail Décent ».

Mais comment faire en sorte que l'ESS soit le moteur de la diffusion du Travail Décent et de ses quatre piliers, que sont la création d'emploi, le droit au travail, la protection sociale et le dialogue social. Comment peut-elle à la fois « faire mouvement » et se lier aux mouvements sociaux, dont les syndicats et les mouvements de femmes ? À quelles conditions peut-elle non seulement contribuer à répondre aux besoins, mais aussi constituer un pouvoir de transformation et, au-delà, une alternative au modèle économique ?

Ces questions, stratégies et enjeux sont ici interrogés à partir d'analyses, d'expertises et d'expériences du Sud, en donnant la parole à des organisations, mutuelles, syndicats, partenaires de Solsoc, qui sont autant d'acteurs au quotidien de cette transformation et de cette alternative.

CETRI

SOLSOC

Belgique
partenaire du développement